

NÉGOCIATIONS

DE MONSIEUR

LE COMTE D'AVAUX.

TOME QUATRIEME.

NÉGOCIATIONS
DE MONSIEUR
LE COMTE D'AVAUX
EN HOLLANDE,

Depuis 1685, jusqu'en 1688.

TOME QUATRIEME.



A PARIS,

Chez { DURAND, rue Saint Jacques, au Griffon.
PISSOT, Quai de Conti, à la Croix d'Or.

M. DCC. LIII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

NÉGOCIATIONS
DE MONSIEUR
LE COMTE D'AVAUX
EN HOLLANDE,
Depuis 1684, jusqu'en 1688.

ON a vû par l'extrait de mes Lettres les différens partis qui ont agité les Etats Généraux, depuis la paix de Nimegue, jusqu'à la conclusion de la Treve; l'application du Prince d'Orange à susciter au Roi de nouvelles affaires, & de nouveaux ennemis; son soin à profiter de toutes les occasions d'engager les Etats Généraux dans des intérêts contraires à la France; les détours qu'il a pris pour faire croire que ses démarches n'étoient faites que dans la vûe du bien public; les moyens dont on s'est

ſervi pour déſabuſer les Républicains de Hollande, & pour les porter à maintenir leur liberté & leurs droits, enſorte que leur parti a prévalu ſur celui du Prince d'Orange, & que ce Prince s'eſt vû forcé à donner à connoître ſi clairement ſes deſſeins, que la plus grande partie de la République s'eſt réunie contre lui, & trois Provinces ont été ſur le point de ſe détacher des quatre autres, pour conclurre ſéparément un Traité que toute la République a été enfin obligée de ſigner.

Voilà ce qui s'eſt paſſé dans les Etats Généraux, à l'égard de la France. Pour ce qui eſt de l'Angleterre, on a vû le deſſein que le Prince d'Orange a formé depuis l'année 1679, d'uſurper cette Couronne ſur ſon beau-pere, & de ſe faire déclarer Régent du vivant du Roi Charles ſon oncle, & la négligence que le feu Roi d'Angleterre a eue là-deſſus.

On doit être ſurpris, quand on a lû dans ces extraits de Lettres juſqu'à quel point les Républicains ſe ſont

commis dans la conclusion de la Treve contre le Prince d'Orange, de savoir que la République est réunie à cette heure, & soûmise à ce Prince : qu'elle s'est détachée de la France, & attachée à l'Angleterre contre ses propres intérêts, & qu'elle travaille elle-même aux fers dont elle est enchaînée, puisqu'il est certain que les Républicains s'étoient déclarés si ouvertement contre le Prince d'Orange, qu'on auroit pû aisément maintenir un parti contre lui dans la République.

On va voir comment un changement si extraordinaire est arrivé : on trouvera que Van-Buning, qui s'étoit toûjours opposé, & dans les choses essentielles, & dans celles de moindre conséquence, à tout ce qui pouvoit causer un plus grand éloignement entre le Prince d'Orange & Messieurs d'Amsterdam, empêcha après la signature de la Treve, que la Ville d'Amsterdam ne fût uniforme dans ses sentimens. Cette division qu'il fit naître dans le Conseil de cet-

te Ville, commença à ruiner les desseins qui avoient été projettés par Messieurs d'Amsterdam, conjointement avec les Provinces de Frise & de Groningue, & fit perdre les premiers momens qui auroient été favorables pour chasser le Pensionnaire Fagel du Gouvernement, & abaisser l'autorité du Prince d'Orange. Cette division donna aussi lieu au Prince d'Orange de détacher de Messieurs d'Amsterdam le Prince de Nassau, Prince très-foible & très-peu éclairé. D'ailleurs, comme il falloit un consentement unanime de la Province de Hollande, pour exécuter ce que les Régens d'Amsterdam souhaitoient, le Prince d'Orange trouva moyen de gagner quelques Villes, & d'empêcher cette uniformité de voix. Comme la plus grande partie de ceux qui s'étoient opposés à lui lors de la conclusion de la Treve, ne l'avoient fait que par l'appréhension de la guerre, & qu'ils n'avoient plus cette même crainte, il n'est pas surprenant, s'ils n'agissoient pas avec la même

chaleur, & s'ils ſe rallentirent d'eux-mêmes. On verra que le Prince d'Orange profita parfaitement bien de leurs irréſolutions & de leurs foibleſſes, & que de toutes les entrepriſes qu'ils firent contre lui, il n'y en eut pas une qui fût ſoûtenue avec vigueur, ni ſuivie avec application; au lieu que tout ce qu'il entreprit pour détruire leurs priviléges, & opprimer leur liberté, fut toûjours pouſſé à l'extrémité avec toute l'ardeur poſſible.

Ainſi le premier mal vint du dedans de la République: mais ce mal étoit médiocre; cela n'aboutiſſoit qu'à des démêlés domeſtiques, dans leſquels à la vérité le parti Républicain ſuccomboit ſouvent, mais il ne laiſſoit pas de ſe maintenir, & s'il n'avoit été accablé par tout ce qui arriva au-dehors, les entrepriſes du Prince d'Orange n'auroient ſervi qu'à élever un parti contre lui, qui étant puiſſant & irrité, auroit favoriſé les deſſeins de la France, ſi la France étoit entrée dans les intérêts de la République.

Mais dans le tems que Meſſieurs d'Amſterdam ſe ſoûtenoient avec vigueur, qu'ils avoient de leur autorité fait caſſer les nouvelles levées de onze mille hommes, & qu'ils demandoient opiniâtrément une seconde réforme de quinze mille autres; ce qui arriva aux Religionaires en France fit ſurſeoir leurs pourſuites, & donna un grand avantage au Prince d'Orange: néantmoins ils ſe releverent de cet abattement, & on auroit pû s'aſſûrer que ſi les affaires de la Religion, joint à leur peu de réſolution, les avoient mis hors d'état de forcer le Prince d'Orange à entrer dans leurs ſentimens, elles ne les avoient pas réduits à ſuivre les ſiens, & encore moins à ſe ſoûmettre à lui. Mais lorſqu'on les inquiéta dans leur commerce; qu'on défendit l'entrée des harengs frais en France, & qu'on empêcha, contre la teneur des Traités, le débit de leurs Draps, qu'ils n'eurent permiſſion ni de vendre, ni de retirer hors du Royaume, ils perdirent leur crédit, & la con-

fiance que les peuples avoient en eux ; de ſorte que ſe voyant incapables de rien faire pour la France, ni en état de ſe maintenir eux-mêmes, & que tous les Marchands les avoient abandonnés, les uns & les autres ſe ſoûmirent au Prince d'Orange pour n'être pas emportés par le torrent. Il y avoit encore moyen de les empêcher de ſe perdre entierement, & le ſeul conſentement du Roi de leur laiſſer faire leur commerce en France à leur ordinaire, qui apportoit douze millions tous les ans en eſpece à la France, auroit remis le calme dans les eſprits, & les auroit fait vivre en paix avec la France : mais la guerre qu'on leur a déclarée en forme, & qui embrâſe toute l'Europe, ne les a pas laiſſés dans la liberté de n'être pas ennemis du Roi.

Pour ce qui regarde l'Angleterre, on verra le Roi d'Angleterre d'à préſent travailler avec application à ſa propre ruine ; on le verra ſe livrer entierement au Prince d'Orange, après tout ce qu'il avoit ſû de ſes deſſeins, &

faire de nouveaux Traités avec les Etats Généraux; abandonner les intérêts du Roi, qui seul pouvoit le maintenir dans les vûes qu'il avoit pour la Religion Catholique: faire confidence aux Etats Généraux de la résolution qu'il avoit prise de ne point avoir de liaison avec le Roi, de ne point faire d'alliance avec lui. Enfin, si l'on a vû la négligence du Roi Charles son frere, sur les entreprises du Prince d'Orange, on verra l'étrange aveuglement de celui-ci.

Il est certain, comme je l'ai marqué dans la premiere Partie de ces Extraits, que le dessein de Messieurs d'Amsterdam, lorsqu'ils conclurrent la Treve, étoit de perdre entierement le Pensionnaire Fagel, & de diminuer tellement l'autorité du Prince d'Orange, qu'elle ne pût plus leur être dommageable. Pour cela ils avoient résolu, aussitôt que la Treve seroit signée, de refuser de consentir à la continuation de la recrûe de dix mille cinq cents hommes qu'on avoit fait deux ans auparavant, de faire

examiner dans l'Assemblée des Etats de Hollande, quel étoit le pouvoir de leur Gouverneur, quel étoit celui de leur Capitaine général, & quel étoit celui du Pensionnaire de Hollande. Ils vouloient par la discussion des droits attachés à ces Charges, ôter au Prince d'Orange le pouvoir qu'il avoit usurpé de faire marcher les troupes des Etats Généraux dans toute l'étendue de leur domination; de casser les Officiers selon son bon plaisir, & de donner toutes les Charges de l'Armée.

Ils vouloient rétablir le Gouvernement des Provinces de Gueldres, d'Utrecht, & d'Overissel, qui n'ayant pas été remis sur l'ancien pié depuis la paix de Nimegue, avoit rendu le Prince d'Orange absolu dans ces trois Provinces, où il nommoit généralement tous ceux qui entroient dans le Gouvernement. Pour entendre ceci, il faut savoir que quand les troupes du Roi se furent retirées des Provinces de Gueldres, d'Utrecht, & d'Overissel, les Etats Généraux con-

ſidérant que dans un tems de troubles il étoit difficile de procéder dans les formes ordinaires à la nomination de ceux qui devoient gouverner ces Provinces, ils donnerent commiſſion au Prince d'Orange d'y aller établir des Magiſtrats pour cette fois là ſeulement, avec ordre de venir enſuite rendre compte de ce qu'il auroit fait. Le Prince d'Orange ne ſuivit pas l'intention des Etats, & régla tout dans ces trois Provinces à ſa fantaiſie: mais on auroit paſſé par-deſſus cela, s'il étoit venu informer les Etats de ce qu'il avoit fait, parce que finiſſant de cette ſorte ſa commiſſion, ces Provinces auroient procédé les années ſuivantes, en la maniere ordinaire, à l'élection des perſonnes qui devoient entrer dans leur Gouvernement. Mais le Prince d'Orange n'en ayant point rendu compte aux Etats Généraux, & s'étant de cette ſorte perpétué pendant dix ans, le pouvoir qui ne lui avoit été donné que pour une fois ſeulement, les Etats de Friſe voulurent remédier à ce déſor-

dre, en demandant aux Etats Généraux que le Prince d'Orange eût à rendre compte de sa commission, afin qu'étant une fois finie, le Gouvernement de ces trois Provinces fût libre & indépendant de ce Prince.

Ils souhaitoient aussi de s'unir étroitement à Sa Majesté, dont la protection leur devenoit en quelque façon nécessaire pour se soûtenir contre le Prince d'Orange, & après qu'ils auroient été assûrés de l'amitié de Sa Majesté, par une alliance qu'ils vouloient faire, ils devoient encore casser quinze mille hommes, & n'en garder que vingt-cinq mille.

C'étoient-là de très-beaux desseins, & Messieurs d'Amsterdam, qui trouvoient leur conservation particuliere dans le rétablissement de la liberté de la République, vouloient se mettre en état par la conclusion de ce Traité de les exécuter.

Le Pensionnaire Fagel en fut si alarmé, qu'il fit courir le bruit qu'il se vouloit démettre de ses Emplois, parce que connoissant le naturel des

Hollandois, qui eſt bon, il ſe perſuada que l'eſperance qu'ils auroient de ſa démiſſion, rallentiroit leurs deſſeins, qui s'évanoüiroient dans la ſuite.

Les Miniſtres Etrangers qui étoient à la Haye, ne furent gueres moins inquiets; il n'y en eut pas un, ni ami, ni ennemi, qui n'eût vû avec déplaiſir que les Etats Généraux ſe fuſſent alliés avec S. M. & cette appréhenſion fit naître aux Envoyés d'Angleterre & de Brandebourg, le deſſein de raccommoder Meſſieurs d'Amſterdam avec le Prince d'Orange.

24 Juin 1684. Le Roi, à qui je donnai avis de toutes ces choſes avant la ſignature de la Treve, me manda que je fiſſe connoître aux Régens d'Amſterdam la ſatisfaction qu'il avoit de la ſageſſe & de la fermeté avec laquelle ils travailloient au rétabliſſement de la paix, malgré les intrigues & lès menaces de ceux qui vouloient opprimer leur liberté, & ruiner leur commerce par la continuation de la guerre; que je les aſſûraſſe qu'ils pou-

voient faire pour toûjours un fondement certain sur son amitié & sur sa protection, qu'il seroit bien aise même de leur en donner des preuves effectives en tout ce qu'ils pourroient raisonnablement désirer pour la facilité de leur commerce.

J'avois déja donné ces assûrances à Messieurs d'Amsterdam, avant que j'en eusse reçû les ordres : mais je ne l'avois fait qu'avec beaucoup de retenue, de peur qu'ils ne me fissent quelque proposition, & qu'ils ne découvrissent par-là qu'on ne vouloit pas faire pour l'avantage de leur commerce tout ce qu'ils s'étoient imaginés. 4 Juillet 1684.

Cependant la division s'augmenta considérablement après la signature de la Treve dans les Etats Généraux. Odick & Dickfeld, créatures du Prince d'Orange, & Députés des Provinces de Zélande & d'Utrecht, dont le premier étoit Président de semaine, refuserent de donner au Député de Frise la commission d'aller à Maestrickt, qui est de quelque utili-

té, quoique ce fût ſon tour, diſant qu'il n'étoit pas juſte que la Province de Friſe, qui avoit rappellé ſes troupes ſans la participation des autres Provinces, & contre les lois de l'union, reçût dorénavant aucune grace, ni aucun bienfait de l'union.

Le Sieur Dickfed, ſe trouvant huit jours après Préſident des Etats Généraux, renchérit ſur ce que le Sieur Odick avoit fait, car il fit prendre, par les Députés des cinq Provinces, une réſolution qui portoit que les Etats Généraux ne ſouffriroient pas que le Député de Friſe allât à Maeſtrickt, juſqu'à ce que cette Province eût caſſé la réſolution qu'elle avoit priſe de rappeller ſes troupes.

14 Juillet 1684. Les Etats de la Province de Hollande rétracterent le conſentement que leurs Députés aux Etats Généraux avoient donné, à cette excluſion des Députés de Friſe: mais les Députés des quatre autres Provinces, Gueldres, Zélande, Utrecht, & Overiſſel, ne laiſſerent pas de former entr'eux quatre une réſolution contre la Province de Friſe.

Le Prince d'Orange avoit continué durant tout le tems qu'il avoit été en Flandre, avant la ſignature de la Treve, de donner des marques de ſon amitié à M. de Montmouth, & chercha même à lui en donner des preuves éclatantes. Le Roi d'Angleterre avoit défendu à ſes ſujets, en quelque lieu qu'ils fuſſent, de donner à M. de Montmouth aucune marque de reſpect. Le Prince d'Orange au contraire ordonna à toutes les troupes des Etats, de rendre les mêmes honneurs à M. de Montmouth, qu'elles rendoient au Comte de Waldeck, leur Général. Les Anglois qui reçurent ces ordres (auſſi bien que les autres troupes) voulurent s'en tenir aux défenſes qu'ils avoient du Roi leur maître : mais le Prince d'Orange envoya querir les principaux d'entr'eux, & leur dit qu'il caſſeroit le premier qui manqueroit à traiter M. de Montmouth comme il l'avoit ordonné.

Il le pria d'aller après la ſignature de la Treve chaſſer avec lui à Diren,

& y invita Mylord Brandon, & beaucoup d'autres Anglois de la derniere conſpiration. On ne pouvoit gueres outrager plus de gaieté de cœur, & ſans aucune néceſſité, le Roi d'Angleterre, & principalement M. le Duc d'Yorck.

Cependant les créatures du Prince d'Orange ſe remuoient fort pour faire enſorte que les Etats Généraux s'employaſſent pour ſes intérêts, & même on parla d'envoyer trois Députés, un en France, l'autre en Angleterre, & le troiſieme à Berlin; & que ſi on ne pouvoit rien obtenir pour le Prince d'Orange, on le dédommageroit, en lui aſſignant tous les ans une ſomme conſidérable, à prendre ſur l'état de guerre.

Je mandai au Roi qu'il voyoit par-là deux choſes, l'une qu'on étoit perſuadé à la Haye que le Prince d'Orange étoit vexé injuſtement; l'autre, que bien qu'on fût prevenu de cette opinion, on ne vouloit pas néantmoins parler de ſes intérêts avant que le Traité fût ſigné, pour

ne

ne donner aucune occaſion de le rompre, ni de le retarder, les Etats aimant mieux fournir de leur argent pour ſatisfaire le Prince d'Orange, que de ſe mettre au haſard de ne pas avoir la paix. Le Penſionnaire Fagel, & le Sieur Dickfeld, inviterent le Sieur Hop de ſe charger de cette négociation auprès de Sa Majeſté. Ils vouloient ſans doute faire voir à tous les Princes de l'Europe, par l'envoi du Penſionnaire d'Amſterdam, combien cette Ville prenoit à cœur les intérêts du Prince d'Orange, malgré tout ce qui s'étoit paſſé. Le Sieur Hop témoigna que ſi on vouloit l'envoyer en France, pour y ménager une plus étroite alliance, & lui ordonner de parler en même tems des intérêts du Prince d'Orange, il le feroit très-volontiers; que ſans cela il ne croyoit pas devoir ſe charger uniquement des intérêts du Prince d'Orange, n'y ayant nulle apparence d'y réuſſir.

Il arriva dans ce tems-là deux incidens de la part de l'Electeur de Cologne, qui nous auroient fait de la

peine si on n'y avoit donné ordre. Le premier fut le bruit, qui se répandit, que cet Electeur vouloit rétablir par la force son autorité dans Liége, & y envoyer des troupes pour y bâtir une Citadelle. C'étoit à la vérité une chose à laquelle, si on le prenoit à la rigueur, personne ne pourroit trouver à redire, mais qui auroit donné de grands ombrages si on l'avoit voulu exécuter avant la conclusion de la Treve, & dans le tems que les troupes du Roi n'étoient pas encore retirées des Pays-Bas Espagnols.

L'autre fut l'ordre que M. l'Electeur de Cologne donna à son Ministre à la Haye, d'y proposer une alliance défensive, & qui me parut fort à contre-tems. Je mandai au Roi que cela feroit naître des propositions d'alliances qui pourroient faire prendre des mesures pour empêcher qu'il ne s'en fît point du tout; outre cela, qu'on n'accepteroit jamais l'alliance de Cologne tant que le Prince d'Orange & le Pensionnaire Fagel pourroient l'empêcher; qu'ainsi il falloit

voir auparavant de quelle maniere les choſes ſeroient réglées au-dedans de la République ; que ſi on réduiſoit le Prince d'Orange ſur le pié où il devoit être, on viendroit aiſément à bout de faire cette alliance, & d'en faire une avec Sa Majeſté ; mais que ſi Meſſieurs d'Amſterdam ſe contentoient de ce qu'ils avoient fait, & que l'autorité du Prince d'Orange ne fût pas abaiſſée, il ne falloit pas s'attendre que les Etats Généraux priſſent de plus étroites liaiſons, ni avec Sa Majeſté, ni avec aucun Prince qui fût ſuſpect au Prince d'Orange & au Penſionnaire Fagel.

Le Roi me manda que les deſſeins qu'avoient Meſſieurs d'Amſterdam, dont je lui avois rendu compte dans un mémoire particulier, s'accordoient ſi bien à ſes intérêts, que je ne pouvois apporter trop de ſoin & trop d'application à les faire réuſſir ; que c'étoit dans cette vûe que je leur devois confirmer les aſſûrances que je leur avois déja données, de l'intention qu'il avoit de faciliter leur commerce

La Lettre du Roi, du 8 Juillet 1681.

dans ſon Royaume, en toutes les choſes qu'ils pouvoient raiſonnablement déſirer de S. M. mais que j'écouterois ſeulement ce qu'ils me repréſenteroient ſur ce ſujet, pour lui en rendre compte, & que j'attendrois qu'il m'eût plus particulierement informé de ce qu'il jugeroit à propos de faire pour leur ſatisfaction.

Que je devois ſur toutes choſes les fortifier dans la réſolution de perdre entierement le Penſionnaire Fagel; que c'étoit le premier pas qu'ils devoient faire, non-ſeulement pour leur réputation, mais auſſi pour donner un bon commencement au rétabliſſement de leur liberté; & que je ne leur devois laiſſer aucun lieu de douter qu'elle ne leur donnât pour cela toute la protection dont ils auroient beſoin.

Qu'il n'approuvoit pas moins la penſée qu'ils avoient de rétablir le Gouvernement des Provinces de Gueldres, d'Utrecht, & d'Overiſſel, ſur l'ancien pié, & qu'il écouteroit volontiers toutes les propoſitions

qu'ils auroient à lui faire, tant pour s'affûrer de fa protection, par une plus étroite alliance, que pour diminuer le trop grand pouvoir qu'ils avoient laiffé jufqu'à préfent au Prince d'Orange, au préjudice de leur liberté.

Que je pouvois même leur faire efperer que Sa Majefté pourroit bien, en leur confidération, paffer par-deffus les difficultés qui avoient arrêté jufqu'alors la réception de leur Ambaffadeur.

Le Penfionnaire d'Amfterdam me vint trouver, pour me témoigner de la part de fes Maîtres l'extrème joie qu'ils avoient des affûrances que je leur avois données de la bonne difpofition du Roi pour favorifer leur commerce, & m'affûra que cela avoit produit un très-bon effet dans le Confeil de Ville d'Amfterdam. Je me fervis de cette occafion pour lui expliquer ce que j'avois ordre de lui dire par les Lettres dont S. M. m'avoit honoré le 29 Juin, & le 8 Juillet. 14 Juillet 1684.

J'aurois bien fouhaité d'avoir pû 18 Juillet 1684.

rendre quelque réponſe à Meſſieurs d'Amſterdam, ſur la priere qu'ils avoient faite à S. M. qu'on leur reſtituât la Cire priſe ſur un de leurs Vaiſſeaux ; je leur fis dire, au défaut de cela, que S. M. ſe feroit informer de cette affaire, & que j'en aurois réponſe au premier jour.

20 Juillet 1684. J'eûs l'honneur de mander au Roi que les Villes de Hollande avoient ordre de délibérer s'il étoit à propos de continuer la levée de l'augmentation du dixieme de tous les impôts, qui avoit été établi deux ans auparavant, pour le payement de la recrûe de dix mille cinq cents hommes. Je ſûs depuis que la Ville d'Amſterdam, celle de Dort, & quelqu'autres des principales, avoient réſolu de faire caſſer cette impoſition ; qu'il y avoit grande apparence, qu'auſſi-tôt qu'on en parleroit dans la Province de Hollande, elle en formeroit une réſolution, & qu'elle caſſeroit en même tems la nouvelle levée.

Le Sieur Silvius alla à Diren. M. de Barillon me manda qu'il n'étoit

chargé que d'un ſimple compliment du Roi d'Angleterre, en termes généraux. Pour moi j'étois perſuadé, que quelque général que pût être un compliment, le Prince d'Orange s'en prévaudroit, ſoit en faiſant courir le bruit par ſes créatures qu'on le recherchoit, ſoit en ſe flattant lui-même que quoiqu'il fît, le Roi d'Angleterre reviendroit toûjours à lui, ce qui ne pouvoit ſervir qu'à le rendre plus opiniâtre; d'ailleurs je trouvois qu'il étoit dangereux de charger d'un compliment un homme qui cherchoit à faire la cour au Prince d'Orange, & qui y mettoit toûjours du ſien.

Je découvris auſſi que le Roi d'Angleterre avoit écrit quelques mois auparavant une Lettre aſſez tendre au Prince d'Orange; qu'il lui mandoit qu'il l'aimoit parce qu'il lui étoit ſi proche, & qu'il l'eſtimoit par ſon propre mérite, & par ſes bonnes qualités; qu'il étoit fâché de le voir dans un ſi mauvais pas, & qu'il lui offroit de l'en tirer. Que le Prince d'Orange avoit répondu fort ſechement au Roi

d'Angleterre qu'il ne savoit pas être en aucun danger, qu'ainsi il ne comprenoit pas pourquoi S. M. Britannique lui offroit de l'assistance.

20 Juillet 1684. Le Sieur Hop me vint remercier de la part des Régens de sa Ville, de ce que je lui avois fait connoître que Sa Majesté étoit disposée à favoriser Messieurs d'Amsterdam dans leur commerce, en tout ce qui ne seroit pas préjudiciable à ses sujets. Il me témoigna qu'ils avoient été sensiblement touchés de cette assûrance, & qu'ils lui avoient donné ordre de savoir de moi quelles mesures on pourroit prendre pour leur faire ressentir les effets de la bonne volonté de S. M. Je lui dis que c'étoit à moi à lui demander ce que Messieurs d'Amsterdam jugeoient à propos de faire pour cela, & que je me chargerois volontiers de rendre compte à Sa Majesté de ce qu'ils souhaiteroient. Je pris de là occasion de lui témoigner plus amplement sa bonne volonté pour la République, & pour Messieurs d'Amsterdam en particulier, & tout

ce que S. M. m'avoit ordonné de leur faire ſavoir, & que j'ai marqué ci-deſſus.

Mais je lui demandai s'il ne croyoit pas (quand même Sa Majeſté ſeroit réſolue à accorder a Meſſieurs d'Amſterdam tout ce qu'ils ſouhaiteroient pour leur commerce) qu'il fût mieux d'attendre que les choſes fuſſent diſpoſées en Hollande à faire une plus étroite alliance avec S. M. premierement, parce que toutes les graces que S. M. accorderoit avant cela à la République, ne feroient d'aucune utilité, & qu'on ne s'en ſouviendroit plus lorſqu'il ſeroit queſtion de faire l'alliance; en ſecond lieu, parce que tant de démonſtrations extérieures de la bienveillance de S. M. ne feroient qu'ouvrir les yeux aux Etrangers qui étoient en Hollande, & aux Partiſans du Prince d'Orange, qui chercheroient auſſi-tôt les moyens d'empêcher la concluſion de l'alliance, ce qu'ils feroient aiſément, lorſque les meſures n'auroient pas encore été bien priſes. Il fut entierement de

mon avis, non-seulement parce qu'il avoit envie d'être envoyé auprès de Sa Majesté, mais aussi parce qu'en effet les choses n'étoient pas encore disposées en Hollande à donner une pleine satisfaction à Sa Majesté. Il me parla là-dessus avec beaucoup plus de franchise qu'il n'avoit encore fait; il me dit qu'il étoit obligé de m'avoüer que les sentimens étoient partagés dans Amsterdam, & que Van-Buning, qui avoit la principale direction des affaires, étoit absolument contraire à l'alliance de la France. Il me confia que cet homme n'avoit jamais voulu ajoûter foi à tout ce que j'avois fait insinuer avant la Treve à quelques-uns des bien intentionnés, touchant les sentimens de Sa Majesté pour la paix, & qu'il avoit témoigné encore plus de défiance, lorsque j'avois parlé ouvertement à ceux du Gouvernement d'Amsterdam; que quand lui Hop en avoit fait le rapport, Van-Buning avoit dit que je leur manquerois de parole; que Sa Majesté les tromperoit, qu'on ne vou-

loit que les diviſer pour les perdre, & pour ſe rendre maître des Pays-Bas ; que ſes raiſonnemens étoient fondés ſur des principes généraux de politique. Il diſoit que Sa Majeſté étoit un Conquérant, & qu'il n'étoit pas de la nature d'un Conquérant de s'arrêter au milieu de ſes Conquêtes, ſurtout quand rien ne pouvoit s'oppoſer à ſes deſſeins & à ſes entrepriſes : mais je lui dis que Van-Buning ne connoiſſoit pas Sa Majeſté, & qu'Elle étoit autant au-deſſus des autres Conquérans, que ces Conquérans étoient au-deſſus du commun des hommes.

Je mandai cependant que s'il n'y avoit que cet obſtacle, & qu'il n'y eût rien à appréhender de la part du Prince d'Orange & du Penſionnaire Fagel, je ne m'en mettrois pas en peine, de même que je n'aurois pas beaucoup appréhendé dans la ſituation où étoient les affaires, d'être traverſé par le Prince d'Orange & par le Penſionnaire Fagel, ſi je n'avois pas à craindre Van-Buning, & ceux

du Conſeil d'Amſterdam, qui étoient de ſon parti : mais que quand ces deux obſtacles ſe rencontroient enſemble, on avoit beſoin d'un peu de tems & d'adreſſe pour les ſurmonter.

J'en propoſai les moyens au Sieur Hop, qui ne conſiſtoient proprement que dans l'exécution des bien intentionnés, dont j'avois eû l'honneur de rendre compte à Sa Majeſté, & qu'Elle avoit fort approuvé. Je lui dis que ceux qui ſouhaitoient l'alliance avec la France n'en viendroient jamais à bout, & qu'ils ne pourroient non plus rien faire à l'avantage de la République tant qu'ils ne ſeroient pas les maîtres de leur Gouvernement, & qu'ils ne rétabliroient pas la liberté qui devoit être dans les ſuffrages. Qu'il étoit néceſſaire avant tout de remettre les choſes ſur le pié de l'ancien Gouvernement dans les Provinces de Gueldres, d'Utrecht, & d'Overiſſel ; qu'il falloit pareillement corriger les abus dans la Province de Hollande, &

ſurtout qu'il n'y alloit pas moins de la réputation de Meſſieurs d'Amſterdam, que de la liberté de la République, d'ôter le Penſionnaire Fagel du Gouvernement; qu'ils pouvoient s'aſſûrer qu'ils auroient pour cet effet toute la protection de Sa Majeſté, dont ils auroient beſoin.

Que quand ils auroient ainſi rétabli leur Gouvernement, ce qu'ils pouvoient aiſément faire, ils auroient les Provinces de Gueldres, d'Utrecht, & d'Overiſſel, à leur dévotion; que celles de Friſe & de Groningue étoient déja dans leurs ſentimens; qu'après cela tout leur ſeroit aiſé, qu'ils joüiroient d'une parfaite liberté & d'un plein repos, & que ſans être traverſés par le Prince d'Orange, ils pourroient s'appliquer entierement à faire fleurir leur commerce.

Je lui parlai enſuite des prétentions du Prince d'Orange; je lui témoignai que je ſerois extrèmement fâché que quelqu'un des bien intentionnés allât ſolliciter ſes intérêts auprès de Sa Majeſté. Il me dit qu'il me donnoit ſa

parole que pas un de céux qui avoient de bons ſentimens ne ſe chargeroit d'aller à la Cour de Sa Majeſté, uniquement pour le Prince d'Orange; mais que ſi les Etats Généraux vouloient donner commiſſion de renouveller les anciennes alliances, & de travailler à l'avantage du commerce de la République, & qu'on y joignît en même tems la recommandation des intérêts du Prince d'Orange comme un acceſſoire, on prendroit volontiers un pareil emploi.

Il faut que je convienne que les Etats Généraux ne pouvoient s'empêcher de faire quelque démonſtration en faveur du Prince d'Orange; je crois même que le Sieur Hop jugeoit bien que le Prince d'Orange, & le Penſionnaire Fagel, ne conſentiroient jamais qu'on envoyât quelqu'un en France, ſeulement pour y renoüer une plus étroite correſpondance, & pour y avantager le commerce. Ainſi pour obtenir leur conſentement, il falloit ſe charger de par-

ler des intérêts du Prince d'Orange, & c'étoit beaucoup que les bien intentionnés eussent empêché qu'il n'eût eû l'honneur ni l'avantage qu'on eût rien stipulé en sa faveur dans le Traité, & qu'ils ne voulussent pas non plus aller parler pour lui à la Cour de Sa Majesté, à moins que le principal sujet de leurs instructions ne regardât les intérêts de la République.

Cependant je lui témoignai que la commission dont il me parloit étoit fort délicate; que celui qui en seroit chargé devoit aller en France avec cet esprit; que c'étoit la République qui faisoit alliance avec Sa Majesté, & non le Prince d'Orange; qu'eux-mêmes se perdroient les premiers s'ils ne songeoient à s'unir tellement avec Sa Majesté, qu'ils demeurassent toûjours les maîtres de l'exécution de leurs Traités. Que tant qu'ils laisseroient le Prince d'Orange dans le pouvoir où il étoit, il auroit beau avoir consenti à l'alliance, il la romproit toutes les fois que ses intérêts, qui

étoient bien différens de ceux de la République, exigeroient qu'il la rompît; qu'ainsi Sa Majesté, ni les Républicains, ne seroient jamais assûrés de rien, & que dans deux ans on retomberoit de part & d'autre dans les mêmes défiances, & par conséquent dans le même état où l'on avoit été trois mois auparavant. Le Sieur Hop me parut entierement persuadé de tout cela, & je ne doutai point que son envoi en France ne fût très-utile & très-avantageux.

Jusques-là je ne lui avois rien dit de ce que S. M. m'avoit permis de faire aux bien intentionnés, touchant la réception de l'Ambassadeur que les Etats envoyeroient en France. Je pris occasion de lui en parler, mais d'une façon qui lui laissât croire que c'étoit sa considération particuliere qui attiroit cet honneur à la République, ne doutant pas que cela ne le gagnât entierement; ainsi je lui dis, qu'autant que je pouvois juger par les Lettres de Sa Majesté, elle étoit si satisfaite de la conduite de certai-

nes

nes personnes de l'Etat, que s'ils étoient envoyés en France il pourroit bien arriver qu'elle passeroit en leur considération par-dessus les difficultés qui avoient arrêté jusqu'à cette heure la réception de M. de Staremberg. Il comprit ce que je lui voulois dire: mais quoiqu'il me fît voir une extrème joie sur son visage, il ne me répondit que par une grande révérence.

Comme c'est dans l'Assemblée de Hollande, du mois de Juillet, que l'on nomme des Commissaires pour affermer les droits d'imposition que paye cette Province, & que les baux doivent être faits incessamment, parce que les nouveaux Fermiers entrent en possession le 24 d'Août; il falloit par conséquent régler dans cette Assemblée si l'on continueroit la levée d'un dixieme d'augmentation, qu'on établit il y a deux ans sur toutes les impositions qui se levent dans la Province de Hollande, pour l'entretien de la levée de dix mille cinq cents hommes qui se fit alors. Il fut résolu, 21 Juillet 1684.

le 20 de Juillet, que l'on ne continueroit plus cette augmentation d'impoſition. On ne fait pas de doute que lorſque cette Province ſe raſſemblera au mois de Septembre, on ne ſoit obligé de caſſer la recrûe, puiſqu'on aura retranché les moyens de la faire ſubſiſter; je ſai que les principaux membres de cette Province comptent cela comme une affaire qui ne peut manquer, ce ſera dix mille cinq cents hommes retranchés de l'état de guerre.

25 Juillet 1684. Je mandai que M. de Montmouth étoit depuis dix jours à Diren, que le Prince d'Orange ne s'étoit pas contenté de l'y régaler parfaitement bien, mais qu'il l'avoit fait recevoir à ſon paſſage à Nimegue avec des honneurs extraordinaires, & qu'il ne pouvoit lui avoir fait rendre que par une grande affectation, car on ne fait aucun honneur dans les Villes de la République, ni aux Ambaſſadeurs qui y paſſent, ni aux autres perſonnes qui ont quelque caractere diſtingué.

Les créatures du Prince d'Orange

recommencerent en ce temps-là à parler des intérêts de ce Prince, & remirent sur le tapis la proposition d'envoyer pour ce sujet auprès de Sa Majesté en Angleterre & à Berlin; on faisoit croire au peuple que ce Prince ne joüissoit pas d'un sou de tout le bien qu'il avoit en France, & que c'étoit Sa Majesté qui le faisoit confisquer.

On n'attendra pas jusqu'à l'Assemblée du mois de Septembre pour parler de la réduction de la nouvelle recrûe de dix mille hommes; on en doit faire la proposition cette semaine: mais je ne pense pas que cette affaire puisse être si-tôt décidée.

Je mandai au Roi, le 27 Juillet, que les Etats de Hollande se separeroient deux jours après; que je ne savois pas encore si avant ce tems-là ils prendroient une conclusion définitive pour la cassation de la recrûe de dix mille hommes, mais que je pouvois répondre à Sa Majesté que c'étoit une chose qui seroit faite & exécutée, ou dans ce tems-là, ou

27 Juillet 1684.

dans ſix ſemaines, ceux d'Amſterdam s'étant déja expliqués qu'ils tenoient à leur égard ces troupes pour caſſées. Les principales Villes réſolurent auſſi dans leur Conſeil de les caſſer, & quelques perſonnes ayant repréſenté dans l'Aſſemblée de Hollande qu'il falloit ſavoir l'avis du Prince d'Orange; ceux d'Amſterdam répondirent que ce ſeroit lui faire injure de lui demander ſon avis, lorſqu'on étoit déterminé à faire le contraire de ce qu'il déſiroit; d'autres dirent qu'il falloit attendre juſqu'au mois de Septembre : mais ceux d'Amſterdam repréſenterent qu'ils ne voyoient pas pourquoi la Province de Hollande continueroit encore deux mois cette dépenſe; & comme ils avoient déclaré formellement qu'ils caſſoient en leur particulier cette recrûe, & qu'ils n'en payeroient plus leur part, je mandois au Roi que les autres Villes ſeroient obligées d'en faire de même, ou que ſi elles vouloient en continuer le payement encore deux mois, c'étoit tout ce qu'elles pouvoient faire.

On n'avoit pas encore parlé dans la Province de Hollande des intérêts du Prince d'Orange : mais M. Odick, & quelqu'autres créatures du Prince, en firent bien du bruit dans les Etats Généraux. J'en parlai à quelques personnes des mieux intentionnés, & je vois qu'on est fort mal instruit de ce qui regarde les terres que le Prince d'Orange possede sous la domination de V. M. l'on est principalement abusé sur ses biens de Luxembourg, car je me suis apperçû que la principale difficulté consiste en ce raisonnement, dont le Pensionnaire Fagel a prevenu la plûpart des esprits, que Luxembourg n'étant pas cédé incommutablement à V. M. le Prince d'Orange ne doit pas lui rendre foi & hommage des terres qu'il y possede.

La résolution est prise dans Amsterdam, & dans les principales Villes de Hollande, de donner congé au Comte de Waldeck, & de le démettre de ses Charges ; c'est une chose qui ne se peut exécuter que dans l'As-

ſemblée de Hollande, du mois de Novembre, lorſqu'on dreſſera l'état de guerre pour l'année prochaine.

Je vois que les principaux des bien-intentionnés demeurent juſqu'à cette heure fermes dans le deſſein d'ôter les Charges au Penſionnaire Fagel, mais je ne ſai quand ils le mettront à exécution.

Lettre du Roi, du 24 Juillet 1684.

Le Roi me manda de détourner les Etats Généraux de faire de preſſantes inſtances auprès de lui pour les intérêts du Prince d'Orange, & que comme il ne devoit eſpérer de Sa Majeſté aucune grace, elle ſeroit bien aiſe qu'aucun des bien-intentionnés ne ſe chargeât de faire des demandes pour ce Prince.

Sa Majeſté me manda qu'elle informeroit l'Evêque de Straſbourg du bruit que je lui écrivois s'être répandu, que l'Electeur de Cologne vouloit rétablir par la voie des armes ſon autorité dans Liége, & y envoyer des troupes pour y bâtir une Citadelle: mais que quoiqu'elle ne fût pas perſuadée que ce Prince eût effective-

ment ce deſſein, néantmoins Elle écrivoit à l'Evêque de Straſbourg de ne rien obmettre pour l'en détourner, & qu'Elle lui en faiſoit ſi bien connoître les inconvéniens, qu'Elle avoit ſujet de ſe promettre qu'il changeroit de ſentimens.

Je mandai au Roi qu'on m'avoit dit que l'Electeur de Cologne alloit demander aux Etats Généraux la reſtitution des contributions qu'ils avoient levées dans le pays de Liége; que l'éclairciſſement de cette affaire ne pouvoit être que fort déſavantageux au Prince d'Orange, qui n'avoit rendu à l'Etat, de toutes les contributions qu'il avoit tirées pendant la derniere guerre, que cent cinquante mille florins; & l'on prétendoit qu'il avoit touché près de trois millions; qu'il ſeroit bon que les Miniſtres de Liége euſſent ordre de pouſſer cette affaire avec vigueur, & qu'ils délivraſſent aux Etats Généraux le mémoire des contributions levées dans le pays de Liége; que cela ſerviroit de fondement pour en demander

14 Août 1684.

compte au Prince d'Orange; mais qu'il faudroit que le mémoire fût exact & fidele.

Quelques personnes bien informées m'avoient assûré que l'Electeur de Brandebourg entroit fort dans le sentiment des Princes de la Maison de Lunebourg, & que le Duc d'Hanovre avoit trouvé moyen, soit par M. de Groot, soit par d'autres voies, de gagner absolument cet Electeur.

Lettre du Roi, du 3 d'Août 1684.

Le Roi me manda qu'il falloit attendre que la Ville d'Amsterdam lui fît proposer ce qu'elle désiroit pour l'avantage de son commerce, soit par moi, soit par le Sieur Hop, en qualité d'Ambassadeur des Etats.

Qu'il avoit vû avec plaisir, par ma Lettre du 27, que les bien-intentionnés demeuroient fermes dans les résolutions de diminuer l'autorité du Prince d'Orange, tant par la cassation de la recrûe de dix mille hommes, que par le rétablissement de l'ancienne forme du Gouvernement dans les Provinces de Gueldres, d'Utrecht, & d'Overissel, & la suppres-

ſion des Charges du Prince de Waldeck. Qu'il étoit bon auſſi de les fortifier dans la penſée de faire une plus étroite alliance avec Sa Majeſté, & dans celle de perdre le Penſionnaire Fagel, comme le plus grand obſtacle au deſſein des bien-intentionnés.

J'allai à Amſterdam. Je ne fis pas ce Voyage ſans conſulter auparavant les Régens de cette Ville là, qui avoient jugé, auſſi-bien que moi, que cela étoit très-néceſſaire pour rétablir entre nous un commerce public, & ſans myſtere, & pour donner lieu à tous les autres membres de l'Etat de me voir ſans ſcrupule, ce qu'ils n'avoient oſé faire, principalement depuis deux ou trois ans. Van-Buning me vint voir (auſſitôt que je fus arrivé) comme premier Bourguemeſtre-Régent. M. Borel & le Sieur Hop y vinrent auſſi. J'allai chez eux, & le lendemain ils me vinrent prendre par ordre des Magiſtrats, & me menerent dans des Yachts, voir les plus beaux endroits de la Ville & le Port, où ils avoient ordonné à tous les

10 Août 1684.

Vaiſſeaux & Bâtimens de mettre leurs Pavillons ; enſuite ils me donnerent un grand repas, avec d'autres Bourguemeſtres & des principaux de la Ville. Tous ces Meſſieurs me témoignerent une extrème reconnoiſſance des bontés de Sa Majeſté, & une ferme réſolution de ſe conſerver l'honneur de ſa bienveillance.

17 Août 1684. Je mandai au Roi qu'un des Bourguemeſtres des plus affectionnés à la France m'avoit aſſûré avant mon départ de la Haye, que je trouverois Van-Buning aſſez bien diſpoſé pour l'alliance de la France, mais qu'il ne m'avoit rien paru de ſemblable ; qu'au contraire j'avois vû qu'il appréhendoit que j'en parlaſſe, & qu'il prenoit tous les devans pour me faire voir que ce n'étoit pas une choſe qu'on dût propoſer alors : qu'il m'avoit repréſenté que Sa Majeſté devoit être en ſûreté des Etats Généraux ; qu'ils n'avoient plus d'engagement avec l'Eſpagne après le Traité ſigné à la Haye ; qu'ils ne ſe mettoient pas non plus en peine des affaires de

l'Empereur si Sa Majesté entroit en guerre sur ce qu'il ne voudroit pas accepter les propositions offertes à Ratisbonne (cette assûrance me fut généralement donnée par tous les autres) & enfin que le Roi d'Angleterre n'apprendroit pas plûtôt qu'on proposeroit à la Haye une alliance, qu'il s'employeroit fortement pour l'empêcher, & qu'il savoit ce que S. M. B. lui avoit dit là-dessus. Comme je le vis dans ces dispositions, je pris le parti (après l'avoir loüé sur le bon succès des affaires, car il aime fort à être flatté) de lui dire que j'étois persuadé que la principale chose à laquelle Messieurs d'Amsterdam se devoient appliquer, étoit de remettre la République sur le pied où elle devoit être, de rétablir le Gouvernement dans les Provinces de Gueldres, d'Utrecht, & d'Overissel, & sur-tout d'éxécuter le dessein qu'ils avoient pris de pousser à bout le Pensionnaire Fagel. Comme toutes ces choses-là étoient de son goût, il m'en parla assez ouvertement, & ne s'éloi-

gna pas de ce que je lui avois dit. Il me parut extraordinairement animé contre le Penſionnaire Fagel. Il s'ouvrit enſuite à moi, ſur une choſe qui lui faiſoit de la peine. Il me dit qu'il avoit reçû avis qu'on travailloit à l'accommodement du Prince d'Orange, & que Sa Majeſté lui offroit de le rendre plus puiſſant que jamais, s'il vouloit entrer dans ſes intérêts. Je lui contai là-deſſus ce que Marlot m'étoit venu dire, ce que j'en avois mandé à Sa Majeſlé, & la réponſe dont Elle m'avoit honoré: il en fut extrèmement ſatisfait, & les Régens d'Amſterdam, à qui il en rendit compte.

Comme j'allois plûtôt pour rétablir une correſpondance publique entre Meſſieurs d'Amſterdam & moi, que pour leur parler d'aucune affaire; je me contentai, lorſque je vis d'autres perſonnes du Gouvernement, de leur témoigner en général le gré que Sa Majeſté leur ſavoit de leur fermeté & de leur ſage conduite, les bonnes diſpoſitions où Elle étoit pour les fa-

voriser dans leur commerce en tout ce qui ne porteroit point de préjudice à ses sujets, & autres choses semblables. Il n'y en eut que deux ou trois, avec qui j'étois plus familier, qui me parlerent d'eux-mêmes de l'alliance qu'ils jugeoient nécessaire pour eux; leur intention étoit d'y travailler sérieusement. Pour moi je ne doutois pas que s'ils chassoient le Pensionnaire Fagel, & rétablissoient leur Gouvernement, cette affaire ne se fît d'elle-même; aussi je ne leur témoignai avoir d'autre désir que de voir la République joüir de son ancienne liberté, sachant bien que le reste suivroit bien vîte, & que sans cela il n'y avoit rien à faire.

Je parlai à Van-Buning des affaires du Prince d'Orange; je lui dis que j'étois extrèmement surpris qu'on abusât le peuple de Hollande, en lui faisant accroire que Sa Majesté avoit confisqué le bien de ce Prince, & qu'on voulût sous ce prétexte lui donner des dommagemens. Je lui expliquai les raisons qui étoient con-

tre les prétentions du Prince d'Orange, il en fut fort satisfait, & me dit qu'il falloit représenter tout cela aux Etats Généraux s'ils me venoient parler de cette affaire, & qu'il ne croyoit pas qu'on envoyât en France, si on étoit bien éclairci de la vérité, & qu'en ce cas il n'y auroit pas lieu non plus de donner des dédommagemens.

Je mandai que ces Messieurs ne se mettoient gueres en peine des affaires du Prince d'Orange; mais que les uns par bienséance, les autres pour ne paroître pas trop animés contre lui, pourroient se laisser aller à faire des instances en sa faveur, & peut-être à lui accorder trente mille francs par an de dédommagement, à moins qu'on ne leur fît voir l'injustice de ses plaintes; & que comme il ne seroit point du tout à propos que ces Messieurs là donnassent un dédommagement au Prince d'Orange; premierement, parce que cela les feroit insensiblement entrer dans ses intérêts; & en second lieu, parce que le peuple

jugeroit par-là que ce Prince souffriroit beaucoup, & que cela pourroit porter les esprits à leur rendre leur affection qui étoit bien diminuée, je ferois tout ce qui me feroit possible pour l'empêcher.

Le dessein de Messieurs d'Amsterdam est de faire une réforme de troupes dans le mois de Novembre, lorsqu'on fera l'état de guerre de l'année prochaine. Ils ne veulent conserver que vingt-huit mille hommes, tant Infanterie que Cavalerie, comme ils firent après la paix de Munster.

Ils croyent que le Pensionnaire Fagel se démettra de sa Charge; il est vrai qu'il en fait toutes les mines: mais je suis persuadé qu'il n'en fera rien, si on ne l'y contraint par force. Il dit il y a huit ou dix jours, à un Bourguemestre d'Amsterdam, qu'il vouloit quitter sa Charge; celui-ci lui répondit qu'il feroit très-bien, & que s'il étoit en sa place il en feroit autant. Le Pensionnaire Fagel demeura tout court à cette réponse, car il ne s'y attendoit pas, & il croyoit

que l'autre l'inviteroit à demeurer dans le Gouvernement.

J'ai témoigné à ces Messieurs qu'il y alloit, & de leur réputation, & de leur sûreté, de lui faire faire son procès, après qu'il les avoit voulu faire passer dans toute l'Europe pour traîtres à leur Patrie. Je leur ai même fait connoître que Votre Majesté ne pourroit prendre confiance en eux tant que le Pensionnaire Fagel demeureroit dans le poste qu'il occupoit; qu'eux ne pourroient répondre de l'éxécution des Traités qu'ils feroient. Qu'ils voyoient que dans le tems qu'il avoit tout à appréhender; il venoit de dresser une résolution des Etats sur l'inclusion de Genes, contre la teneur de leur Traité; que s'ils laissoient passer cette conjoncture, qui leur étoit si favorable, il ne perdroit pas celles qui se rencontreront dans la suite, de rejetter la République dans de nouveaux embarras, & qu'avant qu'il fût deux ans ils se trouveroient à l'égard de Votre Majesté au même état où ils ont été depuis quelque

quelque tems, & dont ils ont eu tant de peine à se tirer.

Je me suis servi pour les persuader encore davantage d'un avis très-secret, mais très-sûr, que je venois de recevoir, qui est, que l'Envoyé d'Hanover qui est ici, ayant reçû ordre de son Maître de se retirer, lui a écrit pour lui remontrer que le Traité qu'il a fait avec les Etats expirera dans un an, & qu'il seroit à propos d'en solliciter le renouvellement. Je leur ai fait voir que cette pensée de renouveller le Traité n'est pas venue du Duc d'Hanover, mais de son Ministre à la Haye. Que ce Ministre n'agit que par les ordres du Prince d'Orange, à qui il écrivoit régulierement tous les jours à Loo, où il étoit; que l'on doit juger par-là des intentions de ce Prince, puisqu'il est notoire que le Duc d'Hanover n'a aucune liaison avec la République, mais avec le seul Prince d'Orange. Que ce Traité n'est pas un traité de commerce qui demande naturellement à être renouvellé, mais

un Traité qui a été fait pendant la guerre, & qui devoit plûtôt cesser après la paix faite, qu'être renouvellé.

Je découvris à mon retour d'Amsterdam, que ce qui avoit donné lieu à Van-Buning de croire que le Prince d'Orange alloit se raccommoder avec le Roi, étoit qu'un nommé Silvius, qui étoit auprès de la Princesse d'Orange, avoit dit au Prince qu'il avoit ordre du Roi d'Angleterre de lui témoigner que S. M. B. étoit persuadée que tout ce qu'il avoit fait étoit à très-bonne intention; & que comme le Roi d'Angleterre l'avoit aussi eue très-bonne de son côté, il falloit oublier le passé de part & d'autre, & qu'elle lui offroit en ce cas de le bien remettre auprès du Roi, & de lui faire avoir raison sur tout ce qu'il pouvoit prétendre en France: mais quoique Silvius eût pressé par trois ou quatre différentes fois le Prince d'Orange de songer à ses véritables intérêts, & d'écouter ses propositions, le Prince d'Orange ne voulut jamais l'écouter.

J'appris que l'Electeur de Cologne vouloit envoyer des Troupes à Liége, pour se rendre maître de cette Ville. Je mandai au Roi que cette marche ne feroit pas le mauvais effet qu'elle auroit fait avant l'échange des ratifications, & avant la retraite des Troupes du Roi des Pays-Bas Espagnols; que cette prompte exécution de la part du Roi, du Traité signé à la Haye, avoit tellement rassûré les esprits, qu'ils n'avoient fait aucune attention à une grande Lettre du Prince d'Orange, par laquelle il leur avoit remontré la conséquence qu'il y avoit de ne pas souffrir que M. l'Electeur de Cologne réduisît la Ville de Liége par la force des armes; il les avoit exhortés à s'entremettre pour terminer cette affaire à l'amiable.

Que l'on s'attendoit que le Roi feroit attaquer les Espagnols en Catalogne & en Italie, & qu'il augmenteroit ses propositions, puisqu'ils ne les avoient pas acceptées dans le tems; & j'assûrai Sa Majesté que les Etats Généraux le verroient faire sans y prendre aucune part.

On délivre tous les mois dans la Province de Hollande des Ordonnances pour la dépense du mois. C'est le Conseil de la Province qui est assemblé toute l'année qui dresse ces Ordonnances ; le Pensionnaire Fagel l'avoit induit à mettre dans les Ordonnances du mois d'Août le payement de la recrûe de dix mille cinq cents hommes, parce que la Province de Hollande n'avoit pas pris de résolution avant que de se séparer pour la cassation de cette recrûe : mais comme Messieurs d'Amsterdam avoient déclaré qu'ils la tenoient cassée à leur égard, & que plusieurs autres Villes étoient de ce sentiment : on fit déchirer ces Ordonnances des Conseillers Députés de Hollande, & on leur en fit refaire de nouvelles, dans lesquelles le payement de cette nouvelle recrûe n'étoit pas compris.

Lettre du Roi, du 10 d'Août 1684.

Le Roi me manda qu'il approuvoit la proposition que je faisois, de faire connoître aux Etats Généraux à combien montoient les contributions que le Prince d'Orange avoit tirées du

pays de Liége, & qu'il écrivoit pour cet effet à l'Evêque de Strasbourg & à M. Tambonneau. Cependant cette affaire ne fut pas poursuivie comme elle devoit l'être, & on manquoit à ces sortes de choses qui étoient essentielles, & par où on pouvoit le décréditer dans les Etats Généraux, & le brouiller avec eux, dans le tems qu'on lui suscitoit des affaires qui ne lui faisoient nul tort dans la République, & qui au contraire portoient les Etats Généraux à entrer dans ses intérêts.

Sa Majesté me manda qu'Elle se feroit rendre compte au plûtôt des raisons que les Marchands Hollandois pouvoient avoir pour prétendre le prix des marchandises qui avoient été vendues à Dunkerque.

Et qu'Elle vouloit bien que la République de Genes fut comprise dans la paix, si les Etats Généraux le demandoient instamment.

Mais je mandai au Roi que je lui répondois que les Etats Généraux ne souhaitoient autre chose de Sa 17 Août 1684.

Majesté qu'une exacte exécution du Traité de Treve, & qu'ils ne prendroient aucune part au refus qu'Elle feroit d'admettre la République de Genes dans le Traité d'Espagne.

Que le Résident de Munster m'avoit appris qu'on lui avoit envoyé l'état des contributions que le Prince d'Orange avoit tirées pendant la derniere guerre sur le pays de Liége; qu'il montoit à deux millions trois cens mille livres; qu'un Bourguemestre d'Amsterdam avoit pressé extraordinairement ce Résident de faire imprimer ce mémoire, ou de lui en donner copie; mais qu'il n'avoit voulu faire ni l'un ni l'autre. Que ces sortes de Ministres avoient toûjours peur de déplaire au Prince d'Orange; qu'ainsi il étoit à propos qu'il eût ordre de demander une Conférence aux Etats Généraux pour entrer en matiere, afin de terminer à l'amiable les différends qui étoient entre M. l'Electeur de Cologne & les Etats Généraux, conformément au mémoire qu'il avoit présenté; &

comme la répétition des contributions payées en faiſoit un des principaux articles, il auroit ſujet de délivrer dans cette Conférence un mémoire de ces contributions, & on ſeroit obligé d'en donner auſſi-tôt des copies à tous les membres de l'Etat. Si Votre Majeſté jugeoit à propos, pour plus grande ſûreté, qu'on ordonnât à ce Réſident de me communiquer cet état lorſqu'il le délivrera aux Etats Généraux, j'en ferois inceſſamment paſſer une copie dans le Conſeil d'Amſterdam, ſans même qu'on ſût qu'elle vint de moi. Ces Meſſieurs ne le demandent pas avec tant d'empreſſement, ſans avoir deſſein d'en faire un bon uſage. Il eſt conſtant que le Prince d'Orange en doit rendre compte aux Etats, & que depuis l'établiſſement de la République les contributions ſont toûjours entrées dans les coffres de l'Etat. Cependant le Prince d'Orange n'a rendu aux Etats Généraux que cent cinquante mille francs de toutes les contributions qu'il a levées, tant dans le

pays de Liége, que par-tout ailleurs.

Silvius fit des plaintes au Prince d'Orange de ce qu'il traitoit si bien M. de Montmouth. Le Prince d'Orange lui a répondu que si le Roi d'Angleterre avoit bien voulu le faire avertir plûtôt que cela lui déplairoit, il auroit vû ce qu'il auroit eu à faire; mais que le Roi d'Angleterre ne lui en a rien fait dire qu'après qu'il étoit engagé à recevoir M. de Montmouth à Diren. Que Chudley, qui avoit ordre de lui parler sur ce sujet, & qui avoit une Lettre du Roi d'Angleterre, l'avoit gardée dans sa poche, & s'est excusé sur ce qu'il n'avoit osé quitter la Haye pour le venir trouver à Vilworde: mais qu'à cette heure qu'il avoit reçû M. de Montmouth, il ne le pouvoit plus chasser, & qu'il continueroit à vivre avec lui comme il avoit fait jusqu'à présent. Silvius a encore dit qu'il avoit donné à son retour d'Angleterre une Lettre de M. le Duc d'Yorck à Madame la Princesse d'Orange, par laquelle le Duc d'Yorck lui reproche qu'elle a reçû

le Duc de Montmouth, que Madame la Princeſſe d'Orange ſe mit à pleurer après l'avoir lûe, & lui dit qu'elle n'étoit pas la maîtreſſe; & que puiſque M. le Prince d'Orange le vouloit ainſi, il falloit bien qu'elle obéît. Elle a bien changé depuis ce tems-là.

Silvius avoit donc témoigné qu'il vouloit s'en retourner: mais il a mandé depuis peu qu'il a différé ſon départ, voyant que les affaires prenoient un meilleur train, & que M. le Duc d'Yorck & le Prince d'Orange s'étoient écrits depuis un mois deux fois la ſemaine.

Je fus informé avant-hier au ſoir, par un homme fort de mes amis, qui le ſait de Van-Buning même, qu'il y a un Traité fort ſecret entre la Suede & la Maiſon de Lunebourg ſur différens intérêts, & entr'autres ſur ceux du Duc d'Holſtein. Van-Buning a dit à cet homme que c'étoit une choſe ſi ſecrete, qu'il n'y avoit pas trois perſonnes dans la République qui le ſuſſent; que c'étoit ce Traité là qui empêchoit la Maiſon de Lunebourg

d'entrer dans les propositions du Roi de Danemarck. Je donnai part de cet avis à l'Ambassadeur de Danemarck à la Haye, & je le mandai à M. de Rebenac à Berlin, pour en faire tel usage qu'il jugeroit à propos.

Les Etats Généraux me donnerent en même tems en Flamand les piéces justificatives de cent mille écus que deux Vaisseaux François ont pris sur leurs Vaisseaux des Indes d'Occident, de la maniere que j'ai eu l'honneur de le mander à Votre Majesté ; cette affaire leur tient fort au cœur, & je le sai des Bourguemestres d'Amsterdam, & des plus honnêtes gens qui ont intérêt à cette prise. Je leur témoignai que Votre Majesté n'étoit pas informée de cette affaire ; que j'aurois l'honneur de lui en rendre compte, & qu'ils pouvoient s'assûrer qu'Elle leur feroit rendre toute la justice qu'ils pouvoient raisonnablement désirer.

17 Août 1684. J'ai parlé au Résident de Munster, qui à ce que je vois n'a pas envie de livrer aux Etats Généraux l'état des

contributions levées. Il m'a dit à la vérité qu'il n'avoit point d'ordre là-dessus ; qu'il appréhendoit même qu'on ne lui eût envoyé cet état sans l'avoir bien examiné ; qu'il n'avoit pas reçû non plus les pieces justificatives de ces levées ; ainsi il seroit bon qu'il eût un ordre précis de délivrer ce mémoire aux Etats Généraux. Il m'a dit aussi que M. l'Electeur lui ordonnoit de faire entendre aux Etats, que si on vouloit lui quitter soixante & dix mille écus en principal, qui ont été touchés pour les ôtages de Zwol & de Deventer, il se rendroit fort facile sur le reste, c'est-à-dire qu'il n'en demanderoit rien. Cela me surprend, car les soixante & dix mille écus avec les intérêts ne peuvent monter qu'à cent mille écus, ce qui ne devroit pas entrer en comparaison avec deux millions trois cens mille livres.

Il y a eu un grand soulevement dans la Ville de Gorcum ; les créatures du Prince d'Orange de cette Ville là en ont fait naître l'occasion, 18 Août 1684.

ayant vendu à des Marchands le Canon de la Ville, ſans en rien communiquer au Conſeil; & qu'on étoit ſur le point de le livrer. Le peuple, & la meilleure partie des Magiſtrats, l'ont empêché. Cela a excité le tumulte, le Prince d'Orange y a envoyé des Troupes, qui, ſous prétexte que leur ordre étoit d'obéir aux Magiſtrats, ont exécuté ce que le Bourguemeſtre, ami du Prince d'Orange, a ſouhaité. Cet incident a fait découvrir que pendant la négociation de la Treve, les Députés de Gorcum ont agi de leur chef dans l'Aſſemblée de Hollande, ſans la participation du Conſeil de leur Ville. La conduite que le Prince d'Orange a tenue dans cette affaire, fait croire à bien des gens qu'elle pourroit avoir des ſuites: mais je n'y vois pas d'apparence.

24. d'Août 1684.

Le Prince d'Orange & M. de Montmouth étoient toûjours à la chaſſe à Diren. Ce Prince ne ſe contenta pas de lui donner en toutes occaſions beaucoup de marques de conſidération & d'amitié: il fit une choſe ſi

offenſante contre le Roi d'Angleterre & contre le Duc d'Yorck, que tout le monde en fut ſurpris.

Lorſqu'il vaque une place d'Echevin dans la Ville de Leyde, le Conſeil de la Ville en préſente trois au Prince d'Orange, & il en choiſit un. Un de leurs Echevins étant mort, ils envoyerent au Prince d'Orange à Diren le Bailly de leur Ville, avec un de leurs Conſeillers, pour lui porter la nomination de trois perſonnes. Ces deux Députés étant entrés dans une chambre, le Prince d'Orange les vint trouver, & ſans attendre qu'ils lui parlaſſent, il s'adreſſa au Bailly de Leyde, & lui dit qu'il étoit bien impudent d'oſer ſe préſenter devant lui après l'infame action qu'il avoit faite de livrer Armſtrong au Roi d'Angleterre; & lui demanda s'il ſavoit bien qu'il n'étoit pas en ſûreté à Diren, & que le Duc de Montmouth y étoit; qu'il pouvoit ſe venger ſur lui de la méchante action qu'il avoit faite: il le chaſſa enſuite honteuſement de ſa maiſon, & lui défendit de ſe préſenter jamais devant lui.

Ceux de Leyde n'ont pas été insensibles à l'affront qu'a reçû cet homme dans l'éxécution d'une commission qu'ils lui avoient donnée ; cependant ils tiennent leur rancune secrete, & peu de gens en ont connoissance, car ils ne voyent pas le moyen de se vanger : mais ils prétendent avoir satisfaction sur le retardement que le Prince d'Orange apporte à choisir un des trois sujets qu'ils ont présenté pour être Echevin, & comme il y a un tems limité dans lequel il doit faire cette élection, ils veulent à son refus la faire eux-mêmes. Ils avoient résolu pour cet effet de s'adresser à la Province de Hollande ; & afin que les Députés des Villes vinssent avec des instructions sur cette affaire, ils avoient demandé qu'elle fût mise pour un des points de convocation de l'Assemblée qui doit se tenir le cinquieme de Septembre prochain. Le Prince d'Orange l'a sû, & en a été si fort alarmé, qu'il est venu en secret à deux lieues de la Haye pour l'empêcher. On ne sait s'il a réussi, parce

que les points de convocation ne ſont pas encore dreſſés. Le Penſionnaire Fagel demeure depuis huit jours dans la maiſon qu'il a auprès de Leyde, & on croit qu'il y demeurera encore pour le moins autant de tems, afin de gagner ceux qu'il pourra dans le Conſeil de cette Ville.

Cependant je ſupplie Votre Majeſté de me permettre de lui faire obſerver le caractère de l'eſprit du Prince d'Orange, & combien il eſt peu capable de plier, & de prendre des expédiens propres à ſortir des affaires qu'il ſe fait ici, pour vouloir tout entreprendre avec une autorité abſolue. Il appréhende extrèmement que Meſſieurs de Leyde ne portent cette affaire dans l'Aſſemblée de Hollande; cette plainte pourroit en attirer beaucoup d'autres, & ce premier pas fait enhardiroit Meſſieurs d'Amſterdam à faire des propoſitions qui diminueroient notablement ſon autorité. Il ne tient qu'à lui de prevenir ce coup, en faiſant l'élection, cependant il ne la veut pas faire, parce qu'il ne peut ſe vaincre, ni céder en rien.

La raiſon pour laquelle il ne veut pas choiſir aucun des trois qui lui ſont préſentés, c'eſt qu'il n'y en a pas un qui ſe ſoit voulu engager à donner ſa voix pour mettre dans le Conſeil de Ville de Leyde une de ſes créatures, qui en a été chaſſé depuis dix-huit mois.

Je ne puis encore dire à Votre Majeſté quel train les affaires prendront ici; tout dépend de la vigueur de Meſſieurs d'Amſterdam, & il leur ſuffit d'oſer entreprendre pour venir à bout de tout ce qu'ils voudront. Je les vois dans une ferme réſolution de chaſſer le Penſionnaire Fagel, & de rétablir la forme de leur Gouvernement: mais je ne conviens pas avec eux des meſures qu'ils veulent prendre pour cela; ils ont un peu trop d'égards, & il eſt conſtant que s'ils temporiſent, & s'ils ne profitent pas de cette premiere conjonćture qui ſe préſente, ils auront de la peine à y revenir. Je n'ai rien omis pour leur faire comprendre cette vérité. Les plus honnêtes gens d'ici en ſont perſuadés;

ſuadés ; Meſſieurs d'Amſterdam le croyent auſſi : mais ils ne ſont pas encore bien convaincus des moyens que nous leur propoſons. Je ſupplie très-humblement Votre Majeſté d'être perſuadée que je ne perds aucune occaſion de leur bien repréſenter ce que je dois là-deſſus: en effet, je crois qu'il n'y a rien à cette heure de plus important à faire ici pour le ſervice de Votre Majeſté ; car, pour ce qui eſt de l'alliance, il ne faut pas que j'en diſe un mot davantage. Les bien-intentionnés ſavent les bonnes diſpoſitions de Votre Majeſté, & ils ont été fort ſatisfaits de la maniere dont je m'en ſuis expliqué à Van-Buning. Tous les Miniſtres Etrangers ſont fort alertes là-deſſus, & j'ai appris depuis peu, qu'auſſi-tôt que le Traité fut ſigné à la Haye, le Sieur Witſendorf, qui n'agit que par l'inſtigation du Prince d'Orange, manda au Sieur de Groot que Meſſieurs d'Amſterdam alloient travailler à faire une alliance avec la France ; qu'il devoit faire conſidérer deux choſes à M.

l'Electeur de Brandebourg, auprès de qui il étoit envoyé; l'une, que Messieurs d'Amsterdam alloient se jetter dans les bras de Sa Majesté, ensorte que le Prince d'Orange, & tout son parti, seroit entierement ruiné; l'autre, que les Etats étant attachés de cette maniere à Sa Majesté, toute l'Europe seroit dorénavant soûmise à ses volontés.

Je découvris que l'on travailloit pour raccommoder Messieurs d'Amsterdam avec M. le Prince d'Orange, & sur-tout le Prince de Nassau avec ce Prince; cela m'obligea à veiller de près à sa conduite.

Je mandai au Roi que j'avois été surpris d'apprendre par le Résident de Munster, que l'intention de son maître n'étoit pas de faire une simple alliance avec les Etats, mais une alliance pour la manutention des Traités de la Haye & de l'Empire. Que je ne savois si l'on avoit communiqué ces circonstances à Sa Majesté; mais qu'il me sembloit qu'il y avoit une grande différence entre une simple

alliance défensive, qui ne blesse personne, ou un simple acte de garantie que l'on donne à la partie intéressée; & une alliance de garantie, c'est ce que l'Angleterre voulut faire après la paix de Nimegue, & que Sa Majesté n'agréa pas. Que j'en avois dit mon sentiment au Résident de Munster, qui me répondit qu'il avoit ses ordres. Il est certain que M. l'Electeur de Cologne jettoit par-là les fondemens d'une ligue générale contre Sa Majesté.

Le Roi me manda que je tâchasse de pénétrer tout ce qui se négocioit entre le Duc d'Yorck & le Prince d'Orange, & que j'en donnasse avis à M. de Barillon, afin qu'il s'employât à empêcher une plus grande liaison de l'Angleterre avec le Prince d'Orange. Lettre du Roi du 24 Août 1684.

Qu'il feroit examiner le mémoire touchant les deux Vaisseaux des Indes d'Occident.

M. de Croissy me manda que les deux Vaisseaux François qui avoient fait les deux prises dans l'Amérique, Lettre de M. de Croissy, du 24 Août 1684.

étoient des Forbans qui n'avoient aucune commiſſion de Sa Majeſté, & qui pilloient ſur les ſujets comme ſur les étrangers.

Lettre du Roi, du 24 Août 1684. Le Roi me manda qu'il étoit bien ſurpris de voir que j'euſſe fait eſpérer aux Etats Généraux qu'il retireroit ſes Troupes des Pays-Bas après que les ſix ſemaines qui avoient été ſtipulées pour l'échange des ratifications ſeroient expirées, puiſque, comme je n'avois obligé Sa Majeſté, par l'article 3. du Traité de la Haye, à rappeller ſes Troupes qu'après l'échange, Elle ne voyoit aucune raiſon qui pût donner lieu aux Eſpagnols de prétendre qu'Elle retirât ſes Troupes, & que les contributions ceſſaſſent avant que le Roi Catholique eût envoyé ſa ratification ſur le nouveau Traité que les Miniſtres Impériaux avoient ſigné en ſon nom le onzieme du même mois. Qu'il ne ſervoit de rien de dire que par l'article 8. le Roi étoit engagé à faire ceſſer tous actes d'hoſtilité dans les Pays-bas, contre les Villes & lieux appartenans à la

Couronne d'Eſpagne, même dans le plat pays, ſi les Eſpagnols s'en abſtenoient, &c. car comme les Etats Généraux avoient aſſez reconnu que cette ceſſation de tous actes d'hoſtilité ne devoit pas empêcher l'exaction des contributions; & le ſéjour des Troupes Françoiſes en Flandre, puiſque l'un & l'autre étoit permis par l'article 3. juſqu'à l'échange des ratifications; on ne pouvoit tirer de cet article 8. aucun prétexte de dire que le Roi fût obligé de retirer ſes Troupes, & de faire ceſſer les contributions après l'expiration des ſix ſemaines, à moins que le Roi d'Eſpagne n'eût envoyé ſa ratification, & qu'elle n'eût été échangée, ou à la Haye, ou à Ratiſbonne; qu'ainſi toutes les plaintes des Miniſtres Autrichiens étoient mal fondées, & que les Etats Généraux avoient au contraire ſujet de ſe loüer de ſa patience, en ce que la ratification d'Eſpagne n'ayant pas été portée à la Haye dans le tems ſtipulé, par une délicateſſe peu convenable au bien de toute

l'Europe, Sa Majesté avoit bien voulu donner les mains à un nouveau Traité, & à un second délai de six semaines que les Ministres Autrichiens avoient crû nécessaire pour faire venir une ratification valable.

Le Roi ayant reçû les Traités signés à Ratisbonne avant que sa dépêche fût partie, Sa Majesté y ajoûta que celui qui regardoit l'Espagne, lui faisoit d'autant mieux voir combien étoient déraisonnables les plaintes & difficultés que faisoit le Marquis de Grana, qu'il devoit ou accepter ladite Treve ou la refuser; qu'au premier cas ses Troupes devoient demeurer en Flandre, & les contributions devoient être payées jusqu'à l'échange des ratifications; qu'au second cas, elle devoit retirer ses Troupes, mais qu'Elle n'étoit plus obligée à rendre Courtray ni Dixmude.

Que le Traité de la Haye contenoit deux stipulations fort distinctes; l'une en cas que l'Espagne l'acceptât & en envoyât sa ratification; l'autre

en cas qu'elle le refusât. Qu'il n'étoit plus queſtion du ſecond cas, puiſque les Miniſtres Autrichiens avoient accepté pour l'Eſpagne ; & qu'à l'égard du premier, Sa Majeſté ne devoit rendre Courtray & Dixmude aux Eſpagnols, qu'au cas qu'ils acceptaſſent le Traité, ainſi qu'il étoit porté par l'article 3. Que ſuivant l'article 5. Elle ne devoit retirer ſes Troupes qu'après cet échange ; & que par l'article 7. les contributions devoient être continuées juſqu'au jour de l'échange des ratifications d'Eſpagne ; qu'ainſi on n'avoit qu'à lire le Traité pour tomber d'accord que, non-ſeulement les plaintes du Marquis de Grana étoient mal fondées, mais encore qu'il devoit au contraire convenir inceſſamment des termes des payemens, & faire donner des cautions valables par les Communautés qui voudroient s'exempter des exécutions militaires.

Que je devois parler en ce ſens aux Etats Généraux, & leur déclarer que ſi les Eſpagnols ne ſe mettoient pas

plûtôt en devoir de ſatisfaire à cette obligation, Sa Majeſté feroit exiger les contributions par toute ſorte de moyens, & qu'on ne devoit pas eſperer que ſes Troupes ſortiſſent des Pays-bas Eſpagnols, avant que l'échange des ratifications fût fait, & le payement des contributions aſſûré, conformément au Traité.

31 Août 1684. Je ne perdis point de tems à exécuter les ordres du Roi, & dans une conférence que j'eus avec les Députés des Etats Généraux, pour leur donner part de la négociation de M. de Chanlais à Bruxelles, & des nouveaux ordres qu'il avoit reçûs de Sa Majeſté en conſéquence de la réponſe du Marquis de Grana : je pris prétexte de leur parler du Traité ſigné à Ratiſbonne, entre le Roi & le Roi Catholique, & je me ſervis de toutes les raiſons contenues dans la dépêche de Sa Majeſté au ſujet des contributions, & du ſéjour de ſes Troupes en Flandre. Les Etats Généraux ne purent s'empêcher de me dire, après bien des conteſtations, que les Eſpa-

gnols gâtoient eux-mêmes leurs affaires, & ils ne pûrent disconvenir que le Roi avoit raison à l'égard des contributions: mais à l'égard du séjour des Troupes, ils en témoignerent beaucoup d'inquiétude, & me dirent qu'ils n'auroient jamais signé le Traité s'ils n'eussent tenu pour assûré que le Roi n'auroit plus de corps d'Armée dans les Pays-Bas, apres les six semaines expirées. Qu'ils s'en étoient souvent expliqués dans nos conférences, & qu'il n'étoit jamais tombé dans l'esprit de pas un de la République que le Roi prétendît que ses Troupes demeurassent dans les Pays-Bas, après leur avoir offert de les faire joüir d'une grande tranquillité, jusqu'à s'être engagé à ne plus faire d'acte d'hostilité dans le plat pays si les Espagnols s'en abstenoient. Qu'il y avoit une grande différence entre le campement d'une Armée, & des courses que des Partis font, ou des levées de contributions; qu'ils convenoient que Sa Majesté pouvoit exiger des contributions, & faire des

hoſtilités, ſi les Eſpagnols en commettoient : mais que pour faire ſubſiſter des Troupes dans le pays Eſpagnol, on avoit pû juger de leurs ſentimens par les inſtances qu'ils avoient faites pour les en faire retirer, même avant les ſix ſemaines. Je leur répondis qu'on n'avoit rien ſtipulé par le Traité de la Haye, ſinon que les Troupes demeureroient juſqu'à l'échange des ratifications; que la même choſe étoit réglée par le Traité de Ratiſbonne; qu'il n'étoit plus queſtion que de ratifier & exécuter l'un ou l'autre de ces Traités, & que les Etats Généraux ne pouvoient demander des conditions plus avantageuſes pour les Eſpagnols, que celles que les Eſpagnols avoient ſtipulées eux-mêmes.

Il eſt certain que les Eſpagnols ayant ſigné un nouveau Traité à Ratiſbonne, les Etats ne pouvoient avec raiſon demander que le Roi retirât ſes Troupes des Pays-Bas avant l'échange des ratifications de ce Traité; auſſi lorſque je leur avois fait eſpérer

que le Roi feroit ſortir ſes Troupes des Pays-bas Eſpagnols, c'étoit en un cas tout contraire. Ils demandoient ſi les Eſpagnols, ne voulant pas ratifier le Traité de la Haye, & le Roi continuant la guerre contre eux, il laiſſeroit toûjours des Armées dans le plat pays, comme les Eſpagnols le leur faiſoient appréhender, & ſi Sa Majeſté n'exécuteroit pas le Traité fait avec eux en portant ſes armes ailleurs. Ce fut là-deſſus que je m'expliquai, & je crus ſuivre en cela les intentions du Roi. Je ne voulus point dire pour cela, & les Etats ne l'entendirent pas non plus, que le Roi ne fût pas en droit de faire lever des contributions, même par exécution militaire contre ceux qui ne payeroient pas, tant que la guerre dureroit: mais il faut remarquer que les Etats Généraux avoient mis dans leur projet que le Roi retireroit inceſſamment ſes Troupes. Comme ils trouverent plus à propos de ſe ſervir des articles que je leur avois donnés, ils ne s'aviſerent pas de marquer dans

quel tems le Roi retireroit ſes Troupes: mais ils me demanderent plus de dix fois ſi ce n'étoit pas l'intention de Sa Majeſté de ne plus avoir des Armées dans les Pays-bas Eſpagnols au bout de ſix ſemaines, en cas que les Eſpagnols ne ratifiaſſent pas, & de ſe réſerver ſeulement la liberté de faire la guerre dans le plat pays, ſi les Eſpagnols continuoient leurs actes d'hoſtilité. Ils compterent là-deſſus; ce fut la baſe de leur Traité, & ils n'y auroient jamais conſenti, s'ils avoient crû que les Armées du Roi puſſent demeurer dans les Pays-bas Eſpagnols.

Le Roi me fit réponſe qu'il l'avoit entendu de même, puiſqu'il me marquoit dans ſa Lettre du 24 d'Août, que ſi le Marquis de Grana refuſoit le Traité ſigné à Ratiſbonne, il devoit retirer ſes Troupes des Pays-bas Eſpagnols, & c'eſt une choſe ſur laquelle ceux du Gouvernement, & le même peuple, avoient ſi fort compté que ſi je leur euſſe déclaré que l'Eſpagne ne ratifiant pas, & la guerre

continuant entre le Roi & l'Eſpagne, Sa Majeſté prétendoit avoir ſes Armées campées dans les Pays-bas Eſpagnols; il n'en auroit pas fallu davantage pour leur faire prendre d'autres ſentimens, & une autre conduite.

Les Etats ne s'oppoſant pas à ce qui ſe faiſoit à Liége, & le Magiſtrat de cette Ville les ayant prié de s'entremettre pour terminer à l'amiable les démêlés qu'ils ont avec leur Electeur, ils ne l'ont pas voulu promettre, & ont commencé par demander à M. l'Electeur de Cologne s'il l'auroit agréable.

Meſſieurs de Leyde députerent une ſeconde fois au Prince d'Orange, pour lui préſenter les trois perſonnes qu'ils avoient nommées pour être Echevins, afin qu'il en choiſit un: mais il les renvoya, ſans les vouloir écouter. Cela les obligea de chercher dans leurs Regiſtres, pour voir ce qu'il y auroit à faire en pareille occaſion. Ils trouverent que la Charge de Stathouder ne donnoit pas le droit

au Prince d'Orange de faire la nomination des Echevins de Leyde. Que c'est un respect qu'on lui a rendu, & au feu Prince son pere; mais que cela appartient à la Province de Hollande, où le Prince d'Orange n'a que sa voix; de sorte qu'ils veulent s'adresser à la Province dans cette prochaine Assemblée. Le Prince d'Orange qui l'a sû a résolu de faire sa nomination cette semaine: mais les autres disent qu'ils ne la veulent plus recevoir. Ce seroit une grande affaire s'ils soûtenoient cette résolution jusqu'au bout, ce que je ne crois pas.

J'ai découvert que les amis du Prince d'Orange tâchent de faire concerter dans les actes de garantie, ce que chaque Province doit fournir de Troupes en cas de contravention aux Traités.

Premier Septembre 1684.

Les Députés des Etats Généraux revinrent chez moi, & me dirent qu'ils avoient fait rapport au Sieur de Crampriekt de ce que je leur avois fait savoir, & que quelques raisons qu'ils lui eussent alléguées, il s'étoit

toûjours plaint du logement des Troupes du Roi dans les Pays-bas Efpagnols. Ils me repréfenterent enfuite l'intérêt qu'ils avoient que le pays qui forme la barriere ne fût plus inquiété, ni par le campement des Troupes de Sa Majefté, ni par l'éxaction des contributions, & me prierent d'appuyer de mes Offices les inftances que leur Ambaffadeur, à qui ils devoient écrire ce même jour-là, auroit ordre de faire fur ce fujet.

Je ne répéterai point les raifons dont je me fuis fervi: je leur ai fait connoître qu'il n'étoit pas queftion de la feconde partie du Traité de la Haye, & qu'il ne s'agiffoit plus que de la premiere, & du Traité de Ratifbonne, qui y étoit conforme; & je leur ai tellement repréfenté, que non-feulement ils n'avoient aucun fondement pour faire une pareille demande, mais encore que les inftances qu'ils pourroient faire là-deffus auroient fort mauvaife grace, après que Votre Majefté a exécuté fi exactement tout ce dont Elle eft convenue.

Qu'ils m'ont déclaré que puiſque cela étoit, ils n'ordonneroient point à leur Ambaſſadeur de faire aucune inſtance auprès de Votre Majeſté pour faire retirer ſes Troupes des pays bas Eſpagnols : mais qu'ils lui ordonneroient ſeulement de ſupplier Votre Majeſté de vouloir bien ne pas faire exécuter le pays pour les contributions ; & que s'il arrivoit quelques démêlés là-deſſus, ils fuſſent remis à l'arbitrage du Roi d'Angleterre, conformément à l'article 7. du Traité ſigné à la Haye.

J'ai reconnu, Sire, par quelques entretiens que j'ai eus avec des perſonnes affidées au Prince d'Orange, qu'une des principales choſes dont ce Prince prétend avoir ſujet de ſe plaindre, c'eſt que M. le Procureur Général de Votre Majeſté au Grand'Conſeil, a réclamé la Souveraineté d'Orange, ce que l'on prétend être une infraction au Traité de Nimegue, & à tous les précédens Traités, par leſquelles Votre Majeſté a toûjours remis (à ce qu'il prétend) le Prince d'Orange

d'Orange dans la Souveraineté d'Orange.

Il est bon même de leur faire connoître que s'ils donnent le tems au Prince d'Orange, & à ses partisans, de regagner la faveur du petit peuple; malgré tous les justes sujets de mécontentement qu'ont donné aux Provinces-Unies les efforts & les violences que ce Prince a faits pour les engager malgré elles dans la guerre; les fausses accusations dont il s'est servi pour faire traiter de criminelle dans les Etats de Hollande, la fermeté avec laquelle la Ville d'Amsterdam a résisté à ses entreprises, & tout ce que son ambition lui a fait faire contre les droits & priviléges des principales Villes; il reprendra bientôt de nouvelles forces, & fera repentir ceux qui auront négligé les moyens de l'affoiblir. Lettre du Roi, du 31 Août 1684.

Le Roi me manda qu'il étoit surpris d'apprendre que l'Electeur de Cologne eût envoyé ordre à son Ministre à la Haye, sans lui en avoir rien communiqué, de faire une allian- Lettre du Roi, du 31 Août 1684.

ce avec les Etats Généraux pour la manutention des Traités de Treve, & qu'il envoyoit un Courier à l'Evêque de Strafbourg pour l'obliger à faire au plûtôt révoquer cet ordre, & qu'il fe promettoit que, comme il vouloit bien de bonne foi exécuter lefdits Traités, cet Electeur n'entreroit point dans des ligues qui, par des interprétations captieufes, pourroient tourner dans la fuite contre fes intérêts.

Que je devois faire inftance aux Etats Généraux à ce qu'ils me donnaffent un acte de garantie pour Sa Majefté, des Traités qui avoient été fignés.

7 Septembre 1684. Le Prince d'Orange fut obligé de plier touchant l'affaire de Leyde. Il fit la nomination des Echevins, avant que l'Affemblée des Etats de Hollande commençât; & comme ceux de Leyde avoient témoigné qu'ils n'accepteroient plus cette nomination, il leur fit dire qu'il n'avoit pas bien compris d'abord l'affaire, & qu'il y avoit du mal entendu. Que cepen-

dant il avoit fait la nomination dans le tems porté par leur billet de présentation ; & comme il avoit encore ce billet, ils ont reçû la nomination selon qu'ils l'avoient souhaité, & sans que ceux qui ont été nommés Echevins se soient engagés de paroles à donner leur voix pour remettre dans la Magistrature un homme attaché au Prince d'Orange.

Je n'ai pas laissé de représenter une chose au Résident de Munster, dont il n'a pû disconvenir, qui est que ce Traité, tout innocent qu'il lui paroît, étant proposé par un Prince attaché aux intérêts de Votre Majesté, sera cependant le fondement d'une ligue générale contre Votre Majesté, parce que, comme je lui ai déja dit, cela facilitera au Prince d'Orange le moyen de faire faire de semblables Traités avec d'autres Princes, qui, n'ayant pas les mêmes sentimens que M. l'Electeur de Cologne, se prévaudront contre Votre Majesté de l'union qu'ils feront ensemble ; & la Lettre que les Etats ont reçûe ces 7 Septembre 1684.

jours-ci de M. d'Haren, eſt venue fort à propos pour confirmer ce que je lui diſois, & ce que je lui avois dit, il y a quinze jours, qui arriveroit; car M. d'Haren a mandé aux Etats Généraux queM. d'Oxenſtiern l'étoit venu trouver pour le prier de preſſer les Etats Généraux de ſonger à l'alliance entre la Suede & les Etats Généraux, ſur quoi lui Haren ſe rapporte à la Lettre ſecrete qu'il a écrite au Greffier Fagel. Tout ce que j'ai pû pénétrer de cette Lettre ſecrete, c'eſt qu'on a repréſenté à M. d'Haren que le Traité d'aſſociation étant détruit par le Traité de Treve, le Roi de Suede ſeroit très-aiſe de renoüer une alliance avec les Etats Généraux pour la manutention de ces Traités. J'ai donc repréſenté au Réſident de Munſter, que le Penſionnaire Fagel ſe ſervira de ſes inſtances pour faire voir que la France approuve ces ſortes de Traités; que ſous ce prétexte il lui ſera aiſé de faire conclurre celui de Suede; que le Duc d'Hanover en attendra la concluſion pour ſe

préſenter, & qu'il ſe formera une ligue ici avec le Prince d'Orange. Que le Traité que M. l'Electeur de Cologne propoſoit à l'Etat ne ſeroit pas préjudiciable à Votre Majeſté ſi la République étoit ſur le pié où elle doit être, puiſqu'en ce cas elle pourroit demeurer en même tems unie à Votre Majeſté, & alliée à l'Electeur de Cologne; mais que les choſes ne ſont pas encore en cet état-là, & que s'il y avoit de la diſpoſition à les y mettre, les Traités que l'on feroit à cette heure y ſeroient un grand obſtacle, puiſqu'ils donneroient de nouvelles forces au Prince d'Orange & au Penſionnaire Fagel, & de toutes autres vûes aux Etats Généraux qu'ils n'ont à cette heure.

Les Etats Généraux me firent encore de fortes inſtances en faveur des Marchands intéreſſés au Vaiſſeau, dont les marchandiſes ont été vendues à Dunkerque.

Je mandai au Roi que la Lettre dont il m'avoit honoré le 31 d'Août, contenoit deux points principaux; le 11 Septembre 1684.

premier, & le principal, concernoit ce qu'on devoit attendre de Meſſieurs d'Amſterdam pour le bon rétabliſſement du Gouvernement de cette République; le ſecond regardoit la conduite du Prince d'Orange envers le Roi d'Angleterre, & avec le Duc de Montmouth.

Je commencerai par rendre compte à Votre Majeſté de ce que j'ai appris touchant ce qui ſe paſſe entre le Roi d'Angleterre, M. le Duc d'Yorck, le Prince d'Orange, & M. le Duc de Montmouth.

M. le Duc d'Yorck écrit deux fois la ſemaine à M. le Prince d'Orange, je le ſai par un homme qui a vû les Lettres; elles ſont adreſſées à un nommé Dalone, Sécretaire de la Princeſſe d'Orange, qui les envoye à Silvius à Diren; on ne les cache pas à cet homme, qui connoît fort bien l'écriture de M. le Duc d'Yorck. Le Prince d'Orange s'enferme pendant deux heures avec le Duc de Montmouth lorſqu'il a reçû ces Lettres.

Je découvris auſſi que Godolphin

écrivoit des Lettres au Prince d'Orange de la part du Roi d'Angleterre, pour lui reprocher sa conduite, & pour tâcher de le ramener : mais le Prince d'Orange n'y répondoit point.

M. de Montmouth envoya dans ce tems-là un de ses confidens en Angleterre, qui s'étant enivré la veille de son départ, dit à un homme de ses amis que l'on verroit dans peu un grand changement en Angleterre, & lui fit entendre qu'il vouloit parler du rétablissement de M. de Montmouth.

Pour ce qui regarde ce qu'on doit attendre de Messieurs d'Amsterdam pour le rétablissement du bon Gouvernement de la République, je continuerai d'apporter tous mes soins pour être exactement informé de tout ce qui se projettera & passera de plus secret, & je crois avoir pris d'assez bonnes mesures pour en être bien averti. Ce que j'en ai pû pénétrer jusqu'à cette heure ne peut encore faire juger à quoi les choses aboutiront. Messieurs d'Amsterdam connoissent parfaitement leurs intérêts,

& l'on ne peut gueres leur représenter les raisons qu'il y a de chasser le Pensionnaire Fagel, de rétablir l'ancien Gouvernement, de se mettre hors du danger d'être sacrifiés au ressentiment du Prince d'Orange, qu'ils savent être incapable de pardonner. On ne peut dis-je leur rien alléguer là-dessus qu'ils n'en disent encore davantage, & ne fournissent eux-mêmes des raisons encore plus solides que celles qu'on leur expose. On ne peut non plus rien ajoûter à la peur qu'ils ont que le Prince d'Orange ne se porte à des entreprises violentes contre eux ; ils font garder leur Ville avec toute la diligence possible ; ils ont du canon prêt en plusieurs endroits, pour être placé sur les remparts en peu de tems, & ils ont des védetes sur les chemins pour prévenir les surprises : mais je ne vois pas qu'ils prennent les mesures nécessaires pour exécuter leurs bons desseins. Une des choses qui les empêche le plus, c'est qu'ils ne sont pas tous d'un même avis ; Van-Buning est autant

que jamais contre l'aliance de la France, & il voit bien que si on pousse le Prince d'Orange & le Pensionnaire Fagel, la République sera obligée de s'attacher entierement aux intérêts de Votre Majesté; ainsi il voudroit pouvoir chasser le Pensionnaire Fagel, & se raccommoder avec le Prince d'Orange, d'une maniere que les Etats demeurassent dans les intérêts de l'Angleterre; & comme ceux d'Amsterdam se persuadent qu'en tenant une certaine conduite, & temporisant, ils viendront insensiblement à bout de ce qu'ils souhaitent; ils laissent écouler le tems, & ne profitent pas comme ils le devroient de l'occasion qui se présente. Le Prince d'Orange de son côté voit la nécessité qu'il y a de se raccommoder avec Messieurs d'Amsterdam; il employe trois personnes pour cela, dont Beverning en est une; & j'ai découvert depuis hier au soir que Messieurs d'Amsterdam ont répondu aux propositions qu'il leur a fait faire. Ils lui ont fait témoigner qu'ils vou-

loient fort bien vivre en bonne intelligence avec le Prince d'Orange, pourvû qu'il consentît que son pouvoir fût limité selon ce qui s'est pratiqué sous les autres Gouvernemens, & qu'on réformât leurs Troupes jusqu'à vingt-huit mille hommes. Cette réponse est fort bonne; car il est constant que si les Troupes étoient réduites à vingt-huit mille hommes, & si le Prince d'Orange n'avoit pas plus d'autorité dans le Gouvernement qu'en ont eu ses prédécesseurs, les affaires changeroient bientôt de face: mais quelque bonne que soit cette réponse, il est toûjours dangereux que Messieurs d'Amsterdam entrent dans une telle négociation.

Messieurs d'Amsterdam sont persuadés qu'ils perdroient plus qu'ils ne gagneroient s'ils vouloient précipiter les choses. Que dans la forme de leur Gouvernement le tems fait tout; & je sai de bonne part que leur sentiment est qu'ils doivent, avant que d'entamer les grandes affaires, ôter au Prince d'Orange, par la ré-

forme des Troupes, les moyens d'éxécuter les résolutions qui pourroient renverser le Gouvernement, & ruiner la liberté de la République; car ils sont convaincus, & le Prince d'Orange s'en est assez déclaré; qu'il mettra tout en usage pour maintenir le Pensionnaire Fagel.

Pour ce qui est de faire de nouvelles alliances, ils m'ont fait assûrer depuis deux jours qu'ils ne consentiront à aucunes, ni avec la Suede, ni avec aucun autre Prince; connoissant fort bien, par ce qui s'est fait ci-devant, qu'ils tomberoient inévitablement par ce moyen dans le même état d'où ils ont eu tant de peine à sortir. Je sai que dans cette Assemblée de Hollande ils veulent proposer le retranchement des appointemens du Comte de Waldeck, ne voulant pas souffrir que pendant qu'il est Général des Troupes de l'Empereur, il touche de l'Etat de si grandes sommes tous les ans; & ils ont pris la résolution de faire accorder ses appointemens & la Charge de Maréchal Gé-

néral au Prince de Naſſau : mais ils tiennent cette réſolution très-ſecrete, afin qu'aucun membre de l'Aſſemblée ne la pénetre, parce qu'ils veulent être les premiers à faire cette propoſition, afin que le Prince de Naſſau leur en ait toute l'obligation, & demeure toûjours uni avec eux.

Comme la fermeté que Meſſieurs d'Amſterdam ont eue de dire qu'ils tenoient à leur égard la recrûe de dix mille hommes pour caſſée, eſt cauſe qu'elle n'a pas été miſe ſur la dépenſe du dernier mois, & que ces Troupes ſont réformées par-là ſans que les Etats Généraux en ayent pris une réſolution formelle; le Prince d'Orange a remontré par une Lettre aux Etats de Hollande, qu'il n'étoit pas juſte de ne pas continuer à payer les Officiers juſqu'à ce que les Etats Généraux leur faſſent déclarer cette réforme; & il a demandé qu'on les en avertît, & qu'on les payât juſqu'au 22 du mois prochain. Comme il y a quelque juſtice là-dedans; puiſqu'on ne pouvoit raiſonnablement faire

porter aux Officiers les frais de l'entretien de cette recrûe avant que la caſſation en eût été faite, par une réſolution de la Province de Hollande, on y conſentit, & en même tems on prit une réſolution qui confirma cette caſſation que Meſſieurs d'Amſterdam avoient prononcée de leur autorité privée.

Les Députés des Etats Généraux me vinrent faire des plaintes, de ce qu'au préjudice des Traités qui avoient rétabli le Prince d'Orange dans ſa Souveraineté, on avoit enlevé des perſonnes dans la Principauté d'Orange, & qu'on les avoit menées dans les priſons d'Aix. Je leur témoignai que je n'étois pas inſtruit de l'affaire dont ils me parloient; mais que j'étois bien aſſûré que les Officiers de Sa Majeſté n'avoient fait en cela que ce qu'ils étoient en droit de faire; & ſur ce qu'ils m'alléguerent que Sa Majeſté avoit rétabli le Prince d'Orange dans ſa Souveraineté, je leur répliquai qu'Elle l'avoit rétabli dans la poſſeſſion & dans tous 14 Septembre 1684.

ſes droits ; mais qu'Elle ne lui en avoit pas plus donné que ce qui lui devoit appartenir légitimement. Ils ne parurent pas s'intéreſſer beaucoup dans cette affaire.

Ils me firent dans cette même Conférence des inſtances très-fortes pour ces Marchands de Vin de la Haye, dont les Vins & les Eaux-de-Vie avoient été vendus à Dunkerque.

Je communiquai à Meſſieurs d'Amſterdam l'ordre que le Roi m'avoit donné, de demander aux Etats Généraux des Actes de garantie des Traités qui avoient été ſignés ; ils me témoignerent qu'ils approuvoient extrèmement cette propoſition, parce que ſi elle étoit acceptée, elle diſpoſeroit les eſprits à un plus grand engagement ; & ſi le Prince d'Orange & le Penſionnaire Fagel y apportoient de l'obſtacle, on pourroit par la même raiſon refuſer de donner un Acte de garantie à l'Empire : mais ils jugerent à propos que je n'en fiſſe l'ouverture qu'après que l'on auroit appris à la Haye que les rati-

fications feroient échangées, & depuis ils trouverent à propos que je n'en parlaffe point que lorfque la Province de Hollande feroit affemblée.

Les Députés des Etats Généraux m'apporterent une réfolution qui portoit que le Prince d'Orange avoit fait lire dans leur Affemblée un mémoire des gens de fon Confeil, contenant que comme l'année précédente l'Intendant du Roi en Provence, nonobftant les proteftations faites par ceux du Parlement d'Orange, avoit fait enlever de cette Ville quatre ou cinq de fes anciens Citoyens; les avoit fait mettre dans une rude prifon à Aix, & les y avoit tenus enfermés jufqu'à ce que quelques-uns d'eux ayant été forcés d'abjurer leur Religion, ceux qui n'y avoient pas voulu condefcendre avoient été expofés à faire amende honorable publique, avec ce qu'il y a d'ignominies qui accompagnent de femblables exécutions.

Le Roi me manda qu'il avoit fait

14 Septembre 1684. examiner dans son Conseil les procédures qui avoient été faites au sujet des Vaisseaux menés à Dunkerque, & des marchandises de chargement ; mais que quelque disposition qu'il eût à rendre aux Marchands Hollandois la plus favorable justice qu'ils pussent raisonnablement espérer, le droit des Armateurs particuliers avoit paru si incontestable, qu'il n'auroit pû, sans leur faire injustice, leur ôter ce qui leur appartenoit.

21 Septembre 1684. J'envoyai un Gentilhomme au Prince de Nassau, sous prétexte de lui faire un compliment sur son mariage ; mais en effet, pour découvrir en quelle situation les affaires étoient en Frise. Par le rapport qu'on m'en fit, je connus que le Prince d'Orange faisoit toutes les démarches possibles pour se bien remettre avec Messieurs d'Amsterdam, & avec le Prince de Nassau. Que ce Prince étoit néanmoins encore dans les mêmes sentimens où il avoit été ; qu'il avoit même témoigné beaucoup d'inquiétude d'un avis qu'il avoit reçû que Messieurs

ſieurs d'Amſterdam ſe raccommodoient avec le Prince d'Orange. Je fis aſſûrer le Prince de Naſſau que c'étoient de faux bruits que le Prince d'Orange faiſoit courir, pour le déſunir d'avec Meſſieurs d'Amſterdam. J'en parlai à quelques-uns d'eux dans un voyage que j'y allai faire, ſous prétexte d'y accompagner M. de Meſmes, qui m'étoit venu voir à la Haye. Je leur fis connoître l'intérêt qu'ils avoient, non-ſeulement d'éclaircir M. le Prince de Naſſau ſur ce qu'il appréhendoit de leur accommodement, mais encore d'empêcher que le Prince d'Orange à l'avenir ne pût avec quelque fondement faire courir ces mêmes bruits, ce qu'ils ne pouvoient faire qu'en communiquant toutes choſes à M. le Prince de Naſſau; que s'ils n'en uſoient de la ſorte, le Prince d'Orange feroit naître tous les jours entr'eux des défiances dont il profiteroit. Qu'ils en pouvoient aiſément juger par ce qui ſe paſſoit, puiſque dans le tems qu'il faiſoit accroire au Prince de Naſſau

qu'il se raccommoderoit avec Messieurs d'Amsterdam, il tâchoit de persuader à Messieurs d'Amsterdam que le Prince de Nassau & lui étoient sur le point de se remettre bien ensemble, & qu'ils ne pouvoient empêcher ni détruire ces sortes d'artifices que par une bonne & sincere correspondance entr'eux.

J'appris dans ce même voyage que huit ou dix jours après que la Treve fut signée à la Haye, les Ministres de Suede & d'Hanover déclarerent au Prince d'Orange que leurs Maîtres se feroient fort d'empêcher que la Treve ne fut conclue dans l'Empire, s'il pouvoit empêcher la ratification du Traité de Treve.

Je fus informé aussi, en grand secret, que l'Envoyé de Brandebourg avoit proposé au Pensionnaire Fagel de faire une alliance entre M. l'Electeur de Brandebourg & les Etats Généraux : mais il prit si mal son tems, dans la conjoncture de la signature de la Treve, que le Pensionnaire Fagel lui répondit que les Etats

étoient rebutés de toutes ces alliances, qui ne ſervoient qu'à leur tirer de l'argent, après quoi on les abandonnoit dans le beſoin; & puis il ajoûta, ſoit par emportement, ſoit par artifice, que ſi le Prince d'Orange l'en croyoit, il rechercheroit les bonnes graces du Roi, & laiſſeroit l'Electeur de Brandebourg.

Je m'éclaircis auſſi de ce qui s'étoit paſſé entre le Prince d'Orange & les Régens de cette Ville là. Je trouvai que les choſes n'étoient pas au point qu'on les avoit dites au Prince de Naſſau; mais néantmoins que les paroles que le Prince d'Orange, & Meſſieurs d'Amſterdam s'étoient données de part & d'autre, alloient un peu trop loin, & que j'avois eu raiſon de me défier auſſitôt que j'avois appris qu'on étoit entré en négociation. Je ſus donc que le Prince d'Orange avoit promis à Meſſieurs d'Amſterdam tout ce qu'ils lui avoient demandé, c'eſt-à-dire qu'il ſe gouverneroit dorénavant ſelon les Lois de la République; & Meſſieurs 28 Septembre 1684.

d'Amſterdam avoient promis d'oublier tout le paſſé. Je parlai confidemment à quelques-uns d'eux des ſuites qu'auroit ſans doute un pareil engagement ; que le Prince d'Orange avoit en cela tout ce qu'il pouvoit ſouhaiter, qui étoit d'empêcher que Meſſieurs d'Amſterdam ne profitaſſent de l'occaſion préſente pour ôter l'adminiſtration des affaires au Penſionnaire Fagel ; qu'il n'avoit garde de ne pas témoigner qu'il étoit prêt d'entrer dans leurs ſentimens, parce qu'il vouloit éviter qu'on ne fît les propoſitions qui ſe devoient faire dans l'Aſſemblée du mois de Novembre ; mais que quand l'état de guerre ſeroit une fois réglé, & que le Penſionnaire Fagel ſeroit à couvert de tout ce qu'on pouvoit faire à cette heure contre lui, on verroit que le Prince d'Orange reprendroit bientôt ſes premieres briſées, & que ſi ce n'étoit dans trois mois, ce ſeroit dans ſix qu'il engageroit les Etats dans des ſentimens contraires aux intérêts du Roi ; & qu'alors il ſauroit

bien ſe vanger de Meſſieurs d'Amſterdam, & qu'il exécuteroit le deſſein qu'il avoit manqué cette fois-ci, d'opprimer leur liberté, & de diſpoſer ſouverainement de leurs Troupes. J'ajoûtai à cela beaucoup d'autres raiſons, qui ſeroient trop longues à répéter; de ſorte que l'homme que le Prince de Naſſau avoit depuis ſept ou huit mois à Amſterdam, s'étant plaint hautement de ſa part de cette eſpece d'accommodement, les Bourguemeſtres-Régens tinrent un Conſeil ſecret, dans lequel ils réſolurent de me donner un entier éclairciſſement de ce qui s'étoit paſſé entre le Prince d'Orange & eux: mais comme des trois Bourguemeſtres qui étoient ce jour-là dans Amſterdam, il y en avoit deux qui s'expliquoient aſſez mal en François, Van-Buning fut chargé de cette commiſſion. J'en fus averti avant qu'il vînt chez moi, & je crus lui devoir parler tout autrement que je n'aurois fait à un autre. Je ſavois qu'il auroit pris avantage, ſi j'avois voulu entrer avec lui

dans le détail du Gouvernement; mais aussi je savois qu'il appréhendoit extrèmement la guerre; qu'il comprenoit que l'Etat seroit ruiné, s'il encouroit les mauvaises graces de Votre Majesté, & qu'il connoissoit assez que les choses n'étoient pas encore disposées à pouvoir s'unir avec l'Angleterre; c'est pourquoi je me tins fort réservé avec lui. Je lui témoignai que je ne prétendois pas entrer dans le détail de leur Gouvernement; mais qu'il devoit bien juger lui-même que le Roi se regleroit sur la conduite qu'ils tiendroient ici. Je parlai ensuite à un autre plus ouvertement; je lui représentai tout ce que Sa Majesté avoit fait pour maintenir la liberté de la République, & particulierement en faveur de la Ville d'Amsterdam, & le peu de reconnoissance que Sa Majesté en devoit attendre, lorsque le Prince d'Orange & le Pensionnaire Fagel en demeureroient les maîtres. Que j'étois persuadé de la bonne intention de Messieurs d'Amsterdam; mais qu'ils

étoient fort trompés de croire ſe maintenir dans leur autorité, & même dans leur liberté, s'ils ne profitoient de cette occaſion pour rétablir l'ancien Gouvernement. Le Sieur Hop, Penſionnaire d'Amſterdam, me parla auſſi ſur ce ſujet; il me dit qu'il étoit vrai que Meſſieurs d'Amſterdam, connoiſſant qu'on ne pouvoit, ſans faire beaucoup de violence, entreprendre d'ôter les Charges au Penſionnaire Fagel, & voyant d'ailleurs que le Prince d'Orange donnoit les mains au rétabliſſement de l'ancien Gouvernement, ils avoient crû qu'il étoit plus convenable au bien de la République de ne pas pouſſer de certaines choſes à l'extrémité, & d'en faire cependant d'autres du conſentement du Prince d'Orange & du Penſionnaire Fagel, qu'ils auroient eu peine à obtenir ſans cela; & il m'a proteſté que c'étoit plûtôt un éclairciſſement que Meſſieurs d'Amſterdam avoient eu avec le Prince d'Orange qu'un accommodement. Qu'il ne me demandoit que juſqu'à

la prochaine Aſſemblée de Hollande pour juger de la fermeté de Meſſieurs d'Amſterdam, & pour les voir agir dans cette Aſſemblée, d'une maniere qui feroit bien connoître qu'ils ne ſongent pas à ménager le Prince d'Orange, & qu'ils n'avoient d'autre but que de maintenir la liberté de la République; qu'il me prioit de croire que Meſſieurs d'Amſterdam avoient les mêmes ſentimens qu'ils avoient toûjours eus de s'unir avec le Roi. Je lui témoignai que j'en étois perſuadé; mais qu'ils s'ôtoient eux-mêmes les moyens de les exécuter. Il me répliqua qu'il m'aſſûroit du contraire, & qu'il vouloit bien me dire en grande confidence qu'ils travailloient ſur les inſinuations que je leur avois faites des bonnes diſpoſitions où étoit Sa Majeſté pour favoriſer leur commerce, à dreſſer un mémoire qu'ils donneroient aux Etats Généraux, & que je verrois dans quel tems ils feroient des propoſitions là deſſus.

Ce que je puis dire de tout ceci eſt qu'il me paroît que Meſſieurs d'Am-

ſterdam ont la meilleure intention du monde; mais que comme ils ne ſont pas bien unis entr'eux, Van-Buning s'étant toûjours oppoſé à tout ce qu'ils ont voulu faire depuis la concluſion de la Treve, ils ont abandonné le deſſein de pouſſer à cette heure le Penſionnaire Fagel, & croyent que ſans ſe porter à ces extrémités ils pourront venir à bout de tous leurs deſſeins. Pour moi, je ne le crois point, & je n'y vois pas d'apparence, d'autant plus qu'ils ne ſe diſpoſent pas à rétablir le Gouvernement de Gueldres, d'Utrecht, & d'Overiſſel; Van-Buning ayant empêché formellement que la Province de Friſe n'en fît la propoſition dans les Etats Généraux, qui étoit le point fondamental de toutes choſes. Je crois même qu'ils ne rechercheront pas le Prince d'Orange ſur les contributions du pays de Liége. Le Conſeil de M. l'Electeur de Cologne eſt cauſe que ce coup a manqué, n'ayant pas voulu que ſon Réſident donnât communication du mémoire de ces con-

tributions dans le tems que Meſſieurs d'Amſterdam le demandoient avec empreſſement.

Je ſai très-poſitivement que Van-Buning écrit ſouvent à des Miniſtres du Roi l'Angleterre, & l'on m'a aſſûré auſſi que l'on a écrit par ordre du Roi d'Angleterre à Van-Buning, pour ne pas pouſſer le Prince d'Orange à l'extrémité, & pour avoir plus de ſoin de ce Prince qu'il n'en avoit lui-même, & auſſi pour maintenir les Etats dans la ſituation où ils ſont, ſans permettre qu'ils s'uniſſent plus étroitement aux intérêts de Votre Majeſté.

Pour ce qui eſt des marchandiſes qui ont été confiſquées & vendues à Dunkerque, autant que j'en ai pû être informé, elles peuvent être réputées de bonne priſe, à prendre les choſes à la rigueur, puiſqu'elles ont été dans un bâtiment de la domination du Roi d'Eſpagne : mais il eſt conſtant que les Marchands ont été dans la bonne foi, & que ce Vaiſſeau là a paſſé depuis quatre ans pour Fran-

çois. Que les Officiers de Votre Majesté l'ont reconnu tel, & que ces gens-ci l'ayant trouvé à Nantes, y ont embarqué leurs marchandises comme sur un Vaisseau François.

J'ai appris que Van-Buning, & les autres Bourguemestres-Régens d'Amsterdam, ont donné part au Conseil de la Ville d'Amsterdam, de ce qui s'est passé entr'eux & le Prince d'Orange; que leur conduite n'a pas été approuvée, & que la plus grande partie de ce Conseil a jugé qu'on n'avoit pas dû entrer dans ces éclaircissemens; bien que Van-Buning ait voulu les faire passer pour très-innocens. 5 Octobre 1684.

En effet, Sire, je ne vois pas que Messieurs d'Amsterdam se soient encore engagés fort avant; je sai même, de très-bonne part, qu'ils ont résolu unanimement de ne pas souffrir dorénavant que le Prince d'Orange fasse la moindre chose contre les Lois du Gouvernement: mais ils en ont fait assez pour rassûrer le Pensionnaire Fagel de la peur qu'il a eue d'ê-

tre démis, & pour donner lieu aux créatures du Prince d'Orange de faire accroire qu'ils se sont raccommodés avec lui. Je pense qu'on ne peut faire de jugement solide, sur ce qu'on doit attendre de ce Gouvernement, que dans le tems de l'Assemblée du mois de Novembre. On verra alors, par les démarches de Messieurs d'Amsterdam, ce qu'on peut espérer d'eux à l'avenir. Je fais agir quelques personnes de mes amis sous main, sans paroître moi-même y prendre aucune part, pour porter Messieurs d'Amsterdam à demander dans l'Assemblée du mois de Novembre une nouvelle réforme des Troupes.

Cependant il semble que les Etats Généraux ne songent point à prendre aucun engagement. Ils ont rappellé M. de Haren, Ambassadeur en Suede, & M. Damerongue, aussi-bien que le Sieur Moering, leurs Envoyés en Brandebourg & en Danemarck, & ont résolu de faire revenir au printems le Sieur Hemskerke, Ambassadeur à Madrid.

Ils n'ont pas répondu non plus trop favorablement à la propoſition que M. d'Oxenſtiern a faite à M. de Haren, de renouveller l'alliance qui a été faite entre la Suede & eet Etat en 1645, & qui doit expirer en 1685. Je ſai de bonne part que cette affaire ayant été miſe en délibération dans la Province de Hollande, on a réſolu de répondre à M. d'Oxenſtiern qu'ils ne voyoient pas à quoi pourroit ſervir ce renouvellement d'alliance, puiſqu'on n'y peut ſtipuler que deux choſes; l'une la défenſe mutuelle en conſéquence des Traités de Weſtphalie; l'autre le reglement de Commerce & de Marine entre la Suede & cet Etat. Que pour la défenſe mutuelle, ils ont fait un Traité d'aſſociation; & à l'égard du commerce ils ont fait un Traité incontinent après la paix de Nimegue. Que cependant, ſi M. d'Oxenſtiern vouloit donner un projet, il pourroit en charger l'Ambaſſadeur des Etats avant ſon départ.

Un Colonel des Etats Généraux, 12 Octobre 1684.

affectionné à l'Espagne, alla en poste à Vienne pour offrir au Marquis de Borgomaniero les dix mille hommes que les Etats Généraux avoient licentiés. On ne douta point que ce ne fût du consentement du Prince d'Orange. Cet Officier fit son Traité; mais il ne put être exécuté, parce que l'Empereur avoit stipulé que les Etats Généraux entretiendroient ces dix mille hommes jusqu'au mois de Janvier; & quelques efforts que fissent les Envoyés de l'Empereur & d'Espagne, assistés du Prince d'Orange, on ne le put obtenir des Etats Généraux; ainsi il fallut faire la cassation comme elle avoit été réglée, & licentier les Soldats.

Quoique Messieurs d'Amsterdam ne paroissent pas vouloir à présent exécuter les projets qu'ils ont faits contre le Pensionnaire Fagel, j'ai été encore informé depuis peu qu'ils ont de très-bonnes intentions, & que bien loin de vouloir s'allier avec l'Angleterre, il n'y en a pas un, excepté Van-Buning, qui ne souhaite

paſſionnément que les Etats s'allient avec Votre Majeſté : mais ils ne croyent pas être en état d'éxécuter ce deſſein, tant que le Prince d'Orange & le Penſionnaire Fagel y ſeront ſi oppoſés, & que Van-Buning le traverſera dans leur Ville. Je ſai auſſi que la raiſon ſecrete qui les a empêchés de pouſſer le Penſionnaire Fagel, a été qu'ils n'ont pas vû qu'ils puiſſent être les maîtres d'en mettre un autre à ſa place, tel qu'ils le ſouhaiteroient, & ils ont crû qu'il valoit encore mieux laiſſer le Penſionnaire Fagel, qui eſt chargé de la haine publique, qui ne manqueroit pas d'augmenter encore s'il arrivoit quelque nouveau ſujet de plainte; que s'ils en choiſiſſoient un autre, qui ne ſeroit pas tel qu'il le faut, & qui pourroit leur faire du mal, ſans qu'ils euſſent ſur lui la même priſe qu'ils ont ſur le Penſionnaire Fagel. Quoiqu'il y ait bien des choſes à répondre à ces raiſons-là, cependant elles ſont aſſez plauſibles pour avoir perſuadé Meſſieurs d'Amſterdam. J'en ai été infor-

mé depuis peu par une voie ſûre & très-ſecrete ; quelques-uns d'eux ayant été trouver un très-honnête homme de cet Etat, lui ont rapporté tout ce que j'ai l'honneur de mander à Votre Majeſté, & lui ont dit que Meſſieurs d'Amſterdam ſeroient bien fâchés qu'il pût croire qu'ils ſe relâchaſſent en rien ; mais qu'ils étoient perſuadés qu'ils viendroient plus aiſément à bout de leurs deſſeins par cette conduite. Je crois cela d'autant plus ſincere, que l'homme dont je parle à Votre Majeſté eſt ſi fort eſtimé dans ce pays, qu'on croit que Meſſieurs d'Amſterdam ont deſſein de le mettre s'ils peuvent à la place du Penſionnaire Fagel.

Je ne vois pas Meſſieurs d'Amſterdam fort éloignés de demander dans la prochaine Aſſemblée de Hollande la caſſation de douze mille hommes, & ſi les gens à qui j'en ai parlé peuvent ſurmonter quelques difficultés qui reſtent, la propoſition s'en fera bientôt dans le Conſeil de Ville d'Amſterdam.

Le

Le Comte de Waldeck vient ici en toute diligence, pour empêcher qu'on ne lui ôte ses Charges : mais à moins qu'il n'arrive quelque changement, il aura peine à y réussir; car je sai que la résolution en est prise dans la Ville d'Amsterdam.

Van-Buning fait toûjours tous ses efforts pour se raccommoder avec le Prince d'Orange, & pour raccommoder en même tems la Ville d'Amsterdam. J'ai découvert encore que la négociation étoit dans sa plus grande force lorsque j'étois à Amsterdam, & que c'est par cette raison que quelques-uns des bien-intentionnés me firent avertir de parler froidement & sechement à Van-Buning: mais le Conseil de cette Ville n'ayant pas approuvé le procédé de ce Bourguemestre, l'accommodement est plus éloigné que jamais, & le Prince d'Orange vient tout présentement de leur donner une marque bien publique de son ressentiment, en partant d'ici samedi dernier ; il est allé à une maison de campagne qu'il a proche de Har-

lem, d'où, à moins que d'alonger ſon chemin de trois ou quatre lieues, il falloit qu'il paſsât par Amſterdam pour aller à Soeſtdyckt, qui eſt une maiſon qu'il a proche d'Utrecht, où il va demeurer pendant ſix ſemaines. Le neveu de Van-Buning, qui étoit avec le Prince d'Orange, manda à ſon oncle que le Prince alloit paſſer à Amſterdam; celui-ci en donna part aux autres Bourguemeſtres, & ils réſolurent de tenir le dîner prêt pour le paſſage du Prince d'Orange: mais le neveu de Van-Buning lui ayant mandé que le Prince ne paſſeroit que ſur les quatre heures, le dîner fut changé en une collation. Cependant Van-Buning ayant fait entendre au Conſeil de Ville d'Amſterdam que le Prince d'Orange y alloit pour prendre des meſures avec eux, afin de remettre l'union dans la République; tous les Conſeillers de Ville ſe tinrent prêts dans l'Hôtel de Ville. Le Prince d'Orange arriva au grand trot ſur la place de l'Hôtel de Ville, raſant la maiſon du Poids qui eſt vis-à-vis,

comme pour s'éloigner davantage des Bourguemeſtres, leſquels voyant que le Prince paſſoit outre, accoururent de l'Hôtel de Ville, & paſſerent la grande place à pié, juſqu'au carroſſe, qui eut peine à arrêter.

Le Bourguemeſtre Guelvink, comme Préſident, portoit la parole, accompagné des Bourguemeſtres Van-Buning & Marſeveen, le Sieur Hude ne s'y étant pas trouvé. Ils prierent le Prince d'Orange de vouloir en paſſant leur faire l'honneur de prendre quelque rafraîchiſſement: mais le Prince d'Orange avançant ſeulement la tête à la portiere, les en remercia fierement, ſans aucune démonſtration de civilité, & fit avancer ſon carroſſe, qui alla à toutes jambes juſques hors la Ville. J'ai ſû que les Bourguemeſtres ont été ſcandaliſés de ce procédé, & qu'ils s'en font une leçon pour l'avenir; ce qui vient d'arriver à Meſſieurs de Dort leur faiſant voir ce qu'ils ont à craindre s'ils manquent de vigueur.

Le Conſeil de la Ville de Dort

ayant envoyé à Diren un de leurs Sécretaires, membre de leur Corps, avec la nomination de leurs nouveaux Magistrats, le Prince d'Orange l'a tenu là sept ou huit jours, lui faisant donner à manger dans l'Office, & ne lui a donné audience qu'en passant pour aller à la chasse, lui répondant qu'il feroit l'élection lorsqu'il le jugeroit à propos. Tous les honnêtes gens sont indignés d'un pareil traitement, & j'en ai vû qui en font un sujet de plainte contre Messieurs d'Amsterdam, voulant dire que la foiblesse qu'ils témoignent attire ce traitement, & en attirera de semblables, & de pires, à ceux qui sont entrés dans leurs sentimens, s'ils ne tiennent une autre conduite.

19 Octobre 1684. Il fit en même tems une chose dans la Ville d'Utrecht, qui dût bien faire voir à Messieurs d'Amsterdam qu'il étoit fort éloigné de vouloir rétablir le Gouvernement de cette Ville sur le pié où il devoit être; car il ne se contenta pas de nommer à son ordinaire ceux qui doivent être Bourgue-

meſtres l'année ſuivante, ou qui doivent remplir quelques places vacantes : mais il a chaſſé du Conſeil de la Ville tous ceux qui ſe ſont oppoſés dans ces derniers tems à ſes deſſeins, quoiqu'il y en ait parmi eux qui euſſent été depuis 25 ans dans le Conſeil ; c'eſt une choſe inoüie, & qui n'a jamais été pratiquée depuis l'établiſſement de la République. Cet attentat fait faire bien des réflexions ici, & donne aſſez à connoître aux honnêtes gens que le Prince d'Orange opprimera inſenſiblement leur liberté, s'ils n'y mettent ordre.

Le Roi d'Angleterre marqua beaucoup de mécontentement du Prince d'Orange, qui faiſoit tous les jours de nouvelles choſes contre le reſpect qu'il lui devoit, & qui ne rempliſſoit les Troupes Angloiſes qui étoient en Hollande, que d'Officiers dépendans du Duc de Montmouth ; enſorte qu'en peu de tems ces Troupes ne ſeroient plus en la diſpoſition du Roi d'Angleterre.

M. de Montmouth eſt de retour de 19 Octobre 1684.

Soeſtdyckt, maiſon du Prince d'Orange; on dit qu'il paſſera l'hyver à la Haye. La Princeſſe d'Orange a fait des honneurs extraordinaires à une fille de qualité d'Angleterre, qui paſſe publiquement pour être la maîtreſſe de M. de Montmouth.

Lettre de M. de Louvois, du 5 Octobre 1684.

19 Octobre 1684.

M. de Louvois me demanda ſi la grande réforme que le Roi faiſoit faire n'aideroit pas les bien-intentionnés de Hollande à faire réſoudre un grand licentiement dans les Troupes des Etats. Je lui répondis que quelque réforme que Sa Majeſté pût faire, ce ne feroit pas cela qui feroit prendre en Hollande la réſolution d'en faire une plus conſidérable; que tout dépendoit de l'union & de la fermeté de Meſſieurs d'Amſterdam pour l'éxécution de ce deſſein; que comme ils avoient plus en vûe l'abbaiſſement du Prince d'Orange, que la grande puiſſance de Sa Majeſté, s'ils ſe trouvoient bien unis dans ce deſſein, & que Van-Buning, avec ſa cabale, ne pût s'y oppoſer; quand Sa Majeſté ne feroit aucune réforme

dans ses Troupes ; ces Messieurs viendroient à bout d'en faire faire dans celles des Etats ; & aussi que quand il plairoit à Sa Majesté de casser cinquante mille hommes, si Van-Buning venoit à bout de s'opposer au dessein que Messieurs d'Amsterdam avoient de faire une nouvelle réforme, il n'y avoit rien qui pût la faire résoudre dans l'assemblée de Hollande ; que c'étoit-là ce que je croyois pouvoir avancer avec fondement.

26 Octobre 1684.

J'ai appris de bonne part que l'affront que le Prince d'Orange a fait à Messieurs d'Amsterdam, fait grand tort à Van-Buning, & le décrédite beaucoup, parce qu'il avoit assûré les Bourguemestres d'Amsterdam que le Prince passoit par leur Ville pour leur parler d'affaires, & pour chercher des moyens de vivre dorénavant dans une bonne correspondance.

Je sai par le même endroit que Messieurs d'Amsterdam sont dans de bons sentimens, & que tout se dispose dans le Conseil de cette Ville-là à résoudre une nouvelle cassation de

douze mille hommes, & que ceux de Dort n'agiront pas avec moins de vigueur pour cet effet que Messieurs d'Amsterdam. C'est un concert pris entre quelques-uns des bien-intentionnés: mais je ne dois donner aucune assûrance positive là-dessus à Votre Majesté, que quand la résolution en aura été effectivement prise dans le Conseil de ces deux Villes.

Le Prince de Nassau étoit à Amsterdam, où il étoit régalé & traité avec des honneurs extraordinaires. Sevenar & quelques autres travailloient fortement pour faire prendre d'étroites liaisons entre ce Prince, les Provinces de Frise & Groningue, & la Ville d'Amsterdam.

2 Novembre 1684. Je ne manque pas de me servir de tous les moyens qui me sont possibles, pour faire ensorte qu'on prenne à cette heure, dans le Conseil des Villes de Hollande, de bonnes résolutions pour diminuer la trop grande autorité du Prince d'Orange. Je me suis servi assez utilement des mêmes personnes qui ont ci-devant lié

la correſpondance entre Meſſieurs d'Amſtèrdam & moi. Ils ſont donc allés à Amſterdam, & y ont repréſenté vivement le mauvais traitement que le Prince d'Orange a fait à ceux de Dort & d'Amſterdam, & ſon entrepriſe contre les Lois de la Province d'Utrecht. Ils m'ont fait ſavoir qu'on avoit fait de grandes réflexions là-deſſus, & que cela pourroit bien porter Meſſieurs d'Amſterdam à prendre des réſolutions plus vigoureuſes que celles qu'ils ont priſes juſqu'à cette heure, & que le crédit de Van-Buning eſt fort diminué. Je ſai d'ailleurs que la Ville de Dort ne parlera pas avec moins de vigueur dans la prochaine aſſemblée de Hollande, que fera celle d'Amſterdam.

Comme on n'a encore pris aucune réſolution dans le Conſeil des Villes, je ne puis encore avoir l'honneur de mander rien de poſitif à Votre Majeſté: les intrigues du Penſionnaire Fagel, la timidité des Magiſtrats, ou quelques autres égards particuliers, peuvent encore détourner cet orage.

Je ſai ſeulement que dans des Conférences que des perſonnes de la Régence d'Amſterdam ont tenues dans des maiſons particulieres, ils ont agité entr'eux de caſſer douze mille hommes, & ce qui eſt infiniment de plus de conſéquence contre l'autorité du Prince d'Orange, ils ont projetté de lui donner l'état de ceux qui doivent être caſſés; & dans cet état, Benting & d'autres ſont nommés. Si cela s'exécutoit, le Prince d'Orange perdroit une partie du pouvoir qu'il a ſur les Troupes, puiſqu'il perdroit le droit qu'il a uſurpé de caſſer & de créer les Officiers. On a parlé dans ces mêmes Conférences de ſonger tout de bon à rétablir le Gouvernement d'Utrecht, de Gueldres, & d'Overiſſel. Ceux de Friſe offrent de le propoſer dans les Etats Généraux; ceux d'Amſterdam le ſouhaitent aſſez: mais Van-Buning s'y étant oppoſé juſqu'à cette heure, il a empêché, comme il eſt premier Bourguemeſtre, qu'on n'en ait délibéré dans le Conſeil de Ville d'Amſterdam.

Comme il arrive ſouvent qu'après avoir bien diſcuté ces ſortes de choſes dans le particulier, on ne réſout rien dans le Conſeil des Villes, & que d'ailleurs ces propoſitions ſont d'une telle conſéquence, qu'il ſera très-difficile d'avoir là-deſſus le conſentement de toute une Ville; j'attendrai à en mander des nouvelles certaines à Votre Majeſté lorſque j'aurai appris ce qui aura été arrêté dans le Conſeil d'Amſterdam, ce qui ne ſe fera que la veille du jour que les Etats de Hollande s'aſſembleront, cela ſe pratiquant toûjours de la ſorte dans toutes les Villes, pour ôter autant qu'elles peuvent la connoiſſance de ce qu'elles doivent propoſer dans l'Aſſemblée de la Province de Hollande.

Le Prince d'Orange ayant vû que le Sieur Muys, premier Bourguemeſtre & Penſionnaire de la Ville de Dort, qui avoit eu ci-devant beaucoup de déférence pour lui, s'étoit ſignalé dans ces derniers tems pour les intérêts de la République, lui a

ſuſcité une cabale dans la Ville de Dort, & ſur la plainte de ceux de cette cabale, a renvoyé l'affaire à la Cour de Juſtice; & comme il en eſt en quelque façon maître, il a fait nommer des Commiſſaires, dont il y en a qui ſont ennemis du Sieur Muys. On ne ſait encore quelle ſuite aura cette affaire, & ſi les Villes de Hollande approuveront que les Conſeillers de la Cour de Juſtice viennent ſe mêler de leur Gouvernement, elles qui ont conſervé juſqu'à cette heure une abſolue Souveraineté.

7 Novembre 1684. Ce que j'eus l'honneur de mander à Votre Majeſté par ma Lettre du 26 d'Octobre, du concert que Meſſieurs de Dort, & quelques-uns des bien-intentionnés avoient pris enſemble, d'agir vigoureuſement pour les intérêts de la République, a déja commencé à s'exécuter par la demande que ceux de Dort ont faite, au ſujet des Commiſſaires de la Cour de Juſtice qui ont été chez eux. Le parti de Muys, premier Bourguemeſtre,

a prévalu dans cette Ville, & ceux que le Prince d'Orange avoit suscités contre lui, bien loin de soûtenir leur entreprise, sont à cette heure attaqués fortement par les autres. Le Conseil de la Ville de Dort s'est donc assemblé, & la premiere résolution qui y a été prise a été de ne point recevoir ces Commissaires, qui n'ont nul droit de se mêler des affaires de leur Gouvernement. Ensuite ils ont défendu à tous les Sergens, & autres Officiers de la Ville, de reconnoître en quelque façon ces Commissaires, ni d'avoir aucun commerce avec eux. Enfin ils ont demandé que l'Assemblée de Hollande, qui ne devoit commencer que le 15 de ce mois, eût à se tenir dès demain huitieme, & ont écrit pour cela aux *Gecommitters de Rades*, & leur ont expliqué que le sujet qu'ils avoient de presser cette Assemblée, étoit pour demander par quel ordre, & de quelle autorité, trois Conseillers du Conseil de Justice étoient venus dans leur Ville pour s'informer de leur Gouvernement.

Les *Gecommitters de Rades*, qui représentent toute l'année la Province de Hollande, & à qui l'on s'adresse lorsqu'on veut faire assembler extraordinairement cette Province, n'ont pû refuser à la Ville de Dort de faire assembler dès demain la Province de Hollande, & ont marqué pour le point de la convocation les plaintes que Messieurs de Dort ont faites de la procédure de ces trois Conseillers. Comme tout ce trouble a été suscité par le Prince d'Orange, & que c'est lui qui a donné lieu à l'envoi de ces trois hommes, cette premiere plainte de Messieurs de Dort donne beaucoup d'atteinte à son autorité & à son crédit. Il est même si alarmé, que lui qui ne devoit arriver que le 21 de ce mois-ci, c'est-à-dire que huit jours après l'ouverture qui se devoit faire des Etats de Hollande, sera ici ce soir ou demain matin.

J'aurai l'honneur d'informer Votre Majesté des suites qu'aura cette affaire; je puis cependant l'assûrer très-positivement que Messieurs de Dort

ne l'ont pas entreprise sans avoir consulté auparavant ceux de Leyde & de quelques autres Villes, & surtout ceux d'Amsterdam, à qui ils ont dépêché secretement pour ce sujet.

La Province de Hollande s'assembla hier, & Messieurs de Dort y firent leurs plaintes avec toute la vigueur & tout le ressentiment qu'on doit attendre de la premiere Ville de Hollande, à qui on a voulu ôter un des plus beaux attributs de sa Souveraineté. Les principales Villes, comme celles d'Amsterdam, de Leyde, de Delft, & autres, sont entrées dans les sentimens de celle de Dort, comme ayant le même intérêt. Harlem, Rotterdam, & Tergoes, ont défendu les intérêts du Prince d'Orange: cependant on ne croit pas ce parti assez fort pour se soûtenir sans la présence de ce Prince, à qui Benting dépêcha hier deux Couriers, & lui envoya en même tems des relais, afin de hâter son retour. 9 Novembre 1684.

Le Duc d'Hanover n'est pas trop content des Etats, de ce qu'il n'a pû

obtenir des subsides ; & que le Sieur Witsendorf en s'en allant d'ici ne put rien obtenir des arrérages de la derniere guerre ; qui sont dûs au Duc de Zell, & qu'il a transportés au Duc d'Hanover. Le Prince d'Orange de son côté n'est pas fort satisfait que le Duc d'Hanover ait toûjours refusé d'entrer dans le Traité d'Association, à moins qu'on ne lui donnât les subsides, & il semble que les liaisons que beaucoup de Princes ont pris avec les Etats depuis peu ; n'ont servi qu'à faire voir aux Etats qu'ils ne devoient compter sur les forces d'aucun de ces Princes, s'ils ne les achetoient bien cher ; & à ces Princes que les Etats Généraux ne sont gueres en pouvoir, & point du tout en volonté, de leur donner aucuns subsides.

Le Prince de Nassau étant à Amsterdam, les amis communs se sont entremis pour faire entrer le Prince d'Orange avec le Prince de Nassau & la Princesse d'Anhalt en quelque pourparler. Le rendez-vous s'est donné à Narden, ainsi que j'ai déja eu l'honneur

neur de le mander à Votre Majesté, & par tout ce que j'en apprends, je trouve que c'est Van-Buning qui en a fait les premieres démarches. Le Prince d'Orange se rendit donc à Narden, avec la Princesse d'Orange, M. de Montmouth, Montpoüillan, & Benting. La Princesse d'Anhalt s'y rendit de son côté, avec l'Abbesse d'Erfort, & la Princesse de Nassau sa fille. Le Prince de Nassau ne s'y voulut pas trouver, dont le Prince d'Orange témoigna du chagrin: mais après quelques discours généraux, la Princesse d'Anhalt pria le Prince d'Orange de passer dans une autre chambre, lui dit qu'ayant l'honneur d'être sa tante, & l'étant du Prince de Nassau, & de plus sa belle-mere, elle ne pouvoit voir qu'avec déplaisir qu'il y eût de la division entr'eux, & qu'elle croyoit que pour leur intérêt commun, & pour celui de la République, il falloit songer à remettre toutes choses dans une bonne & parfaite union. Qu'elle ne disoit pas cela de son chef; qu'elle étoit priée par Mes-

ſieurs d'Amſterdam de le lui témoigner, & de l'aſſûrer qu'ils ſeroient très-aiſes de vivre avec lui dans une bonne intelligence. Le Prince d'Orange répondit à la Princeſſe d'Anhalt, qu'il étoit diſpoſé à bien vivre avec ſon couſin; qu'il ne prétendoit aucune choſe ſur lui, & qu'il vouloit ſeulement conſerver les mêmes priviléges & les mêmes prérogatives à l'égard du Prince de Naſſau, que ſes ancêtres avoient eus à l'égard de ceux de ce Prince; mais qu'il avoit ſujet de ſe plaindre du Prince de Naſſau, qui lui avoit manqué de parole, après lui avoir promis formellement que les Provinces de Friſe & de Groningue conclurroient à la levée de ſeize mille hommes; mais qu'on ne devoit jamais attendre autre choſe de lui, tant qu'il ſuivroit les conſeils de Sevenar & du Miniſtre Vandervaye, dont le premier conſervoit une étroite correſpondance avec les ennemis, & l'autre vouloit ſe venger de l'affront qu'il avoit reçû d'avoir été chaſſé de Zélande. La

Princeſſe d'Anhalt répliqua qu'elle ne ſavoit pas que ſon gendre eût donné aucune parole au Prince d'Orange, & qu'il ne pouvoit même en donner de poſitive, puiſqu'il n'étoit pas autant maître des Provinces de Friſe & de Groningue que lui Prince d'Orange l'étoit des autres Provinces. Qu'elle ne connoiſſoit point non plus aucun ennemi de l'Etat, & qu'ainſi Sevenar ne pouvoit être accuſé d'avoir correſpondance avec eux. Elle parla enſuite de ſon gendre; mais le Prince d'Orange l'interrompit, & lui dit: Madame, je ſai ce que peut mon Couſin; je ſai ce qu'il veut, & j'ai vû ce qu'il a fait; & pour ce qui eſt de Meſſieurs d'Amſterdam, ils m'ont proſtitué aux yeux de toute l'Europe, & m'ont ſacrifié à la France; ils ſont venus à bout de leurs deſſeins: mais ils verront comme ils s'en trouveront. Pour moi je ſai ce que j'ai à faire; s'ils ont quelque choſe à me dire, ils pourront me parler dans l'aſſemblée de Hollande. Cette réponſe a achevé de déſeſpérer Meſ-

ſieurs d'Amſterdam, & de les convaincre de l'obſtination inſurmontable avec laquelle le Prince d'Orange perſiſte dans ſes deſſeins.

Van-Buning, qui eſt cauſe de toutes ces démarches, ſe trouve de plus en plus embarraſſé. Comme ſon but eſt de tenir cet Etat étroitement uni à l'Angleterre, il n'a d'autre vûe à cette heure que de ſe raccommoder avec le Prince d'Orange : mais comme les premieres tentatives qu'il a faites pour cela n'ont pas réuſſi, parce que le Prince d'Orange voulant reprendre l'autorité qu'il a ci-devant uſurpée, & que Meſſieurs d'Amſterdam ſouhaitant que toutes choſes ſe reglent ſelon les Lois de la République, il n'y a pas d'apparence qu'ils puiſſent ſi-tôt ſe réunir, parce que les démêlés qui vont naître dans cette aſſemblée de Hollande, leur donneront de nouveaux ſujets d'éloignement.

Je découvris que M. Fucks, Miniſtre de Brandebourg, travailloit ſous main pour faire enſorte que les Etats Généraux laiſſaſſent encore

quelque tems M. Damerongue auprès de M. l'Electeur de Brandebourg.

L'Ambaſſadeur des Etats Généraux en Angleterre vint à la Haye; je découvris que c'étoit pour raccommoder le Prince d'Orange avec le Roi d'Angleterre; il témoigna à quelques perſonnes de ſes amis qu'il y avoit beaucoup de diſpoſition dans l'eſprit du Roi de la Grande-Bretagne à ſe raccommoder avec le Prince d'Orange, pourvû que le Prince d'Orange voulût faire ce qu'il devoit à l'égard du Roi d'Angleterre, & je fus informé que ces remontrances ſeroient cauſes que M. de Montmouth ne paſſeroit pas l'hyver à la Haye. Je crus que Mylord Halifax avoit quelque part à cette affaire, puiſqu'il s'étoit expliqué au Sieur Chudley que ſi le Prince d'Orange l'en vouloit croire, il ſe ſoûmettroit au Roi d'Angleterre, & que cela étant il ſe raccommoderoit aiſément avec lui. Van-Buning entra vivement dans cette affaire, & comme il étoit fort bien

auprès du Roi d'Angleterre, il comprit que ce lui feroit un moyen pour fe remettre bien auprès du Prince d'Orange de le raccommoder avec le Roi d'Angleterre, & qu'il fe rendroit recommandable à l'un & à l'autre en travaillant à une plus étroite union entre le Royaume d'Angleterre & la République de Hollande. Pour ce qui eft du Duc d'Yorck, il donnoit tête baiffée dans toutes ces chofes là, & fans confidérer que le Prince d'Orange s'étoit déclaré publiquement qu'il falloit l'exclurre de la Couronne d'Angleterre, & qu'il confervoit toûjours le même deffein; il fembloit qu'il n'y eût de falut pour lui que de remettre bien le Prince d'Orange avec le Roi fon frere, & de le rendre plus puiffant & plus confidérable qu'il n'étoit encore.

13 Novembre 1684. Les Députés de la Province de Hollande étant revenus, ont mis en délibération les affaires de Dort, fur lefquelles ils étoient allés confulter leurs Supérieurs. Les conteftations furent vives & animées fur ce fujet

dans les Etats de Hollande. Messieurs d'Amsterdam prirent l'affirmative pour ceux de Dort avec une extrême vigueur ; ceux de Leyde & de Delft s'y joignirent : mais les Villes de Harlem, de Rotterdam, de Schoonhouen, & de Hoorn, se déclarerent hautement contre la Ville de Dort ; ainsi les Etats se séparerent sans rien faire.

Cependant l'affaire de Dort étoit de plus de conséquence qu'aucune qui se fût traitée dans les Etats de Hollande depuis plusieurs années ; car les Conseillers de la Cour de Justice avoient déclaré qu'ils n'avoient pas été à Dort en qualité de Commissaires de la Cour, mais comme Députés du Gouverneur. Si donc on le maintenoit, par un consentement de la Province de Hollande, dans ce prétendu droit de pouvoir envoyer dans les Villes des Commissaires pour s'informer des brigues qui s'y font dans l'élection des Magistrats, & pour y remédier en qualité de Stathouder ; il est certain que

comme il n'y a point de Ville dans laquelle il n'y ait deux partis, dès que celui qui est opposé au Prince d'Orange ne voudroit pas entrer dans ses desseins, il envoyeroit aussi-tôt des Commissaires sous prétexte qu'il y auroit eu de la cabale, & changeroit ainsi les Magistrats à sa faintaisie: c'est ce que Messieurs d'Amsterdam prévoyent bien; mais il paroît jusqu'à cette heure que le Prince d'Orange a la pluralité des Villes.

Une seule chose pouvoit favoriser le parti des grandes Villes en cette occasion, c'est que le Pensionnaire Fagel est dans son cœur absolument contre cette entreprise, parce qu'elle a été inspirée au Prince d'Orange, & exécutée par le Sieur Allewyn, qui a toûjours été ennemi secret du Pensionnaire Fagel; mais qui depuis trois ou quatre mois a levé le masque contre lui, tâchant par toute sorte de moyens de s'accréditer auprès du Prince d'Orange, & de profiter des mauvaises démarches que le Pensionnaire Fagel lui a fait faire en ces der-

niers temps, afin de pouvoir être Penſionnaire en ſa place.

Pour ce qui eſt des autres affaires, je ne puis encore avoir l'honneur d'en rien dire de bien précis à Votre Majeſté. Meſſieurs d'Amſterdam ont toûjours de bons ſentimens, juſques-là que le Conſeil de Ville a fait des reproches & des réprimandes à Van-Buning, des avances qu'il avoit fait faire au Prince d'Orange, & de ce qu'il l'avoit fait en leur nom: mais d'un autre côté l'oppoſition que Van-Buning forme à toutes leurs propoſitions, les a empêchés juſqu'à cette heure de rien conclurre: il les étourdit par ſes raiſonnemens; & quoiqu'il ne les puiſſe porter à prendre aucun engagement avec le Prince d'Orange, qui ſoit au préjudice de la République, c'eſt aſſez qu'il les empêche de profiter de l'occaſion qui ſe préſente d'abbaiſſer l'autorité de ce Prince, & de ſe remettre dans leur ancienne liberté.

Van-Buning qui fait le Philoſophe, & qui affecte toûjours une eſpe-

ce d'indifférence pour demeurer dans le Gouvernement, eſt néantmoins poſſédé d'une ambition démeſurée, & enviſage comme le pire de tous les états, celui d'homme privé, où il va ſe trouver au mois de Février; il ſera confiné dans Amſterdam en ſortant de la Charge de Bourguemeſtre, s'il ne fait enſorte par ſes menées de ſe raccommoder avec le Prince d'Orange, de maniere qu'il puiſſe venir en liberté à la Haye Député aux Etats Généraux, & continuer ſes intrigues. Il eſt à ſouhaitter qu'il ne réuſſiſſe pas dans ce deſſein, ou qu'il ſe trouve trompé en ſe perſuadant que le Prince d'Orange puiſſe en effet oublier de bonne foi le paſſé.

Le voyage que le Sieur Citters eſt venu faire en ce pays-ci a beaucoup ſervi à Van-Buning, & j'appréhende qu'il ne lui ſerve encore davantage dans la ſuite; cet Ambaſſadeur aſſûrant les principaux de l'Etat que le Roi d'Angleterre eſt fort diſpoſé à reprendre le Prince d'Orange dans ſes bonnes graces, lorſqu'il voudra ſe

comporter autrement qu'il n'a fait par le passé : & comme il a déja obtenu que le Prince d'Orange n'ait pas gardé cet hyver M. de Montmouth à la Haye, il entretient par-là Van-Buning dans ses visions, & dans l'espérance de voir le Roi d'Angleterre & le Prince d'Orange dans une bonne union ; cela fortifiera les raisons de Van-Buning auprès de ses collegues, pour garder un peu de modération à l'égard du Prince d'Orange.

Messieurs d'Amsterdam demeuroient toûjours dans la résolution qu'ils avoient prise de faire casser douze mille hommes, & de donner au Prince d'Orange un état de ceux qui devoient être cassés ; mais ils n'étoient pas encore convenus avec quelques autres Villes qui seroit celle qui feroit cette proposition ; & je mandai que j'appréhendois extrêmement que Van-Buning n'empêchât Messieurs d'Amsterdam de mettre à exécution la plûpart des choses qu'ils avoient projettées. Il se flatoit toûjours de pouvoir rentrer dans les bon- 16 Novembre 1684.

nes graces du Prince d'Orange, & dans cette vûe il travailloit fortement à raccommoder le Prince d'Orange avec le Roi d'Angleterre; d'ailleurs les menées des Sieurs Citters & Van-Buning ne donnoient pas peu d'inquiétude à Messieurs d'Amsterdam. Citters les assûroit que le Prince d'Orange & le Duc de Montmouth étoient sur le point de se bien remettre avec le Roi d'Angleterre; que Sa Majesté Britannique y étoit fort disposée, pourvû que le Prince d'Orange acquiesçât à ses sentimens; qu'il avoit commencé à s'y conformer, en ne gardant plus M. de Montmouth aupres de lui, & qu'il ne l'y avoit retenu que pour le remettre dans son devoir.

Je ne me contentai pas de faire savoir au Roi & à M. de Barillon l'avantage que le Prince d'Orange tiroit des discours des Sieurs Citters & Van-Buning; je fis ensorte que l'Envoyé d'Angleterre, homme dévoüé au Duc d'Yorck, le lui écrivît. Il lui manda que nous avions découvert,

par des perſonnes affidées à M. de Montmouth, que cette intrigue étoit conduite par Mylord Halifax, qui vouloit remettre le Prince d'Orange & le Duc de Montmouth dans les bonnes graces du Roi d'Angleterre, & qu'il avoit fait inſinuer à l'un & à l'autre de quelle maniere ils devoient ſe conduire. Que le but de Mylord Halifax étoit d'éloigner M. le Duc d'Yorck des affaires; d'en faire chaſſer Mylord Rocheſter; d'y faire entrer le Prince d'Orange, & agiſſant toûjours de concert avec lui, de devenir le premier Miniſtre; & je fis mander au Roi d'Angleterre, que, ſans un déſaveu ſolennel d'une négociation qui ſe faiſoit publiquement à la Haye en ſon nom, il étoit conſtant que tout le monde demeureroit dans l'erreur où il étoit, ce qui ſeroit très-préjudiciable.

On manda de Suede qu'on pourroit bien faire un renouvellement d'alliance entre la France & la Suede. Le Penſionnaire Fagel profita de cette nouvelle pour inſpirer aux Etats le

dessein de laisser M. de Haren tout l'hyver à Stockholm. Il gagnoit par-là deux choses : premierement, il éloignoit du Prince de Nassau le seul homme de Frise qui fût capable de lui donner de bons conseils ; l'autre, c'est qu'il rendoit un service agréable à la Suede, qui étoit fort outrée de se voir pour ainsi dire abandonnée par les Etats. Le Roi de Suede, de son côté, faisoit force caresses à M. de Haren. Il étoit allez chez cet Ambassadeur avec la Reine mere, où il avoit demeuré depuis six heures du soir jusqu'à trois heures après minuit.

Je viens d'apprendre, Sire, que le Prince d'Orange voyant le tort qu'il pouvoit recevoir de l'entreprise que le Sieur Allewin lui a fait faire contre ceux de Dort, a écrit une lettre circulaire à toutes les Villes de Hollande, par laquelle il proteste de sa bonne intention dans cette affaire & qu'il n'a jamais voulu empiéter sur les privileges des Villes, ainsi que Messieurs de Dort l'ont fait débiter ; & comme ceux de Dort ont eu ce

matin audience du Prince d'Orange, & qu'on n'a point parlé de cette affaire dans l'aſſemblée de Hollande, on croit que ce différend prendra la voie d'accommodement.

Je fus informé que le Sieur Citters n'étoit pas tout-à-fait content de ſa négociation. Le Prince d'Orange s'étoit rendu à la vérité à ſes remontrances, & à celles de Mylord Halifax, & avoit bien voulu laiſſer aller M. de Montmouth à Bruxelles; mais il ne paroiſſoit pas vouloir faire aucune démarche auprès du Roi d'Angleterre: il recevoit même avec beaucoup de fierté toutes les propoſitions que le Sieur Citters lui faiſoit. Ce Miniſtre s'attendoit toute fois que le Prince d'Orange lui donneroit des inſtructions de ce qu'il auroit à faire, avant qu'il retournât en Angleterre, & il alla à Amſterdam pour conférer là-deſſus avec Van-Buning. 17 Novembre 1684.

Chudley eſt informé de tout ceci, & ne manquera pas de repréſenter aujourd'hui au Roi ſon Maître ce qu'il doit attendre du Prince d'Oran-

ge, puiſque dans le tems qu'on abuſe du nom de Sa Majeſté Britannique, juſqu'à faire des avances de ſa part au Prince d'Orange, il les reçoit avec tant de fierté & d'indifférence.

Chudley eſt auſſi informé que le Prince d'Orange a dit plus d'une fois qu'il ne comprenoit pas pourquoi le Roi d'Angleterre faiſoit défendre à ſon Miniſtre à la Haye de le voir, ni pourquoi ou lui parloit ſi ſouvent de la part du Roi d'Angleterre. Que ſi le Roi & tonte ſa Cour ſavoient le peu de cas qu'il faiſoit de leurs menaces & de leurs careſſes, ils ne ſe donneroient pas tant de peine.

Cependant Meſſieurs d'Amſterdam travailloient à des mémoires pour le bien du commerce des Etats Généraux. Nous étions tous perſuadés qu'il n'y avoit rien de plus propre pour porter les peuples dans les intérêts du Roi, que de leur faire goûter les avantages qu'ils tiroient de la paix, & que cela empêcheroit le Prince d'Orange de pouvoir jetter les Etats dans d'autres intérêts. Ce

que

que j'en ai pû pénétrer, eſt qu'ils demanderont que l'on corrige de certains abus qui ſe commettent dans la perception du droit de cinquante ſous par tonneau, & qu'on regle le jaugeage qui ſe fait bien différemment d'un port à un autre. Je ne ſai s'ils demanderont quelque choſe de plus : mais ſi les Etats Généraux conviennent de me venir parler de ces ſortes d'affaires, je m'en tiendrai à mes ordres, & je me chargerai ſeulement d'avoir l'honneur d'en rendre compte à Votre Majeſté, après leur avoir fait connoître les difficultés qu'il y aura dans leur demande.

Van-Buning les avoit voulu porter à demander la ſuppreſſion de ce droit, diſant qu'il ſavoit de bonne part que Sa Majeſté l'accorderoit : j'en fus averti, & je fis ſavoir à quelques-uns de mes amis que Van-Buning ne les engageoit à demander une choſe, qu'il ſavoit devoir être refuſée, que pour les chagriner contre la France.

Je préſentai ce même jour un mé-

moire aux Etats Généraux, dans le-
quel je leur témoignai que comme le
Roi n'avoit rien eu plus à cœur que
de rétablir la paix dans l'Europe,
aussi Sa Majesté ne désiroit-elle rien
plus ardemment à cette heure, que
de voir cette paix solidement affer-
mie. Que c'étoit par cette raison
que pour n'omettre aucun des
moyens qui y pouvoient le plus con-
tribuer, Elle m'avoit ordonné de
leur demander un acte de garantie
des Traités de Treve entre la France
& l'Espagne, & entre la France &
l'Empire.

21 Novembre 1684. J'écrivis à M. de Louvois que
Messieurs d'Amsterdam m'avoient
fait demander si je ne pourrois point
leur dire quels étoient les appointe-
mens d'un Colonel d'Infanterie, d'un
Lieutenant-Colonel, & des autres
Officiers d'Infanterie, comme aussi
de Cavalerie; ce qu'on leur passoit
d'hommes dans leurs Compagnies;
quel différent traitement on faisoit au
Capitaine du Régiment des Gardes
du Roi, d'avec les autres Compa-

gnies d'Infanterie ; quelle étoit la paye des Cavaliers & des Fantaſſins; combien il y avoit de Fantaſſins dans les Compagnies d'Infanterie, & combien d'hommes dans celles de Cavalerie. Qu'enfin ils m'avoient demandé le détail de toute la Milice ; que je voyois bien que c'étoit dans la vûe de régler leur état de guerre ſur un autre pié qu'il n'étoit ; car ils donnoient aſſez conſidérablement aux Officiers, & ſur-tout à ceux des Gardes, qui avoient le double de ce qu'on donne aux autres. M. de Louvois m'envoya un imprimé, que je donnai à Meſſieurs d'Amſterdam.

Le Réſident de Cologne préſenta un mémoire, par lequel il demanda, avant que d'entrer dans les points de diſcuſſion de l'alliance, qu'on réglât les différends qu'avoit M. l'Electeur de Cologne avec Meſſieurs les Etats Généraux. Cela ne peut être que fort bon, d'autant que le Réſident de Cologne doit donner le mémoire des contributions, dont l'Electeur ſon Maître demande la reſtitution. Mais

j'appréhende que cette affaire n'ait pas de ſuite, & que M. de Straſbourg ne ſoit pas bien aiſe qu'on l'approfondiſſe, parce qu'on prétend que feu M. l'Evêque de Straſbourg & lui ont touché l'argent qui a été donné pour les ôtages de Deventer, dont les Etats Généraux prétendent & demandent la reſtitution.

23 Novembre 1684. On n'avoit point parlé dans l'Aſſemblée de Hollande de l'affaire de Dort, parce qu'on avoit crû que ce différend ſe termineroit par un accommodement, d'autant plus que le Prince d'Orange ayant vû la fermeté de Dort, & la vigueur avec laquelle Meſſieurs d'Amſterdam prenoient cette affaire, il paroiſſoit ne la vouloir pas pouſſer plus loin; ceux de Dort ayant eû même la hardieſſe de faire imprimer une vieille chronique, dans laquelle on voit qu'un Comte de Hollande ayant voulu autrefois attenter aux priviléges de Dort en une rencontre pareille, il fut mis en tutelle, & ſon confident, ſon Baillif, & tous ſes enfans, maſſacrés.

Comme ceux de Dort & d'Amſterdam de leur côté, ne ſe voyoient pas aſſez ſecondés par toutes les Villes de Hollande pour obtenir de la Province une réſolution qui pût réprimer l'autorité du Prince d'Orange, ils avoient jugé à propos de terminer ce démêlé par un déſiſtement volontaire du Prince de cette entrepriſe, en laiſſant cependant toutes choſes en l'état où elles étoient. Ils avoient ſeulement demandé que le Prince d'Orange déclarât ceux qui s'étoient adreſſés à lui pour faire leurs plaintes des prétendues brigues qui s'étoient faites dans la nomination des Magiſtrats de Dort. Cette négociation a été en cet état juſqu'à Samedi, dix-huit de ce mois, que le Penſionnaire Fagel alla trouver le Sieur Muys, & lui déclara de la part du Prince d'Orange qu'il n'y avoit plus d'accommodement à eſpérer; que le Prince rompoit toute négociation; qu'il ne vouloit point nommer ceux qui s'étoient venus plaindre à lui du Gouvernement de Dort. Qu'il ne ſe déſiſteroit

point non plus des prérogatives que ſa Charge de Stathouder lui donne, & qu'il prétendoit, en cette qualité, avoir droit d'envoyer des Commiſſaires dans les Villes, lorſqu'il y auroit quelque différend entre les Magiſtrats. Le Sieur Muys partit une heure après avoir reçû cette déclaration, & s'en alla à Dort, pour réſoudre dans le Conſeil de Ville ce qu'il y auroit à faire. Il devoit en revenir hier au ſoir pour porter cette affaire ce matin dans l'Aſſemblée de Hollande : mais le Prince d'Orange prit hier une nouvelle réſolution d'envoyer une ſeconde fois les mêmes Commiſſaires à Dort. On en fut averti dans la Ville, & hier au ſoir ils conclurrent entr'eux de s'oppoſer vigoureuſement à cette entrepriſe du Prince d'Orange. Pour cela ils doivent défendre à tous les Officiers de la Ville d'exécuter aucun ordre des Commiſſaires de la Cour de Juſtice, comme auſſi à tous les chefs des métiers, & autres Bourgeois de la Ville, de comparoître par-devant eux.

Il ſemble que le Prince d'Orange veuille réduire au déſeſpoir ceux du Gouvernement préſent, & les mettre dans la néceſſité d'employer toutes ſortes de moyens pour recouvrer leur liberté : cependant ils n'agiſſent pas avec toute la vigueur qu'on devroit attendre d'eux. Je tiendrai en cette occaſion la conduite que Votre Majeſté me preſcrit, & je ne paroîtrai point vouloir fomenter cette diviſion, quoique les remontrances que je fais faire par des perſonnes interpoſées n'ayent pas peu ſervi à ouvrir les yeux aux bien-intentionnés, & à leur donner du courage. Je fis même une réponſe à Van-Buning, lorſque j'étois à Amſterdam, qui a extrèmement plû aux plus zelés des bien-intentionnés. Il me parloit de la diviſion qui étoit dans l'Etat, comme d'une choſe qui ruineroit la République, & à laquelle il falloit donner promptement remede. Je lui dis que c'étoit mon avis, & que Sa Majeſté, qui vouloit être aſſûrée de la bonne volonté des Etats, ne pouvoit

compter ſur leur amitié s'ils n'étoient parfaitement unis ; mais que je croyois qu'en faiſant cette réunion les intérêts des particuliers devoient céder à ceux de la République.

Le Prince de Naſſau auroit fait propoſer dans les Etats Généraux, par les Députés de Friſe & de Groningue, de remettre ſur l'ancien pié le Gouvernement de Gueldres, d'Utrecht, & d'Overiſſel, ſi Van-Buning ne s'y étoit fortement oppoſé.

23 Novembre 1684. Les créatures du Prince d'Orange tâcherent de faire donner ordre à M. de Haren de demeurer en Suede ; mais la Province de Hollande n'y voulut pas conſentir, & on réſolut de nouveau que M. de Haren reviendroit.

Lettre du Roi, du 23 Novembre 1684. Le Roi me manda que j'avois bien fait d'empêcher que la Ville d'Amſterdam ne lui demandât la ſuppreſſion entiere du droit de cinquante ſous par tonneau, & quant au retranchement des abus qui ſe pouvoient commettre dans la perception de ce droit, auſſi bien que dans le jaugeage des

Vaisseaux, Sa Majesté me feroit savoir les résolutions qu'Elle auroit prises en leur faveur après que je lui aurois envoyé leur mémoire.

L'affaire de Dort a occupé jusqu'à cette heure l'assemblée de Hollande; & comme la décision de cette affaire est de la derniere conséquence, puisque si elle réussit au gré du Prince d'Orange, il sera le maître absolu de la Province, & par conséquent des Etats Généraux, j'ai mis tout mon soin à traverser cette entreprise; j'ai eu même des moyens assez naturels, & assez faciles, d'agir en cela conformément aux intentions de Votre Majesté, & au bien de la République. J'informai le Roi, par cette Lettre que j'envoyois par la poste, de l'état où on étoit en Hollande, & je lui mandai que le Prince d'Orange ayant fait déclarer par le Pensionnaire Fagel au Sieur Muys, qu'il n'y avoit plus d'accommodement à espérer, & les Conseillers de la Cour de Justice étant retournés à Dort, avec une Lettre du Prince, qui or- 30 Novembre 1684.

donnoit aux Bourguemeſtres de cette Ville là de reconnoître ces Commiſſaires, il eſt arrivé que de cent vingt-ſept perſonnes qu'ils avoient ſur un mémoire pour faire aſſigner, il n'y en a eu que quatre qui ont voulu comparoître, ainſi ils ſont revenus ſans rien faire. Les Bourguemeſtres de Dort ſe ſont rendus à la Haye dans le tems de ces procédures, ont parlé au Prince d'Orange avec beaucoup de reſpect, mais avec beaucoup de fermeté, & lui ont témoigné qu'ils ne pouvoient jamais conſentir qu'on fît rien contre les droits & contre la liberté de leur Ville. Le Prince d'Orange leur a répondu fort fierement qu'il ne céderoit jamais un avantage que ſa Charge de Stathouder lui donnoit; qu'il prétendoit s'y maintenir, & qu'il employeroit pour cela toutes les forces que Dieu & la nature lui avoient miſes en main.

Meſſieurs d'Amſterdam de leur côté avoient conçû quelque eſpérance que les affaires prendroient un meilleur train, & que le Prince d'Orange

se regleroit dorénavant selon les Lois de la République. Cette espérance étoit fondée sur ce que le Prince d'Orange les avoit assez favorablement écoutés lorsqu'ils lui firent quelques avances pour une bonne réunion, & sur ce que le Pensionnaire Fagel leur avoit témoigné que le Prince avoit été très-satisfait de ce qu'ils lui étoient venus dire, & que ce Prince avoit écrit une Lettre à la Régence de Dort, dont on auroit tout sujet de se loüer. Mais Messieurs d'Amsterdam ayant appris que cette Lettre enjoignoit aux Bourguemestres de Dort de recevoir la Commission de la Cour, & ayant été informés ensuite de la réponse du Prince d'Orange aux Députés de Dort, ils ont bien vû que le Prince se moquoit d'eux. Ils sont retournés à Amsterdam, & le Conseil y ayant été assemblé, on y a résolu de soûtenir Messieurs de Dort; de déclarer dans l'Assemblée de la Province que cette affaire ne pouvoit être décidée à la pluralité, puisqu'il s'agissoit de changer la forme du

Gouvernement ; de ſorte que ne ſouffrant pas que cette affaire ſoit décidée dans l'Aſſemblée de la Province de la maniere que le Prince d'Orange le prétend, ils le réduiſent à s'en déſiſter, ou à ſe ſervir des voies de fait, pour obliger la Ville de Dort à obéir. Et ils ont réſolu que ſi le Prince d'Orange veut forcer, par l'envoi de quelques Troupes, la Ville de Dort à ſe ſoûmettre, ils ſe retireront de l'Aſſemblée, fermeront leur bourſe, & déclareront qu'ils ne peuvent plus ſe trouver dans les Etats de Hollande, la liberté en ayant été opprimée.

Van-Buning eſt le ſeul qui n'a pas été de cet avis. Il a propoſé que l'on tentât encore une fois de s'accommoder avec le Prince d'Orange : mais il n'y a pas eu un homme dans le Conſeil d'Amſterdam qui ait été de ſon ſentiment.

La Ville d'Amſterdam a nommé dix-huit perſonnes, qui ont la direction des affaires préſentes. Ils ſe ſont toûjours trouvés dans toutes ces der-

nieres occafions dix-fept d'un avis, & Van-Buning feul du fien.

Mais quelques jours après j'envoyai une Lettre par mer à Dunkerque, par laquelle je rendis compte à sa Majefté de la fituation où l'on étoit en Hollande; des mefures qu'on y avoit prifes, & beaucoup de chofes que je n'avois ofé confier à la pofte. Je lui mandai qu'on avoit traité de deux affaires dans l'Affemblée de Hollande; l'une étoit celle de Dort; l'autre regardoit l'état de guerre. Le Prince d'Orange parla avec beaucoup d'emportement fur l'affaire de Dort; il déclara qu'il ne prétendoit pas fe défifter d'un droit qui lui étoit acquis, ni fe foûmettre à la décifion des Etats de Hollande, & qu'il fauroit bien trouver les moyens de s'y maintenir; & il donna par écrit une déduction de toutes fes raifons. Ceux de Dort répondirent à leur ordinaire avec beaucoup de refpect, mais avec beaucoup de fermeté, & ceux d'Amfterdam les feconderent.

12 Décembre 1684.

Les premieres perfonnes du Con-

ſeil ſecret d'Amſterdam ayant conféré enſemble à la Haye, avec M. Pacts, ſur les affaires de Dort, ils furent tous d'un même avis; que Dort ne devoit point ſe relâcher, & que ſi le Prince d'Orange y envoyoit des Troupes, comme l'on s'imagine qu'il le fera, les Députés d'Amſterdam devoient ſe retirer de l'Aſſemblée de Hollande, & déclarer qu'ils ne pouvoient plus faire partie d'un Etat dont on opprimoit la liberté. Qu'ils devoient en même tems fermer leur bourſe, & ſe retrancher dans leur Ville. Quelques-uns d'eux témoignerent qu'ils auroient beſoin en ce cas de ſecours étrangers. M. Pacts demanda adroitement ſi le Roi d'Angleterre n'en pourroit pas donner; Van-Buning répondit que le Roi d'Angleterre ne manqueroit pas de bonne volonté, mais de pouvoir. M. Pacts propoſa enſuite l'Electeur de Brandebourg; il parla enfin de Votre Majeſté, mais foiblement, & pour voir ce que l'on en diroit; le ſeul Van-Buning dit qu'il ne ſeroit pas ſûr

de recevoir des Troupes de Votre Majesté dans leur pays ; mais tous les autres temoignerent une entiere confiance. La chose en est demeurée là. J'ai jugé à propos que l'on évitât d'en parler davantage ; car j'ai crû, Sire, qu'il valoit bien mieux, en les fortifiant dans la résolution de tenir une conduite ferme, les mettre dans la nécessité d'avoir recours à Votre Majesté, que de leur donner lieu d'en examiner toutes les suites ; & si les choses en venoient-là, ils seroient bien obligés alors de se confier entierement à Votre Majesté.

J'ajoûterai même à cela une particularité, dont je ne parlerois pas si elle ne venoit à propos, & si je n'étois pas persuadé, qu'en cas que les choses vinssent à quelque extrémité, il seroit bon que Votre Majesté en eût eu connoissance. C'est, Sire, la grande disposition dans laquelle sont Messieurs d'Amsterdam, de prendre une entiere confiance en Votre Majesté, sur la seule parole que je leur donnerois de sa protection. Cela a

paru dans une conférence qu'ont eu quelques-uns des principaux Bourguemeſtres d'Amſterdam, avec M. Pačts, où ils témoignerent la créance qu'ils prendroient en moi lorſque je leur engagerois la parole de Votre Majeſté, puiſque jamais je ne les avois aſſûré de rien dont ils n'euſſent vû enſuite les effets. M. Pačts, & deux ou trois autres des principaux de la République, ont beaucoup contribué à faire concevoir ces ſentimens aux principaux d'Amſterdam, & à tous les bien-intentionnés; car ils les ont toûjours aſſûrés qu'ils étoient parfaitement informés de la bonne volonté de Votre Majeſté pour la République, & en même tems de ma ſincérité; enſorte qu'ils pouvoient entierement faire fonds ſur ce que je leur dirois.

Tout cela, Sire, comme j'eus l'honneur de le mander à Votre Majeſté il y a quelques ſemaines, ſont des vûes d'une grande étendue, & fort éloignées; & comme je ne crus pas alors que ce fuſſent des choſes ſi

preſſées

preſſées qu'elles méritaſſent que je dépêchaſſe un Courier à Votre Majeſté : auſſi je penſe à cette heure, que puiſque j'en envoye un, il eſt à propos que je me ſerve de cette occaſion pour informer Votre Majeſté des diſcours qui ſe ſont tenus par les Régens d'Amſterdam, parce qu'Elle connoîtra mieux par-là la diſpoſition du dedans du pays ; quoique ce ne ſoit pas une choſe ſur laquelle on doive compter, y ayant une grande différence entre des diſcours que des Bourguemeſtres tiennent entr'eux, & des réſolutions qui ſe prennent dans le Conſeil de Ville.

Pour ce qui eſt de l'état de guerre dreſſé par le Conſeil d'Etat, on ne l'examina pas dans cette Aſſemblée, & les Députés des Villes en prirent ſeulement des copies pour porter à leurs Supérieurs. Mais Meſſieurs d'Amſterdam firent de fortes remontrances ſur les grandes dettes de la République ; ſur la néceſſité qu'il y a de tâcher de s'en acquitter, & qu'il falloit par conſéquent ſonger au mé-

nage. Ils ont délivré un écrit ſur c
ſujet, que les Députés des Villes on
emporté chez eux. Il ne ſe pouvoi
rien donner de plus à propos, pou
faire voir dans les Villes de Holland
la néceſſité où l'on eſt de retranche
l'état de guerre.

Je ne puis répondre, Sire, à Vo
tre Majeſté d'une affaire qui dépen
de tant de têtes, & pour laquelle l
Prince d'Orange fait de ſi fortes ca
bales: mais je puis l'aſſûrer que juſ
qu'à cette heure Meſſieurs d'Amſter
dam ſont dans le deſſein de caſſer de
Troupes, & que les Députés de cett
Ville, qui partiront d'ici ſamedi neu
vieme de Décembre, étoient encor
ce jour-là dans ces ſentimens. Il n'
a eu juſqu'à cette heure que le ſeu
Van-Buning qui s'y ſoit oppoſé; i
eſt plus entêté que jamais d'unir ce
Etat à l'Angleterre, mais il eſt le ſeu
dans Amſterdam de ce ſentiment.

Lorſque je fis donner avis à Meſ
ſieurs d'Amſterdam des plaintes qu
le Prince de Naſſau faiſoit d'eux, j
crus que cela ſerviroit à découvrir ſ

M. le Prince de Naſſau n'avoit pas tenu ce diſcours pour prevenir par ces plaintes celles qu'on lui pourroit faire d'un accommodement avec le Prince d'Orange, où ſi cela n'étoit point, que Meſſieurs d'Amſterdam & lui ſe réuniroient plus fort que jamais dans l'éclairciſſement qu'ils auroient enſemble. Cela réuſſit, car le Prince de Naſſau a donné à connoître à Meſſieurs d'Amſterdam la négociation ſecrete qui ſe faiſoit entre le Prince d'Orange & lui, & il s'eſt lié d'intérêt & de confiance avec eux beaucoup plus étroitement qu'il n'étoit auparavant. Voici de quelle maniere cela s'eſt paſſé.

Sur l'avis que j'ai donné à Meſſieurs d'Amſterdam, ils ont ordonné à un homme de leur corps de témoigner au Prince de Naſſau qu'ils étoient toûjours dans les mêmes bons ſentimens où il les a vûs, & dans la même réſolution de travailler fortement à tout ce qui eſt de l'avantage de la République; & que s'il trouvoit qu'ils euſſent négligé quelque

chose pour cela, ou qu'il y eût quelque chose à redresser à leur conduite, ils en profiteroient de très-bon cœur, & concourroient toûjours de tout leur pouvoir au bien de la cause commune.

Le Prince de Nassau a paru un peu embarassé, parce qu'en effet il n'avoit rien de nouveau à reprocher à Messieurs d'Amsterdam, & que c'étoit lui au contraire qui étoit actuellement en termes d'accommodement avec le Prince d'Orange. Il a même été obligé de leur dire ce qui s'étoit passé entre le Prince d'Orange & lui, & a ordonné en même tems aux Sieurs de Sevenar & Vandervaye, qui étoient à Amsterdam, d'en parler aux Bourguemestres, & de leur donner toute sorte de satisfaction & d'éclaircissement de sa part. Ceux-ci ont communiqué ce qui s'étoit passé aux Bourguemestres d'Amsterdam, qui ont fait quelques especes de reproches de ce que M. le Prince de Nassau entroit en négociation avec le Prince d'Orange sur son accommo-

dement, ſans leur en avoir rien fait connoître, & de ce qu'il avoit obtenu une Compagnie de Gardes du Corps par l'entremiſe du Prince d'O-range, ſans en avoir préalablement averti Meſſieurs d'Amſterdam. Sevenar & Vandervaye ont répondu que Meſſieurs d'Amſterdam avoient le premier tort; qu'ils avoient faits eux-mêmes des propoſitions d'accommodement au Prince d'Orange il y a deux mois, ſans la participation du Prince de Naſſau. Ils ont donc reconnu de part & d'autre de quel préjudice il leur étoit de n'avoir pas agi avec plus de confiance, & ils ſont convenus, par un accord en bonne forme, de n'écouter plus dorénavant aucune propoſition du Prince d'Orange ſans ſe la communiquer. Les ſieurs Sevenar & Vandervaye ſont venus à la Haye rendre compte de ceci au Prince de Naſſau, & le premier eſt retourné à Amſterdam, avec un pouvoir ſigné & ſcellé du Prince de Naſſau, pour confirmer ce qu'il avoit conclu, & pour renouveller

une étroite union entre lui & la Vill d'Amfterdam.

Il y a une chofe remarquable e cela ; c'eft que quoique les quatr Bourguemeftres d'Amfterdam gou vernent abfolument cette Ville, & qu'il ne fe paffe rien dont ils n'ayen connoiffance, cependant ceci s'e fait à l'infû de Van-Buning, qui e le premier des quatre Bourgueme tres. Il eft fi fort décrédité par fes vi fions, par fes changemens cont nuels, & par fon entêtement contr la France, qu'on ne l'écoute prefqu plus. Le Sieur Heude a feulemen prié Vandervaye de paffer chez Van Buning, & de l'entretenir de ce chofes en général, afin qu'il ne pr aucun ombrage de ce qu'il avoit v les autres Bourguemeftres.

Pour ce qui eft, Sire, de ce q s'eft paffé entre le Prince d'Orang & le Prince de Naffau ; voici ce qu c'eft. Le Prince d'Orange ayant fai demander au Prince de Naffau c qu'il pouvoit fouhaiter pour fe re mettre bien enfemble, le Prince d

Naſſau lui a fait donner par écrit cinq points, ſur leſquels il prétendoit une entiere ſatisfaction, auſſi-bien pour lui que pour les Provinces de Friſe & de Groningue. Le premier eſt de laiſſer la Province de Dreuthe, & les Charges qui en dépendent, à la diſpoſition de M. le Prince de Naſſau, qui en eſt le Gouverneur. Le ſecond, de lui laiſſer la diſpoſition des Gouvernemens de Coevorden, Bourtan, & de quelques autres Forts aux environs. Le troiſieme, de laiſſer aux Provinces de Friſe & de Groningue le droit de faire marcher leurs Troupes au-dedans de l'Etat; c'eſt ce qu'ils appellent le droit de Patentes. Le quatrieme, de leur laiſſer le droit dont elles ont toûjours joüi, de nommer les Officiers de leurs Troupes, & de les caſſer. Le cinquieme, de traiter le Prince de Naſſau d'Alteſſe.

Le Prince d'Orange a laiſſé paſſer deux ou trois jours ſans rendre réponſe au Prince de Naſſau ſur ces articles; il lui a ſeulement parlé en général ſur leur accommodement, &

entr'autres chofes il lui a témoigné qu'il fouhaitoit qu'il abandonnât Meffieurs d'Amfterdam, lui demandant avec des termes qui marquoient le dernier mépris, ce qu'il avoit affaire de ces gens-là. Il a plus fait, car tout réfervé qu'il eft, il n'a pû s'empêcher de lui dire en l'embraffant, qu'étant tous deux unis il n'en falloit pas davantage pour venir à bout de la grande affaire, c'eft-à-dire pour réduire ceux d'Amfterdam & de Dort, & par conféquent toute la République. Mais ayant appris Dimanche que Sevenar & Vandervaye étoient arrivés à la Haye, & qu'ils étoient venus l'un & l'autre chez moi, il a envoyé cinq fois ce jour-là M. Benting parler à M. le Prince de Naffau; afin de tâcher de l'engager avant qu'il eût pris confeil de ces deux Meffieurs: mais le Prince de Naffau paffa une partie de cette après dînée avec eux, & ne parla qu'enfuite à Benting fur les neuf heures du foir; & lorfque Benting lui témoigna que le Prince d'Orange ne pouvoit faire tout ce

qu'il lui demandoit, & qu'il le prioit d'entrer en compoſition, le Prince de Naſſau lui fit connoître qu'il n'avoit pas propoſé des choſes où il pût rien changer ; & après beaucoup de conteſtations aſſez fortes de part & d'autre, ils ſe ſont ſéparés, comme ſi tout accommodement étoit rompu.

Le Prince de Naſſau devoit partir aujourd'hui pour Amſterdam, pour y prendre avec ceux de la Régence de plus étroites liaiſons, m'ayant aſſûré qu'il n'écoutera plus de propoſitions ſans les leur communiquer. Toutes fois le Prince de Naſſau eſt reſté ici encore aujourd'hui, parce que le Prince d'Orange l'a fait amuſer ſur les mêmes propoſitions, ſur leſquelles on n'eſt convenu de quoi que ce ſoit ; & comme il m'a rendu viſite cette après dînée, je lui ai témoigné, ainſi que j'avois déja fait, que je ne prenois d'autre intérêt à ſa conduite que celui de ſon propre avantage. Il ne m'a pas même été difficile de lui faire comprendre ce qu'il avoit déja gagné dans ces der-

niers tems, & de quelle importance étoit ce qu'il avoit à espérer à l'avenir, puisque lorsqu'il seroit uni avec ses deux Provinces & la Ville d'Amsterdam, pour le maintien de la République, tout le monde jetteroit les yeux sur lui, & il pourroit être assûré d'être élû Stathouder de toutes les Provinces après la mort du Prince d'Orange, ce qui valoit infiniment plus que toute la succession de ce Prince; & qu'au contraire, s'il se soûmettoit à lui, il ne seroit considéré de personne, & ne seroit point choisi par ceux d'Amsterdam, ni par les autres, lorsqu'ils auroient à élire un Gouverneur.

Messieurs de la Régence d'Amsterdam prennent des précautions comme s'ils devoient être assiégés dans huit jours: mais je crois tout cela inutile, aussi je leur ai fait dire qu'ils devoient bien plûtôt songer à prendre de bonnes résolutions, en cas que le Prince d'Orange veuille user de violence à l'égard de la Ville de Dort; & sans Van-Buning, on en

auroit déja pris de conformes au bien de la République.

Le Prince de Naſſau arriva en ce tems-là à la Haye. Je l'allai voir, & le trouvai dans de très-bons ſentimens, mais très-peu perſuadé de la fermeté de Meſſieurs d'Amſterdam, & ſur-tout fort mécontent de Van-Buning, qui avoit empêché tout ce que les autres avoient voulu faire contre le Prince d'Orange pour le rétabliſſement de leur liberté.

Je dois remarquer en paſſant que l'Ambaſſadeur de Danemark ayant pris toutes les meſures pour être bien traité par le Prince d'Orange, juſqu'à aller rendre une premiere viſite à Benting, (ce qui étoit contre l'uſage & contre la bienſéance, & ne convenoit en aucune maniere à ſon caractere); cependant le Prince d'Orange lui fit un traitement bien différent de celui qu'il faiſoit aux Ambaſſadeurs de France, car il n'alla au-devant de lui que juſqu'à la ſalle des Suiſſes; & en le reconduiſant, il le laiſſa au pailler du milieu du degré,

au lieu qu'il m'étoit venu recevoir à trois pas de mon carroſſe, & m'avoit reconduit juſqu'au même lieu.

Le Prince de Naſſau m'eſt venu voir depuis cette Lettre écrite ; il m'a témoigné qu'il étoit très-mécontent de Meſſieurs d'Amſterdam. Qu'ils le vinrent voir hier au ſoir ; mais qu'ils ne lui parlerent d'aucune affaire, & qu'ils lui parurent fort froids. Qu'il a été averti que le Sieur Wittſen étoit allé ce matin à Amſterdam ; & que, comme les Etats de Hollande ne s'étoient pas aſſemblés aujourd'hui, il pourroit bien y avoir encore quelque nouvelle propoſition d'accommodement. Il m'a dit que ſi cela étoit, ceux d'Amſterdam devoient compter de demeurer ſeuls dorénavant s'ils avoient quelque démêlé avec le Prince d'Orange, & que les Provinces de Friſe & de Groningue ne ſe commettroient plus en faveur de Meſſieurs d'Amſterdam pour être abandonnées par après.

Je donnerai part de ceci, dès ce ſoir s'il m'eſt poſſible, à Meſſieurs

d'Amſterdam, & je ſaurai par-là s'il y a quelque fondement au mécontentement du Prince de Naſſau; car comme il eſt fort froid lui-même, & que, ſelon ce qu'il m'a avoüé, il ne leur a rien demandé, il peut fort bien être que ceux d'Amſterdam ne ſe ſeront pas avancés à lui communiquer leurs plus ſecretes réſolutions. Quoiqu'il en ſoit, je ne puis mal faire de m'entremettre pour leur faire avoir plus de confiance les uns pour les autres.

Je ſai de bonne part que le Prince d'Orange parla encore hier à dix heures du ſoir à ceux de Dort, & qu'il les trouva inébranlables; ainſi ceux de Dort tenant bon, il faut que Meſſieurs d'Amſterdam les ſoûtiennent.

Les Etats de Hollande s'aſſemblerent le premier de Décembre; on y parla de l'affaire de Dort, & les Bourguemeſtres de cette Ville là propoſerent que les Etats nommaſſent des Commiſſaires, afin de terminer toutes choſes à l'amiable, & que M. Premier Décembre 1684.

le Prince d'Orange pût avoir satisfac
tion, & la Ville de Dort conserve
ses priviléges: voici comme cela s'es
passé. La Ville de Dort n'a pas voulu
continuer ses plaintes du procédé du
Prince d'Orange: mais faisant sem
blant de prendre un avis conciliatoi
re; elle représenta qu'il seroit à pro
pos pour le bien du pays, que le dé
mêlé qui étoit né entre le Gouver
neur & la premiere Ville de Hollande
pût être terminé, & qu'on pût don
ner satisfaction à M. le Prince d'O
range sans préjudicier aux droits &
aux libertés des Villes; que pour ce
effet ils demandoient qu'on nommâ
des Commissaires pour examiner le
raisons de part & d'autre. Les Dépu
tés d'Amsterdam ont aussitôt pris la
parole, ont approuvé la propositio
de Messieurs de Dort, & ont dit qu
pour eux ils estimoient à propo
qu'on ne terminât pas seulement l
différend qui étoit entre le Princ
d'Orange & la Ville de Dort, mai
aussi tous les autres démêlés qui son
survenus depuis un certain tems, &

qui peuvent encore arriver dans la suite; c'eſt pourquoi ils demandoient qu'on prît des Commiſſaires des principales Villes de Hollande, qui examineroient quel eſt le pouvoir & l'autorité du Stathouder, & quel eſt le droit & le privilége des Villes. Le Penſionnaire Fagel a bien connu la conſéquence de cette propoſition, qui va à régler le pouvoir du Prince d'Orange, conformément à celui que ſes prédéceſſeurs ont eu; auſſi a-t-il déclaré incontinent, au nom du corps des Nobles, qu'il s'y oppoſoit formellement, & a proteſté qu'on ne pouvoit délibérer là-deſſus ſans en communiquer au Prince d'Orange, qui ne va plus dans l'Aſſemblée de Hollande.

On attend donc la réponſe du Prince d'Orange, qui ſe trouve fort embarraſſé; car s'il accepte cette propoſition, il donne aux Villes de Hollande à examiner ce qui eſt de ſon pouvoir, & il ne voit pas les eſprits diſpoſés à lui en laiſſer plus qu'il ne lui en appartient légitimement. S'il

refuse cette offre, il fait voir ouvertement ses desseins; cependant on dit déja qu'il prendra ce dernier parti, & j'y vois une très-grande apparence; car jusqu'à cette heure, il n'a voulu démordre de rien.

M. de Montmouth n'est pas allé droit à Bruxelles. Il a été secretement de Ville en Ville, même jusques dans le pays de Cleves, s'aboucher avec les Anglois réfugiés, & il semble qu'il se trame quelque chose. On est surpris que le Roi d'Angleterre ne rappelle pas les Troupes qu'il a dans ce pays-ci, puisque le Prince d'Orange y ayant mis presque tous les Officiers dépendans de M. de Montmouth, c'est un corps considérable qui se trouvera toûjours prêt contre Sa Majesté Britannique, à toutes les occasions qui se présenteront.

Les créatures du Prince d'Orange tiroient avantage de la Vice-Royauté d'Irlande, qui avoit été donnée à Mylord Rochester; ils prétendoient que c'étoit un prétexte pour le tirer

des

des affaires, & que Mylord Halifax en deviendroit plus considérable.

Le Prince d'Orange ne se trouve pas peu embarrassé de la proposition de Dort, & de l'avis d'Amsterdam, & n'a pas encore rendu de réponse: mais pour avoir un prétexte de différer à se résoudre sur cette affaire, le Pensionnaire Fagel a fait semblant d'avoir quelque atteinte de goutte; de sorte que la Province de Hollande ne s'assembla pas trois jours de suite. Je suis cependant persuadé que le Prince d'Orange ne cherche pas à traîner seulement cette affaire en longueur, par la feinte maladie du Pensionnaire Fagel; il ne peut gagner par-là, tout au plus, que deux ou trois jours, après lesquels il faudra qu'il se détermine: mais qu'il employe ce tems à prendre des mesures pour pouvoir réussir dans le parti qu'il a choisi; & comme il n'y a pas d'apparence qu'il en puisse prendre de telles, qu'il ose commettre la discussion de ses droits & de son autorité à la Province de Hollande, il y a

7 Décembre 1684.

grande apparence qu'il concerte tou
tes choses pour pouvoir se soûteni
dans le dessein qu'il a de pousser
bout cette affaire.

Le Conseil d'Etat a dressé la péti
tion qu'il fait tous les ans pour l'éta
de guerre; elle sera portée demai
ou après aux Etats Généraux. On n'
rien changé à l'état de guerre ord
naire de l'année passée, l'extraord
naire, qui consistoit dans la nouvell
recrue ayant été cassé il y a deu
mois. Aussi ce n'est pas du Conse
d'Etat, où le Prince d'Orange est l
maître, qu'on attend la propositio
d'une réforme; c'est des Provinc
qui vont entrer en délibération sur
pétition du Conseil d'Etat, en c
qu'il demanda qu'on cassât un c
deux Cavaliers par Compagnie,
un Trompette, & qu'on laissât à ch
val un Régiment de Dragons qu'c
avoit mis à pié; l'épargne de la r
forme de ces Cavaliers pouvant sup
pléer, & au-delà, à entretenir
Régiment de Dragons à cheval;
en même tems le Prince d'Orang

consentit que le Conseil d'Etat proposât que des Cavaliers que l'on casseroit sur la répartition de Frise & de Groningue, on en fît une Compagnie de Gardes du Corps de soixante Maîtres pour le Prince de Nassau.

Cela n'a pas été proposé dans le Conseil d'Etat sans avoir été concerté entre le Prince d'Orange & le Prince de Nassau. Les gens de bien en ont pris quelque ombrage contre ce dernier; cela leur fait craindre un accommodement qui préjudicieroit fort au bien de la République.

Messieurs d'Amsterdam profiterent de l'avis que je leur avois donné que le Prince de Nassau s'étoit plaint de leur froideur. Ils me promirent qu'ils iroient dès le même jour lui parler confidemment pour ne lui donner aucun prétexte, & pour découvrir s'il en cherchoit lui-même, de se plaindre de leur peu de résolution.

Il n'y avoit sorte de bassesses que le Prince de Waldeck ne fît pour empêcher qu'on ne lui retranchât ses appointemens.

Les Etats Généraux continuoient toûjours leurs inſtances pour les Marchands de Vin, dont les effets avoient été vendus à Dunkerque, & dont le Roi avoit eu la bonté de faire mettre en dépôt l'argent qu'on en avoit tiré. Le fait eſt que l'on avoit chargé à Nantes des Vins pour des Marchands Hollandois, ſur un Vaiſſeau qui appartenoit à un homme de Bruges, & qui y ayant été rencontré par des Armateurs François, étoit de bonne priſe, auſſi-bien que tous les effets qui étoient deſſus; auſſi ces Marchands n'imploroient la clémence du Roi que ſur leur bonne foi, car il étoit conſtant qu'ils n'avoient pas cru, ni leurs correſpondans à Nantes, que ce Vaiſſeau fût un ſujet du Roi d'Eſpagne; & ceux de Nantes, qui avoient chargé pour eux, avoient crû le Vaiſſeau François. Il avoit toûjours paſſé pour tel, & depuis quarante ans qu'il navigeoit, il n'avoit jamais payé le droit de cinquante ſous par tonneau.

8 Décembre 16 4. Je me doutois bien que le Penſion-

naire Fagel ne recouvreroit sa santé qu'après que le Prince d'Orange auroit pris ses mesures. Ce Prince fit faire injonction par la Cour de Justice à tous ceux de la Ville de Dort, que les Commissaires avoient fait assigner il y avoit environ un mois, de se rendre à la Haye, pour y être entendus en Justice, faute de quoi on procéderoit contr'eux. La nouvelle de cette entreprise arriva le 7 Décembre au soir à Amsterdam, & y causa une terrible rumeur dans la populace, aussi-bien que parmi le Magistrat. Cependant le Prince d'Orange, qui n'avoit pas été dans les Etats de Hollande depuis le démêlé qu'il avoit eu six ou sept mois auparavant avec Messieurs d'Amsterdam, y alla ce jour-là.

Les Députés des Villes doivent revenir le 19 de ce mois, avec l'avis de leurs Supérieurs sur l'état de guerre. Il me semble que de la résolution que Messieurs d'Amsterdam auront prise sur ce sujet, on pourra juger ce qu'on doit attendre d'eux à l'avenir; 14 Décembre 168[illegible]

car s'ils perſiſtent dans le deſſein qu'ils ont eu juſqu'à cette heure, de faire une réforme de Troupes, & que leurs Députés ayent ordre de la propoſer & d'y inſiſter fortement, il y a grande apparence qu'ils n'agiront pas avec moins de vigueur pour l'affaire de Dort, qui leur eſt de bien plus grande conſéquence: mais ſi au contraire Meſſieurs d'Amſterdam ne propoſoient aucune réforme, ou en propoſoient une fort médiocre, je n'oſerois me promettre après cela qu'ils ne ſe relâchaſſent point ſur les intérêts de Dort, quoique ce ſoit une affaire de ſi grande importance, que ſi le Prince d'Orange en vient à bout, il ſera plus abſolu qu'il n'a jamais été dans la Province de Hollande.

Comme le Prince d'Orange connoît de quelle conſéquence eſt pour lui la réſolution qui va être priſe dans la Ville d'Amſterdam, il n'omet rien pour faire enſorte qu'elle ne ſoit pas contre ſes intérêts. Il a fait Bourguemeſtre de la Haye un homme à qui il avoit toûjours été fort contrai-

re; il l'a envoyé avant-hier à Amſterdam ponr tâcher de gagner M. Hude, dont cet homme a épouſé la niece. Le Prince d'Orange a fort recherché encore tous ces jours-ci le Prince de Naſſau; Benting y alla deux fois avant-hier au ſoir, & ce Prince qui devoit partir hier pour Amſterdam, à dix heures du matin, ne put monter en carroſſe qu'à une heure ſonnée, M. Benting l'ayant retenu depuis neuf heures & demie juſqu'à ce tems-là. Je n'ai pas appris que Benting ait rien gagné pour cela; cependant je ne ſuis pas trop ſatisfait que le Prince de Naſſau ait mené avec lui aux Etats Généraux un des Députés de Friſe, qu'il croit être abſolument à lui, & que je ſai conſerver toûjours quelqu'intelligence avec le Prince d'Orange; j'en ai averti le Prince de Naſſau.

J'ai été extrèmement ſurpris, Sire, d'apprendre que les principaux des bien-intentionnés, & la plûpart des honnêtes gens de l'Etat, ſont perſuadés que le Prince d'Orange eſt ſur le

point de ſe remettre bien avec le Roi d'Angleterre, & qu'il y a déja quelque peu de correſpondance entre Sa Majeſté Britannique & le Prince d'Orange. Tous ces Meſſieurs en ſont fort alarmés, & m'en ont fait parler par deux ou trois perſonnes. Je les ai aſſûrés du contraire, & j'y ai ajoûté que s'ils croyoient que cela dût arriver, ils devoient encore plûtôt ſonger à diminuer l'autorité du Prince d'Orange, & s'attacher à Votre Majeſté. Ils le voyent bien; mais ils n'en agiſſent pas pour cela plus vigoureuſement: car comme ils ne ſont pas tous auſſi fermes qu'ils devroient l'être, ni auſſi réſolus à ſe ſervir dans cette rencontre des moyens qui ſont néceſſaires pour rétablir la forme de leur Gouvernement; ceux d'entr'eux qui ont quelque penchant à ſe remettre bien avec le Prince d'Orange, ſe trouvent fortifiés par ces bruits qui ſe répandent ici de tous côtés, & intimident les autres.

Beaucoup de choſes, Sire, contribuent à établir cette opinion, que

le Prince d'Orange va ſe raccommoder avec le Roi d'Angleterre; l'envoi de Silvius en Danemark en eſt une: on ſait qu'il eſt dans la dépendance entiere du Prince d'Orange, quoiqu'il ait toûjours gardé des meſures avec le Duc d'Yorck; mais j'ai fait voir à M. de Barillon que dans tout le tems qu'il a été ici, bien qu'il ait écrit ſouvent ce qu'il ſavoit être agréable au Duc d'Yorck, il n'a jamais agi que ſelon les intentions & les intérêts du Prince d'Orange. Le Sieur Chudley a reconnu & a mandé la même choſe, & depuis la nomination de Silvius pour ſon emploi il n'a pas tardé à faire voir ſon inclination, & ce qu'on doit attendre de lui dans la ſuite, puiſque ſa premiere démarche a été d'aller trouver Van-Buning pour prendre des meſures avec lui. Il en revint hier au ſoir, & doit partir ſamedi pour l'Angleterre avec le Sieur Citters, qui eſt auſſi revenu d'Amſterdam depuis deux jours, & qui doit recevoir aujourd'hui ſes inſtructions du Prince d'Orange.

Ce Prince a mandé à un des Miniſtres du Roi d'Angleterre, (je crois que c'eſt à Mylord Halifax) qu'il ſe réſerve à écrire fort amplement au Roi d'Angleterre, par le retour du Sieur Citters, des choſes qu'il a ſur le cœur il y a long-tems. Il écrira auſſi à M. le Duc d'Yorck la réſiſtance qu'il trouve dans les Villes de Hollande, ce qui l'oblige à faire des démarches qu'il n'auroit pas faites autrefois.

Toutes ces particularités, Sire, fortifient Van-Buning dans ſes viſions ; & bien qu'il ait perdu ſon crédit à Amſterdam, cependant il eſt à craindre que quand il ſe ſervira de toutes les avances du Sieur Citters & de Silvius, il ne trouve moyen d'empêcher les bons deſſeins des autres Bourguemeſtres ; car il ne manquera pas de faire voir que le Roi d'Angleterre, aimant comme il fait la République, & étant ſur le point de recevoir le Prince d'Orange dans ſes bonnes graces, il fera entendre raiſon à ce Prince, & le portera à réta-

blir la bonne union dans la République. D'ailleurs on s'imagine que le Roi d'Angleterre a fait réflexion aux remontrances du Prince d'Orange & de Van-Buning, & même de Silvius, qui lui ont représenté que s'il n'y mettoit ordre, les Etats Généraux alloient dépouiller le Prince de son autorité, & se jetter entre les bras & sous la protection de Votre Majesté.

L'autre chose, Sire, qui a contribué à faire croire ici qu'il y a déja quelque correspondance entre le Roi d'Angleterre & le Prince d'Orange, est l'envoi de Mylord Langston en Espagne, sans que cette Couronne ait fait aucune satisfaction à l'Angleterre. On attribue cette démarche aux conseils de Mylord Halifax, & des autres amis du Prince d'Orange.

Mais Sire, ce qui a le plus contribué à persuader que le Roi d'Angleterre est dans de bonnes dispositions pour recevoir le Duc de Montmouth & le Prince d'Orange dans ses bonnes graces, c'est le bruit qui court que le Duc de Montmouth est en Angle-

terre. Comme on ſait les liaiſons qui ſont entre le Prince & le Duc de Montmouth, on en tire ici des conſéquences qui donnent des impreſſions fort préjudiciables aux intérêts de Votre Majeſté.

Il peut être, Sire, que ces raiſonnemens n'ont aucun fondement, & que le Roi d'Angleterre a de tout autres ſentimens : mais il eſt de mon devoir de rendre compte à Votre Majeſté des bruits qui courent ici, & du mauvais effet qu'ils produiſent.

15 Décembre 1684. Le Conſeil de Dort s'étant aſſemblé pour délibérer ce que les Bourgeois auroient à faire ſur l'aſſignation qui leur avoit été donnée de la part de la Cour de Juſtice, de comparoître à la Haye, il réſolut de prendre leur fait & cauſe, & de déclarer que leurs Bourgeois n'étoient pas juſticiables de la Cour de Juſtice en premiere inſtance, & que ce n'étoit que devant les Echevins de leur Ville qu'ils devoient être appellés, & qu'ils étoient obligés de comparoître ; & cependant ils défendirent aux

:hefs des Métiers de ſortir de la Ville
›our comparoître devant qui que ce
oit autre que les Echevins de Dort,
ꝁ leur enjoignirent de faire ſavoir cet
›rdre à tous les membres des mé-
iers.

Je fus informé ce même jour-là,
ꝁ de très-bonne part, que le Sieur
Citters avoit reçû deux inſtructions
lu Prince d'Orange; l'une très-ſe-
rette, qu'il avoit fait défenſe de
onfier à qui que ce fût, dont un des
rticles étoit de remettre M. de
Montmouth dans les bonnes graces
lu Roi d'Angleterre, & une autre
qu'il avoit ordre de communiquer à
Van-Buning. La vanité de ce Bour-
guemeſtre ſe trouve extrèmement
latée par-là: mais il n'a pas aſſez de
ugement pour voir que le Prince
l'Orange le perd & le décrédite au-
›rès de ſes collegues par cette confi-
lence, & que dans le tems qu'on tire
le lui toutes les lumieres que l'on
›eut, on n'a d'autre deſſein que d'em-
›êcher qu'il n'entre dans les vûes de
Meſſieurs d'Amſterdam, par l'eſpé-

rance qu'on lui donne que le Prince se raccommodant avec le Roi d'Angleterre, il pourra aussi faire sa paix: c'est en quoi il se trompe beaucoup car le Prince le perdra dès qu'il en trouvera les moyens.

L'Envoyé d'Angleterre n'avoit eu aucune connoissance de tout cela, & se reposoit tranquillement sur l'assûrance que Citters lui avoit donnée qu'il n'avoit pas encore ses instructions: mais comme je découvris qu'elles consistoient presque toutes dans une justification de la conduite du Prince d'Orange, qui prétendoit faire voir qu'il n'avoit aucun tort à l'égard du Roi d'Angleterre, & qui se plaignoit fortement du Sieur Chudley, je lui en donnai avis, afin qu'il pût instruire M. le Duc d'Yorck de toute cette intrigue avant que le Sieur Citters fût arrivé en Angleterre. J'ajoûtai même que si l'on vouloit bien faire réflexion en Angleterre à la conduite du Prince d'Orange, on connoîtroit aisément que ce Prince n'avoit d'autre but que de faire en-

ſorte que le Roi de la Grande-Bretagne fût ſatisfait de lui pour le paſſé, ſans s'engager à prendre d'autres ſentimens pour l'avenir.

Le Prince d'Orange ayant vû depuis la Treve, que quelques perſonnes de l'Etat ne faiſoient pas tant de difficulté de me venir voir qu'auparavant, voulut rompre ce commerce, & déclara plus hautement qu'il n'avoit encore fait, que ceux qui rendroient la moindre civilité à un Miniſtre de France, ne ſeroient pas de ſes amis; & en effet, tous ſes courtiſans, & ceux de l'Etat qui ont quelque égard pour lui, s'abſtiennent bien plus qu'auparavant de venir chez moi: mais ceux d'Amſterdam continuent à me venir voir publiquement, & à recevoir mes viſites ſans ſcrupule toutes les fois qu'il ſe préſente quelque affaire. Mais comme cela ne me facilite pas les moyens d'être inſtruit régulierement de ce qui ſe paſſe, ce qui ne ſe peut faire aiſément, & ſans être remarqué, que par un commerce continuel & fami- 19 Décembre 1684.

lier des perſonnes de l'Etat ; j'ai la même peine que j'ai eue auparavant ; & il faut que j'obſerve les mêmes meſures pour être informé de ce qui ſe traite ici de plus ſecret.

Je mandai pour la quatrieme fois que le Duc d'Yorck ſe trompoit ; que Silvius, qu'on avoit envoyé en Danemarck ; & en qui il ſe confioit entierement, n'étoit pas à lui, mais au Prince d'Orange ; l'évenement ne l'a que trop juſtifié.

Lettre du Roi, du 14 Décembre 1684. Le Roi me manda qu'il avoit fait examiner une ſeconde fois les raiſons qui avoient été alléguées en dernier lieu par les Marchands de Vin Hollandois, dont les effets avoient été vendus à Dunkerque ; mais qu'elles ne s'étoient pas trouvées valables pour en empêcher la confiſcation en faveur des Armateurs.

21 Décembre 1684. Les Bourgeois de Dort, qui avoient été aſſignés ſéparément à comparoître depuis lundi dernier juſqu'à aujourd'hui devant la Cour de Juſtice à la Haye, n'y ſont pas venus, les Bourguemeſtres de leur Ville leur ayant

ayant défendu de s'y rendre. Ces Bourguemeſtres délivrerent avant-hier une réponſe à l'écrit que le Prince d'Orange avoit donné il y a dix jours. Elle fut lûe dans l'Aſſemblée de Hollande, & fut trouvée ſi forte & ſi péremptoire, que quelques-uns de ceux qui étoient entrés dans les ſentimens du Prince d'Orange, commencerent à changer d'avis; de ſorte que des Députés qui ſont à lui, témoignerent que cette affaire leur conſommoit beaucoup de tems, qu'ils employeroient plus utilement aux affaires de l'Etat, & qu'il étoit mieux de ne plus parler de celle-là: mais ceux d'Amſterdam, de Delft, & de Schidam, repartirent qu'il n'y avoit point d'affaire dans laquelle les Etats fuſſent plus intéreſſés que dans celle de Dort, & qu'il falloit la pourſuivre & la terminer dans les Etats de Hollande.

On eſt ici dans une grande attente de ce que deviendra cette affaire. Plus on va avant, plus ceux de Dort trouvent d'appui dans les autres Vil-

les, qui ſont encouragées par la fer-
meté de Dort & d'Amſterdam, &
qui reconnoiſſent tous les jours de
plus en plus la conſéquence de cett
entrepriſe du Prince d'Orange; auſſ
les Bourguemeſtres de Dort diren
avant-hier, à des perſonnes de l'E
tat, que l'affaire ſur laquelle le Prin
ce les attaquoit, étoit la même qu
fit révolter les Provinces-Unies con
tre le Roi d'Eſpagne.

La maniere dont le Prince d'Oran
ge en uſa, lorſqu'il alla il y a di
jours dans l'Aſſemblée de Hollande
a beaucoup contribué à ouvrir le
yeux à la plûpart des gens de ce pays
car après qu'il eut expoſé tout ce qu'i
avoit à dire contre Meſſieurs de Dort
& que les Députés des Villes euren
répondu qu'ils en communiqueroien
à leurs Supérieurs, il ſortit des Etat
de Hollande, qui continuerent à par
ler de cette affaire par forme de diſ
cours; & comme cette diſcuſſion n'é
toit pas avantageuſe au Prince, l
Penſionnaire Fagel lui envoya incon
tinent Benting. Ce Prince rentra dan

l'Aſſemblée, & leur dit, ſans s'aſſeoir, qu'il les trouvoit bien hardis d'oſer parler d'une affaire après qu'il s'étoit retiré, & ſur laquelle ils avoient déclaré qu'ils en communiqueroient à leurs principaux; après quoi il leur tourna le dos, & ſe retira. Un des fondemens que le Prince d'Orange a poſés, dans l'écrit qu'il donna le même jour à l'Aſſemblée pour ſoûtenir ſes droits contre Meſſieurs de Dort, a fait auſſi un très-mauvais effet contre lui; car il ſoûtient que toutes les prérogatives de Souverain, qui ne ſont pas marquées dans la ſpécification des droits qui appartiennent aux Villes, lui ſont déférées. Cet argument prouveroit que le droit de Souveraineté des Rois d'Eſpagne ſeroit dévolu à la perſonne du Prince d'Orange, & qu'il n'en ſeroit reſté aux Villes qu'autant qu'elles en ont obtenu par des conceſſions, ou par des priviléges particuliers; au lieu qu'il eſt certain que les Etats de Hollande ont tout le droit de Souveraineté, & que le Prince d'Orange n'a

d'autres prérogatives que celles que les Etats lui ont accordées en qualité de leur Gouverneur. Messieurs d'Amsterdam firent une réponse très-forte à cet écrit du Prince d'Orange.

La Ville de Leyde ayant témoigné dans la derniere séance des Etats de Hollande, qu'elle ne souffriroit pas que l'on comptât les voix des Villes de Gorcum, & de Schonhoven, puisque leurs Députés demeuroient toûjours à la Haye, & sans aller rendre compte à leurs Supérieurs, & sans rapporter à l'Assemblée le résultat de leurs Villes; le Pensionnaire Fagel n'a pû empêcher le Député de Gorcum d'aller communiquer à ses Supérieurs l'affaire de Dort; il en a rapporté un résultat conforme aux intérêts de la République.

Le Pensionnaire Fagel, qui est maître des Députés de ces deux petites Villes, les avoit empêchés, depuis six mois, de rien communiquer à leurs Supérieurs, & les avoit fait opiner dans toutes les affaires selon son bon plaisir. Je ne sai encore ce qui est ar-

ivé à l'égard de Schonhoven ; mais
e ſai que le Prince d'Orange y a mis
lepuis peu quelques Compagnies de
Cavalerie, par le moyen deſquelles
l pourroit dans le beſoin faire ap-
rouver la conduite que le Député
e cette Ville tient ici dans l'Aſſem-
lée.

Meſſieurs d'Amſterdam occuperent
reſque toute la premiere ſéance de
Aſſemblée, qui commença le ving-
eme de Décembre. Ils poſerent pour
ondement la néceſſité abſolue dans
quelle ils trouvoient la Province,
'uſer d'un grand ménage dans l'ad-
iniſtration de ſes Finances, ſans
uoi il ſeroit abſolument impoſſible
e les rétablir, d'acquitter les ſom-
ies immenſes dont elle ſe trouve en
riere, & de faire goûter au peuple
s fruits & les avantages de la paix
ont l'Etat joüiſſoit ; ſur ce fonde-
ient ils donnerent à l'Aſſemblée
uatre points à conſidérer.

1°. Si l'on ne doit pas retrancher
uelques Officiers Généraux, & di-
inuer les appointemens des autres,

puisque n'étant pas obligés de fair
aucun équipage, ni d'aller en cam
pagne, ils pouvoient se passer de
grands appointemens qu'ils tou
choient.

2°. Si l'on ne trouvoit pas à propo
de faire une réduction des Troupes
& à quoi l'Assemblée jugeoit que dû
aller cette réduction.

3°. Si l'on ne croyoit pas qu'on dû
se retrancher sur la quantité de Mi
nistres que les Etats Généraux tien
nent dans presque toutes les Cour
de l'Europe.

4°. Si l'on n'étoit pas d'avis de re
trancher sur-tout la grande dépens
que la Province faisoit pour entrete
nir des correspondances secretes.

Ce point regarde directement l
Prince d'Orange & le Pensionnair
Fagel, qui disposent pour ce suje
d'une grosse somme, sans en rendr
compte à personne.

On nomma des Commissaires pou
examiner cet écrit, & en faire le rap
port.

Je savois de très-bonne part, qu

a résolution de Messieurs d'Amster-dam étoit de diminuer les appointe-mens des Officiers Généraux, & de retrancher absolument ceux du Com-te de Waldeck.

Bien que les autres choses que Messieurs d'Amsterdam font en leur particulier, pour la sûreté de leur Ville, & pour se garantir d'une sur-prise, ne soient d'aucun effet pour le succès des affaires publiques, cela ne laisse pas néantmoins de marquer ouvertement quelque animosité, & de faire voir sur-tout l'extrême dé-fiance qu'ils ont du Prince d'Orange. Ils font palissader les endroits de l'en-ceinte de leur Ville où il y a le plus à craindre; ils mettent de distance en distance, & sur les avenues des ca-naux, des pontons avec du canon; & sur le Tay, où est le Port, ils ont deux Bâtimens avec de l'Artillerie. Ils ont fait plusieurs magasins sur les remparts, où le canon & les muni-tions sont prêtes, pour pouvoir en trois heures les mettre en batterie, & le faire servir.

Lettre du Roi, du 21 Décembre 1684.

Le Roi me manda, que jusqu'à ce que les Villes fussent bien déterminées sur toutes les mesures qu'elles avoient à prendre, & qu'il m'eût fait savoir ses intentions sur le compte que je lui avois rendu, je ne les devois assûrer qu'en termes généraux de sa bonne volonté, sans entrer dans des engagemens plus formels. Il eût été bon néantmoins dans ces conjonctures de les encourager, & de les attacher à la France par quelque chose de réel & de positif.

28 Décembre 1684.

J'obtins que l'on fît une réprimande au Résident des Etats Généraux à Constantinople, qui avoit mis les Hollandois, demeurans à Alep, sous la protection du Conseil d'Angleterre, & qu'on lui envoyât un ordre bien précis de remettre les Hollandois sous la protection du Conseil de France.

28 Décembre 1684.

Le Sieur Muys dit à quelques personnes samedi dernier, avant que de retourner à Dort, qu'il savoit bien que le dessein du Prince d'Orange étoit de le faire arrêter; mais que

cela ne l'empêcheroit pas de se trouver à Dort pour y soûtenir les droits de sa Ville, & qu'il hasarderoit volontiers un voyage à Louvenstein pour le bien de sa Patrie. Le Prince d'Orange a été informé de ce discours, & en est extrèmement offensé.

Cependant il fit assigner par la Cour de Justice le Bailli & les Echevins de Dort, pour venir déclarer si l'on n'avoit point fait de brigues dans la nomination des Prudhommes qui ont élû les Magistrats. Le Bailli se présenta, il ne pouvoit s'en exempter étant dépendant immédiatement de la Cour de Justice: mais les Echevins ne comparurent point le premier jour.

Mais Messieurs de Dort ayant changé d'avis sur l'assignation qui avoit été donnée par la Cour de Justice à leurs Echevins, & croyant qu'il étoit plus à propos d'envoyer quatre de leurs Echevins à la Haye, avec deux Sécretaires, pour déclarer nettement leurs sentimens au Prince d'Orange, que de demeurer dans le

29 Décembre 1684.

ſilence, ils les députerent. Ces ſix
perſonnes allerent trouver le Prince
d'Orange, qui avoit fait venir dans
ſa chambre la Cour de Juſtice, dont
il eſt le Chef. Il leur déclara que la
Cour de Juſtice les avoit envoyé
querir, pour ſavoir d'eux ſi les chefs
des Métiers avoient fait ſermens en-
tre leurs mains, & s'il n'y avoit point
eu de cabale ni de ſuggeſtion dans
la derniere nomination des Prudhom-
mes qui avoient choiſi ceux qui com-
poſent le Conſeil de Ville. Les Eche-
vins répondirent au Prince d'Orange
qu'ils ne pouvoient répondre à la
Cour de Juſtice ni à lui non plus
quand il feroit accompagné des Offi-
ciers de Juſtice; & quelques mena-
ces qu'il leur fit, il n'en put jamais
tirer autre choſe. On interrogea le
Bailli de Dort ſur 172 articles; il ne
répondit ſur aucun au gré du Prince
d'Orange.

Meſſieurs d'Amſterdam donnerent
dans ce même tems-là des remon-
trances qu'ils firent ſur l'état préſent
de la République, & ſur le ménage

qu'il y auroit à faire. Cet écrit eſt trop long, & je ne rapporterai point tout ce qu'il contient en détail, parce que cela ne regarde que le dedans du Gouvernement, quoiqu'il y ait auſſi des choſes fort importantes, & qu'ils attaquaſſent directement, & avec beaucoup de hardieſſe, le Prince d'Orange, prétendant qu'il avoit uſurpé une autorité qui n'étoit pas légitime, & que n'avoient jamais eue les Comtes de Hollande leurs véritables & naturels Souverains. On voit auſſi dans cet écrit les ſentimens de Meſſieurs d'Amſterdam, ſur tout ce qu'ils vouloient faire pour abbaiſſer par d'autres endroits l'autorité du Prince d'Orange; comme quand ils diſent qu'ils prioient les Etats de Hollande d'examiner ſérieuſement, ſi, tant que les Pays-bas Eſpagnols ne ſont pas en de plus fortes mains qu'ils ſont à cette heure, l'Etat ne peut pas être conſidéré comme en ſûreté de ce côté-là, ſans entretenir toutes les Places fortifiées qui ſont de l'un & de l'autre côté de la Meuſe

& de l'Escaut, avec la Ville de Maestricht, & si (ce que Dieu veuille empêcher) lesdits Pays-bas Espagnols venoient à tomber entre les mains de la France, savoir si alors cet Etat pourroit pourvoir & fournir aux frais de la possession de Maestricht, Grave, Heusden, Gertruydemberg, Bolduc, Breda, Willemstat, Clunder, Hulst, Sluys, Bergopzoom, le Sas de Gand, & donner ordre en même tems à la défense du Rhin & de l'Issel, & de tous les autres lieux par où cette Province & les autres peuvent être assaillies & envahies ; & si par conséquent il ne faut pas examiner sérieusement, si en creusant les Rivieres, & par d'autres moyens propres à mettre la Province sous l'eau en cas de nécessité, ainsi que par le maintien des Fortifications des Places sur lesdites Rivieres, qui sont le mieux situées pour être secourues, & pour passer sur les Terres de Brabant & de Flandre, il ne seroit pas mieux pourvû à la sûreté de l'Etat qu'il ne l'est présentement. Les deux Colle-

ges de l'Amirauté firent aussi des remontrances aux Etats Généraux ; sur le mauvais état où étoient les affaires de la Marine.

Le Prince d'Orange, indigné contre le Bailli de Dort, pour ne l'avoir pas satisfait par les réponses qu'il fit aux interrogations des Commissaires, le fit interdire par la Cour de Justice, sans aucune autre raison que parce qu'il n'avoit pas assez fortement assisté les Commissaires qui avoient été à Dort, n'ayant pas obligé de comparoître ceux qui étoient assignés, & aussi parce que, contre l'intention de la Cour, il avoit assisté au serment que les chefs des Métiers avoient fait d'avoir procédé en la nomination des Prudhommes, avec sincérité & selon les Lois. Cette procédure étoit regardée comme la derniere violence qu'on pouvoit faire contre un homme de bien, & ne servoit qu'à animer davantage ceux de Dort contre le Prince d'Orange.

Le Bailli présenta Requête au Grand'Conseil, dès le même jour, à 4 Janvier 1685.

huit heures du ſoir, & demanda d'ê
tre reçû appellant des procédures qu
la Cour de Juſtice avoit faites contr
lui, & d'être maintenu par proviſio
dans l'exercice de ſa Charge. Cel
parut fort hardi; premiérement, par
ce que ce n'étoit qu'un particulier, &
non la Ville de Dort, qui avoit oſ
préſenter cette Requête; en ſecon
lieu, parce que la Charge de ce par
ticulier dépendoit immédiatement &
uniquement de la Cour de Juſtice
cela marquoit fort la décadence d
l'autorité du Prince d'Orange ſi cett
affaire eût été ſoûtenue au-dedans &
au-dehors; mais elle ne le fut d'au
cun côté.

Le Grand'Conſeil envoya par troi
différentes fois demander à la Cou
de Juſtice les raiſons qu'elle avoit eue
d'interdire le Bailli de Dort: mais l
Cour de Juſtice ne pouvant rien al
léguer de bien ſolide pour cela, l
Grand'Conſeil le reçut appellant
avec défenſe à la Cour de Juſtice d
le troubler dans la joüiſſance de ſ
Charge, qu'on lui permit d'exercer

jusqu'à ce qu'autrement, par le Grand'Conseil, en eût été ordonné.

Le Prince d'Orange fit commettre un autre Bailli de Dort par la Cour de Justice, & envoya querir une seconde fois les Echevins de cette Ville : mais ceux-là ayant vû trois Conseillers de la Cour de Justice dans la chambre du Prince d'Orange, refuserent de lui parler.

Messieurs d'Amsterdam, de leur côté, renouvellerent leurs Gardes depuis une nouvelle gelée qu'il fit, & se préparerent si ouvertement à se défendre, que tout le monde en fut surpris, parce qu'on ne pouvoit s'imaginer que le Prince d'Orange osât rien entreprendre contre cette Ville. Je fus même étonné de ce qu'ils me firent dire que le Prince de Nassau leur avoit donné avis à son retour de la Haye, que le Prince d'Orange avoit dessein de les attaquer, & qu'il prendroit son tems pour cela.

Il ne manquoit au Prince d'Orange que d'être maltraité par ses bons amis les Espagnols. C'est ce qu'ils fi-

rent alors ; car après lui avoir promi
de le payer des prétentions qu'il avoi
en vertu du Traité de Munſter, &
lui avoir dit que le Marquis de Gra-
na en avoit ordre ; & après l'avoi
engagé à tenir pendant quatre ans ui
homme à Bruxelles, pour la liquida-
tion de toutes ſes prétentions, l
Marquis de Grana s'expliqua, qu'i
n'avoit aucun ordre d'Eſpagne pou
les terminer. Et comme il fit la mêm
déclaration touchant la ſomme qu
le Roi d'Eſpagne devoit aux Amirau
tés (qui montoit à trois millions hui
cents mille florins en principal, &
avec les intérêts, & autres frais ex
traordinaires, à ſix millions de flo
rins) les Etats Généraux prirent ré
ſolution de preſſer vivement les Eſpa
gnols pour le payement des ſomme
qu'ils devoient au Prince d'Orange
& à leurs Amirautés ; l'affaire d
Prince d'Orange avec les Eſpagnols
a été depuis ce tems-là accommodée

On a toûjours accoûtumé, depui
l'établiſſement de la République, d
faire régler l'état de guerre dans l
Provinc

Province de Hollande, avant que d'en délibérer dans les autres, parce que celle-là payant plus que pas une, & étant d'une plus grande considération, les autres suivent ses avis. Mais comme le Prince d'Orange appréhendoit que Messieurs d'Amsterdam ne fissent résoudre une cassation dans la Province de Hollande, il envoya Dickfeld à Utrecht, pour y faire promptement arrêter l'état de guerre de 1685. On n'a pas douté que le Sieur Dickfeld n'obtînt tout ce qu'il voudroit, vû son grand crédit dans toute la Province, & l'autorité du Prince d'Orange, sur-tout après avoir ôté neuf personnes du Conseil d'Utrecht, depuis la conclusion de la Treve. Cependant le Sieur Dickfeld est revenu sans avoir pû rien obtenir, cette Province ayant positivement refusé de délibérer sur l'état de guerre, jusqu'à ce que celle de Hollande eût formé sa résolution.

Je découvris que M. le Prince d'Orange prenoit encore de plus fortes liaisons avec le Duc de Montmouth; 4 Janvier 1685.

qu'il avoit obligé la Princeſſe d'O-range d'aller au Prêche de Jurieu, ce qui parut fort ſurprenant, non-ſeulement parce que ceux de la Religion Anglicane ne vont point aux Prêches des Preſbytériens; mais encore parce que Jurieu avoit écrit de Livres fort inſolens contre le Ro d'Angleterre, & qu'il avoit tradui en François, & préſenté publiquement au Prince d'Orange le Livre oi le Duc d'Yorck étoit accuſé d'avoi coupé la gorge au Comte d'Eſſe: dans la priſon.

Comme le Prince d'Orange avoi fort maltraité Chudley, juſqu'à lu mettre devant le nez le bout de ſ canne, & que cela avoit obligé l Roi d'Angleterre de lui défendre d voir ce Prince; on ne fut pas long tems ſans le révoquer; cette ſatisfaction qu'on donna au Prince d'Orange fit un très-mauvais effet, & marqua bien de la foibleſſe.

5 Janvier 1685. Meſſieurs d'Amſterdam euren beaucoup d'inquiétude, ſur ce qu le Prince d'Orange avoit fait ſorti

de Maestricht quelques Régimens de Cavalerie pour venir du côté de Hollande. Ils renforcerent leurs Gardes, & firent trois nouveaux Colonels pour commander leurs Troupes. Je mandai au Roi que je ne les détromperois pas là-dessus ; mais que je ne croyois point que cela les regardât.

Le Prince d'Orange ne se donna pas le loisir d'attendre le succès de la négociation du Sieur Citters pour faire venir à la Haye le Duc de Montmouth ; aussi paroissoit-il n'avoir donné ces instructions à ce Ministre que par maniere d'acquit, pour satisfaire aux remontrances de Mylord Halifax. Il a donc prié M. de Montmouth de venir faire un tour à la Haye. M. de Montmouth y arriva samedi à huit heures du soir, comme il étoit attendu. Benting ne manqua pas de l'aller trouver à l'Hôtellerie, & l'emmena chez le Prince d'Orange, qui le reçut avec de grandes démonstrations de joie. Le Duc de Montmouth monta quelque tems

9 Janvier 1685.

après dans l'appartement de la Princesse d'Orange. Cette Princesse ne vouloit point recevoir de visite, parce qu'il n'y avoit pas une Dame de la Haye qui fût venue chez elle, à cause que c'étoit la veille de la Cêne, & qu'elle étoit déja à demi déshabillée : mais le Prince d'Orange l'obligea de se rhabiller, & d'aller dans sa chambre d'Audience pour y recevoir M. de Montmouth ; il monta lui-même incontinent après, & le pria de vouloir bien loger dans l'Hôtel du Prince Maurice, & lui offrit tous ses Domestiques pour l'y servir. On ne peut assez s'étonner ici de cette nouvelle démarche du Prince d'Orange, & on ne comprend point comment, dans le même tems qu'il fait assûrer le Roi d'Angleterre qu'il a abandonné M. de Montmouth, il le fait venir à la Haye, & lui fait tant de caresses.

Le Prince d'Orange fit procéder contre l'ancien Bailly de Dort, & ordonna à des Huissiers de la Cour d'aller à Dort, avec des Sergens de la Cour, pour l'arrêter.

Pour ce qui eſt de ceux de Dort, il ſe contenta de les faire ſimplement avertir qu'ils ne pouvoient procéder légitimement à la nomination qu'ils font tous les ans la veille des Rois, des Députés qui rempliſſent les différens Colleges de la Province de Hollande; mais ils ne laiſſerent pas de le faire, & écrivirent au Prince qu'ils n'avoient pû s'empêcher de ſuivre l'uſage ordinaire, & de faire l'élection de leurs Députés dans le tems marqué par les Reglemens.

Le Prince d'Orange n'a aucun droit ſur la nomination du Magiſtrat d'Amſterdam, excepté ſur les Echevins, ainſi que ſur ceux de toutes les autres Villes, à cauſe qu'ils ſont prépoſés pour rendre la Juſtice, & que le Prince, comme Gouverneur, eſt Chef de la Cour de Juſtice de Hollande, & de toutes les Juſtices particulieres des Villes. Meſſieurs d'Amſterdam ont donc accoûtumé tous les ans, vers le vingtieme de Janvier, de préſenter quatorze perſonnes au Prince d'Orange, dont il choiſit ſept pour

être Echevins. Il doit faire cette élection dans huit jours de tems. Messieurs d'Amsterdam, qui croyent que le Prince d'Orange pourroit bien les faire traîner comme il a fait à l'égard des autres Villes, prirent il y a quatre jours résolution, que si le Prince ne faisoit l'élection des sept Echevins dans les huit jours qui lui sont donnés pour cela, ils les choisiroient eux-mêmes dès que ce terme seroit expiré.

Le long séjour que le Sieur Span, Général de Brandebourg, & fort attaché à M. le Prince d'Orange, fit à la Haye, fut suspect à beaucoup de personnes; & ce qui redoubla la défiance que j'en eus, fut que je fus averti que Mr. Damerongue, qui avoit souhaité jusqu'alors de demeurer encore quelque tems à Berlin, écrit à ses Maîtres qu'il alloit hâter son retour, ayant à leur communiquer des choses de conséquence, qu'il ne pouvoit confier à la plume.

Les Etats de la Province de Groningue ont fait une chose qui est sans

exemple ; ils ont fait une réduction des Troupes qui sont sur leur répartition, sans l'avoir communiqué aux Etats Généraux, & encore moins au Prince d'Orange. Ils ont cassé six à sept hommes par compagnie, & ont réduit à quarante hommes une Compagnie qu'ils entretiennent dans Embden, & qui étoit de cent deux hommes, & ont fait entendre que si les Etats Généraux trouvent à propos de faire une plus grande réforme, ils s'y conformeroient très-volontiers.

Le Prince d'Orange ne pouvant obtenir que le haut Conseil, qui étoit composé de bons Républiquains, révoquât son jugement à l'égard du Bailly de Dort ; obligea la Cour de Justice, dont il disposoit plus aisément, par le moyen du Sieur Alwin, qui en étoit Conseiller, & qui, par son esprit intriguant & sa capacité, y avoit beaucoup de crédit, à déclarer qu'elle poursuivoit criminellement l'affaire du Bailly de Dort ; il empêcha par ce moyen le haut Conseil d'en recevoir l'appel, la Cour de

Juſtice jugeant en dernier reſſort les affaires criminelles.

Le Prince d'Orange trouva moyen, par quelques Villes qui dépendoient de lui, d'empêcher qu'on ne parlât de cette affaire pendant deux ou trois jours dans la Province de Hollande, & fit déclarer pendant ce tems-là, par la Cour de Juſtice, que la nomination que la Ville de Dort avoit faite de ſes Régens n'étoit pas valable, & envoya l'Officier de la Cour de Juſti-
12 Janvier 1685. ce pour aller ſe ſaiſir du Bailly de Dort, & fit partir en même tems deux Commiſſaires de cette Cour, avec ordre de déclarer que la Cour de Juſtice avoit caſſé la nomination qui avoit été faite des Magiſtrats de Dort, comme contraire aux Réglemens; de ſommer le Bourguemeſtre-Régent de faire procéder à une autre nomination, & en cas de refus, de citer les chefs des Métiers, & de procéder eux-mêmes à une autre nomination; de faire prendre le Bailly par l'Officier qui étoit parti le jour précédent pour cela.

Le Prince d'Orange continuoit toûjours d'accabler le Duc de Montmouth de careſſes, & lui qui eſt aſtmatique, & qui n'aime aucun divertiſſement, encore moins celui de la danſe, paſſoit néantmoins quelquefois une partie de la nuit à danſer avec les filles de la Princeſſe d'Orange, & avec le Duc de Montmouth.

11 Janvier 1685.

M. Benting, & d'autres amis du Prince d'Orange, diſoient hautement que le Prince ne faiſoit aucune démarche à l'égard de M. de Montmouth, que du conſentement du Roi de la Grande-Bretagne, & aſſûroient que dans le voyage que M. de Montmouth avoit fait en Angleterre, il avoit vû en particulier Sa Majeſté Britannique.

On avoit fait imprimer en Hollande un livre fort inſolent contre le Roi d'Angleterre, & contre M. le Duc d'Yorck, que l'on accuſoit nommément d'avoir fait couper la gorge au Comte d'Eſſex; Chudley eut ordre d'en faire des plaintes, & devoit ſe plaindre pareillement d'un autre livre

beaucoup plus insolent, à ce qu'il dit, que je n'ai pas vû, parce qu'il n'a point encore été traduit en François, & qu'il ne se vend pas si publiquement. J'avois déja eu l'honneur de mander à Sa Majesté que Jurieu avoit présenté au Prince d'Orange la traduction du Livre du Comte d'Essex comme son ouvrage; que le Prince l'avoit reçû, & qu'il avoit obligé après cela la Princesse d'Orange d'aller malgré elle au Prêche du Sieur Jurieu.

12 Janvier 1685. Le haut Conseil prétendit que la Cour de Justice n'étoit pas en droit de déclarer que l'affaire du Bailly étoit criminelle. Leur contestation fut portée devant des Commissaires de la Province de Hollande, où le Prince d'Orange se trouva. Les Députés d'Amsterdam, qui étoient de ces Commissaires, expliquerent leurs avis en termes assez forts, dont le Prince d'Orange se plaignoit extrèmement, disant que si le moindre Bourgeois avoit une affaire devant eux ils l'écouteroient; & que lors-

qu'il s'agiſſoit de décider de ſes droits, & de ceux de la Cour de Juſtice, on expliquoit ſes ſentimens avant que d'avoir entendu ſes raiſons; que cela faiſoit voir la partialité de Meſſieurs d'Amſterdam pour ceux de Dort, & l'animoſité qu'ils avoient contre lui.

Le Prince d'Orange, qui s'étoit rendu maître de la Cour de Juſtice par le moyen du Sieur Alwin, qui en étoit un des Conſeillers, s'en voulut ſervir pour opprimer, ſous un prétexte ſpécieux, la liberté des Villes de Hollande, en venant à bout de ce qu'il avoit entrepris contre celle de Dort; ainſi il faiſoit tous ſes efforts pour en ôter la connoiſſance à la Province de Hollande. C'eſt pour cette raiſon que ſes créatures y avoient déclaré huit jours auparavant qu'ils n'étoient pas inſtruits ſur cette affaire, quoiqu'ils euſſent eu quatorze ou quinze jours pour en délibérer dans leurs Villes. On remit donc au 16 de Janvier 1685 à entrer dans les Etats de Hollande: mais les conteſ-

16 Janvier 1685.

tations continuant toûjours entre le haut Conſeil & la Cour de Juſtice, ſur l'appel interjetté par le Bailly de Dort, & ce même Bailly s'étant pourvû pardevers les Etats de Hollande, ils nommerent des Commiſſaires des Nobles & des dix premieres Villes, pour entendre les Députés du haut Conſeil & de la Cour de Juſtice; cette conférence ſe tint le jeudi, onzieme du même mois, à quatre heures après midi. Le Sieur Hop, pere du Penſionnaire d'Amſterdam, & Doyen des Conſeillers du haut Conſeil, parla avec une hardieſſe & une éloquence extraordinaire; de ſorte que le Penſionnaire Fagel, qui en appréhendoit l'iſſue, & qui avoit ſes deſſeins, propoſa au nom des Nobles de remettre la conférence au lendemain matin, ſous prétexte d'entendre ces Députés ſéparément, en leur ordonnant en même tems de mettre leurs raiſons par écrit, & de comparoître le lendemain à onze heures du matin à l'Aſſemblée de Hollande: mais les Etats

s'étant aſſemblés le vendredi pour cet effet, Muys fut bien ſurpris lorſqu'on le vint avertir que les Commiſſaires de la Cour de Juſtice venoient de partir pour Dort, avec la commiſſion dont j'avois eu l'honneur de rendre compte à Sa Majeſté ce jour-là. Il prit ſur le champ l'avis des autres Députés de Dort, & déclara enſuite au nom de leur Ville à l'Aſſemblée, que jamais on n'avoit vû un pareil attentat, ni de telles entrepriſes; qu'ils prenoient congé de la compagnie, & que c'étoit peut-être pour la derniere fois qu'ils y paroiſſoient; qu'ils s'en alloient à Dort, où leur préſence étoit néceſſaire, & où ils ſauroient bien faire tout ce que les anciens Romains faiſoient, *pro aris & focis*. Ceux d'Amſterdam déclarerent qu'ils avoient à faire chez eux juſqu'au mardi ſuivant.

Je mandai au Roi que j'avois pris la liberté de reprendre une partie de ce que j'avois eu l'honneur de mander les deux derniers ordinaires à Sa Majeſté, pour lui faire mieux con-

noître que ce dernier envoi des Commiſſaires à Dort n'étoit pas comme les premiers une ſimple entrepriſe du Prince d'Orange, mais un violement formel des Lois de la République, un mépris de la Souveraineté des Etats de Hollande, & une ſupercherie du Penſionnaire Fagel, qui ayant fait remettre à quelques jours l'affaire générale de Dort, & enſuite celle du Bailly, pour délibérer ſur l'une & ſur l'autre dans les Etats de Hollande, envoyoit cependant exécuter les Sentences de la Cour de Juſtice contre ceux de Dort; ce qui faiſoit dire à tout ce qu'il y avoit de gens les plus ſenſés, qu'il falloit que ces Commiſſaires reconnuſſent un autre Souverain que les Etats du pays. Je crus auſſi que Sa Majeſté jugeroit par le récit de ces circonſtances, de quelle maniere cette affaire devoit être priſe dans les Etats.

Les Commiſſaires de la Cour de Juſtice arriverent un vendredi matin à Dort, & ordonnerent au Bourguemeſtre-Régent d'aſſembler ce même

jour le Conseil de Ville. Il s'en excusa sur son indisposition, & témoigna qu'il ne pourroit convoquer aucune Assemblée le lendemain, qui étoit la veille de leur Cêne, ni le Dimanche qui en étoit le jour; mais qu'il la convoqueroit pour le Lundi. Ces Commissaires envoyerent en même tems leur Officier à la maison du Bailly de Dort pour l'arrêter: mais ils ne l'y trouverent point, de sorte qu'ils manderent au Prince d'Orange qu'ils n'espéroient aucun bon succès de leur commission, à moins que le Prince ne les appuyât de son autorité.

Le Conseil de Dort s'étant assemblé, de quarante-huit personnes dont il est composé, il n'y en eut que cinq pour les factieux, malgré les cabales & les intrigues du Sieur Allwin, qui avoit son frere à Dort, & qui étoit en partie cause de cette affaire. 18 Janvier 1685.

Les Commissaires de la Cour de Justice convoquerent les Echevins: mais ils n'eurent pas plus de satisfaction. Cependant les Etats de Hollan-

de s'étoient aſſemblés ſur les affaires de Dort ; il y eut de fort grandes conteſtations, le Prince d'Orange & le Penſionnaire Fagel ayant trouvé moyen de gagner pluſieurs petites Villes, & de corrompre leurs Députés par de l'argent. Toutes ces ſupercheries embarraſſoient beaucoup les honnêtes gens ; car on ne pouvoit former de réſolution dans la Province de Hollande pour arrêter les mauvaiſes procédures de la Cour de Juſtice, & s'oppoſer par ce moyen aux entrepriſes du Prince d'Orange.

Les Députés d'Amſterdam ne laiſſerent pas, malgré tout cela, d'expoſer l'avis de leur Ville dans toute ſon étendue. Ils parlerent pendant plus de deux heures avec beaucoup de véhémence, & s'expliquerent fortement contre les Commiſſaires de la Cour de Juſtice, déclarant qu'ils méritoient une punition exemplaire. Cependant après cette belle déclaration, ils prirent une concluſion aſſez modérée, propoſant de terminer à l'amiable ce différend entre le

Prince

Prince d'Orange & la Ville de Dort, & qu'en attendant on ordonneroit une surséance à la Cour de Justice : mais ils ne purent avoir la pluralité des voix ; ainsi on résolut seulement de terminer l'affaire à l'amiable, sans ordonner de surséance aux Commissaires de la Cour, quoique le Sécretaire de Dort représentât fortement que dans le tems qu'on feroit venir les Députés de Dort pour chercher des voies d'accommodement, les Commissaires de la Cour de Justice qui demeuroient à Dort, pourroient faire convoquer les chefs des Métiers, & procéder à une nouvelle nomination.

En effet, les Commissaires de la Cour de Justice, qui étoient à Dort, se mirent en devoir de faire assembler les chefs des Métiers, pour procéder à une nouvelle nomination : mais les Régens de Dort s'y opposerent avec vigueur, & défendirent aux chefs des Métiers de comparoître à aucune assignation.

Le Prince d'Orange ne savoit quel- 18 Janvier 1685.

les caresses faire au Duc de Montmouth ; il y avoit bien souvent de nouveaux bals & de nouvelles parties entr'eux ; quatre ou cinq jours auparavant ils avoient été en traîneau sur la glace, avec la Princesse d'Orange, à une maison du Prince, qui est à trois lieues de la Haye ; & lorsque l'on dansoit, c'étoit le Duc de Montmouth qui menoit la Princesse d'Orange. Il alloit réglément tous les jours au dîner de cette Princesse, bien qu'elle mangeât seule & en particulier ; & ensuite il alloit dîner avec le Prince d'Orange. On remarqua même que cette Princesse, qui ne se promenoit jamais à pié dans les lieux publics, alloit presque tous les jours dans le mail, qui est dans un bois très-agréable, aux portes de la Haye, & que M. de Montmouth s'y trouvoit fort régulierement ; & on ne comprenoit pas comment le Prince d'Orange, qui est né le plus jaloux de tous les hommes, souffroit tous les airs de galanterie, dont tout le monde s'appercevoit, entre la Princesse d'O-

range & M. de Montmouth. On n'étoit pas moins attentif à découvrir ce que le Roi d'Angleterre pensoit de la conduite du Prince d'Orange ; & le public suspendoit son jugement, jusqu'à ce qu'il sût les sentimens de Sa Majesté Britannique.

Les Députés de Dort étant arrivés à la Haye, entrerent en conférence avec six Pensionnaires de six Villes de Hollande, que l'on nomma Commissaires pour cette affaire : mais ils ne purent rien conclurre, parce que trois de ces Pensionnaires étoient dévoüés au Prince d'Orange, & les trois autres dans les intérêts de la République. Ils demeurerent toûjours partagés, quelque proposition raisonnable que fissent les Députés de Dort.

Cependant le Prince d'Orange manda à ceux de la Cour de Justice, qui étoient à Dort, de faire une nouvelle nomination, de quelque maniere que ce fût, & de la lui envoyer ; qu'il feroit son élection ensuite, & qu'il verroit si Messieurs de Dort ose-

roient refuser d'admettre ceux qu'il auroit choisis. Les Commissaires firent donc intimer tous les chefs des Métiers, qui sont au nombre de cent dix-sept; ils en gagnerent une vingtaine par argent, ou par menaces. Le Bailli de Dort, commis en la place de celui qui avoit été interdit, les conduisant l'épée dans les reins, jusqu'au lieu où se tenoit l'Assemblée; & quoique ce nombre fût bien éloigné de celui qui étoit nécessaire pour procéder à une nomination légitime, ils ne laisserent pas de passer outre,
23 Janvier 1685. & cette nomination, faite avec ces subornations & ces violences, fut apportée au Prince d'Orange le 19 Janvier au soir, & le lendemain matin il fit son élection. Les Commissaires de la Cour de Justice retournerent le lendemain à Dort, pour y établir dans le Gouvernement ceux que le Prince d'Orange avoit élûs, & pour en chasser les autres.

Le malheur voulut que l'homme de Dort, le plus ferme & le plus accrédité, qui se trouvoit Bourgue-

meſtre, tombât malade, & mourût dans ce tems-là. Cet homme ſoûtenoit Muys; & comme il n'avoit ni enfans, ni aucune ſuite de parenté, & qu'il avoit du bien, il ne ſongeoit pas à ménager le Prince d'Orange.

La mort de ce Bourguemeſtre de Dort acheva de ruiner les affaires de cette Ville-là. Il maintenoit par ſon autorité & par ſon crédit, la plûpart des Magiſtrats de Dort dans leurs bons ſentimens; & comme c'étoit lui ſeul, en qualité de Régent en quartier, qui avoit droit de convoquer le Conſeil, il ne l'auroit jamais fait, & les Commiſſaires de la Cour de Juſtice n'auroient pû inſtaller les huit que le Prince d'Orange avoit élûs: mais le Bourguemeſtre qui entra en Régence par ſa mort, convoqua auſſitôt le Conſeil, & fit inſtaller ceux que la Cour de Juſtice avoit préſentés. Muys avoit encore la pluralité des voix: mais je mandai qu'on n'en devoit pas beaucoup attendre, & qu'il y en avoit déja qui cherchoient à ſe bien rémettre avec le Prince d'Orange.

25 Janvier 1685.

Tous les honnêtes gens déplorerent ce malheur ; & il me semble que Messieurs d'Amsterdam auroient pû le prevenir, si par une conduite plus vigoureuse ils avoient empêché que le Prince d'Orange & la Cour de Justice ne continuassent à pousser cette affaire aussi avant qu'ils le firent, en gagnant toûjours du tems par toutes sortes de moyens. Ils avoient pris à la vérité les meilleures résolutions du monde. Ils avoient parlé avec beaucoup de fermeté dans l'Assemblée : mais ils avoient trop laissé traîner cette affaire, & avoient donné lieu par là au Prince d'Orange & au Pensionnaire Fagel, d'engager dans leurs intérêts les Députés des petites Villes, par argent ou par menaces ; & lorsque les Commissaires de la Cour de Justice retournerent à Dort, au mépris des Etats de Hollande, qui les avoient assignés à comparoître le lendemain matin, Messieurs d'Amsterdam n'exécuterent pas les résolutions qu'ils avoient prises, de se séparer de l'Assemblée

auſſi-tôt que le Prince d'Orange uſeroit de quelque violence ; apparemment qu'ils ne jugerent pas que le départ des Commiſſaires de la Cour de Juſtice pût être pris pour une violence ouverte du Prince d'Orange contre la Ville de Dort. Je crois même qu'ils ont eu trop de peur en ce tems-là, parce que le malheur voulut que tout étoit glacé autour d'Amſterdam, & qu'ils étoient fortement perſuadés qu'il auroit été très-aiſé au Prince d'Orange, dans le tems des glaces, de ſe rendre maître de leur Ville.

Meſſieurs d'Amſterdam s'en retournerent chez eux pour faire la nomination de leurs Echevins. Je ne fus pas informé avant leur départ s'ils avoient délivré à l'Aſſemblée la réſolution qu'ils avoient priſe de réformer douze mille hommes, ou s'ils s'en étoient ſeulement expliqués en particulier : ce que j'en ſavois, étoit qu'ils avoient deſſein de mettre les Compagnies à quatre-vingts hommes, & les Régimens à ſix Compa-

gnies, au lieu de trois, afin de diminuer le nombre des Officiers. Muys étoit convenu avec Messieurs d'Amsterdam de cette réforme, & cela auroit été d'un grand poids que la premiere Ville de Hollande eût opiné pour cette réforme. On ne peut dire à cette heure ce qui en sera, & il est à appréhender que Messieurs d'Amsterdam ne trouvent pas dans les Villes tout l'appui pour soûtenir la réforme qu'ils auroient trouvé, si le Prince d'Orange ne fût pas venu à bout de l'affaire de Dort.

Messieurs d'Amsterdam comprenoient fort bien de quelle conséquence il étoit pour la liberté de la République, que le Prince d'Orange fût venu à bout de l'entreprise qu'il avoit faite contre la Ville de Dort; c'est ce qu'un de mes amis leur représenta fortement le 24 Janvier, les ayant fait tomber d'accord que la seule vigueur de la Ville d'Amsterdam pouvoit tirer la République du plus dangereux état où elle eût encore été réduite; que le seul remede à

ce malheur étoit de ne pas revenir à l'Assemblée suivante ; d'y envoyer un Sécretaire avec une Lettre, dans laquelle ils exposeroient tous les attentats qui avoient été commis contre la liberté & la Souveraineté de la Province, & déclareroient qu'ils ne reviendroient point dans l'Assemblée; qu'ils fermeroient leur bourse, & ne consentiroient à quoi que ce fût, que toutes choses n'eussent été redressées. Il leur conseilla aussi de rendre cette Lettre circulaire par toutes les Villes, en forme de manifeste, & leur fit voir, que s'ils ne se résolvoient à prendre ce parti, sans considérer s'ils seroient appuyés ou non des autres Villes, il ne falloit plus compter sur la liberté de la République; que le Prince d'Orange diviseroit dans la suite ceux d'Amsterdam, & qu'enfin les Provinces de Frise & de Groningue les abandonneroient.

Cet homme ajoûta à toutes ces raisons une très-forte considération; qui est, qu'il auroit bien mieux valu pour la République, qu'Amsterdam

eût consenti à la levée de seize mille hommes, & eût précipité l'Etat par ce moyen dans une guerre malheureuse, dont toute la haine retombant sur le Prince d'Orange, les affaires de l'Etat auroient pû être rétablies par l'abaissement de cette autorité qui les ruinoit, que de demeurer les bras croisés dans cette conjoncture, qui étoit peut-être la seule qu'ils auroient de long-tems pour relever la liberté de la République, qui alloit périr sans ressource, avec celle de la Ville de Dort.

Les Députés de la Ville d'Amsterdam approuverent fort les sentimens de cet ami; ils l'en remercierent: mais je vis bien qu'ils ne les suivroient pas, quelque pressantes que fussent les raisons qu'il avoit alléguées; que peut-être la réflexion que faisoient plusieurs personnes, qu'il ne manquoit plus au Prince d'Orange que de se raccommoder avec le Roi d'Angleterre, pour avoir une autorité souveraine & absolue en Hollande, contribueroit à faire prendre

à Meſſieurs d'Amſterdam quelque bonne réſolution.

Je mandai au Roi que j'écrivois à M. de Barillon tout ce qui regardoit M. de Montmouth ; qu'il m'avoit mandé qu'il en faiſoit un fort bon uſage : mais que je ne comprenois pas pourquoi on ne vouloit pas croire en Angleterre que la plûpart des Hollandois étoient perſuadés que le Roi d'Angleterre conſervoit toûjours un fonds d'inclination pour M. de Montmouth, qui le portoit à donner un conſentement ſecret à tout ce que le Prince d'Orange faiſoit en ſa faveur : cependant il n'étoit que trop vrai qu'on le croyoit en Hollande, & que le peu de reſſentiment que le Roi d'Angleterre avoit témoigné lorſqu'il avoit appris le retour de M. de Montmouth à la Haye, avoit confirmé cette opinion.

Dans le tems qu'on croyoit que le Roi d'Angleterre conſervoit toûjours de l'affection pour M. le Duc de Montmouth ; dans le même tems on s'imaginoit qu'il avoit quelque deſ-

ſein contre la République, & qu'il commençoit de loin à chercher des prétextes & des ſujets de démêlé; ce qui avoit donné lieu à cela étoit une Lettre ſecrete du Sieur Citters au Penſionnaire Fagel. Il lui mandoit que le Roi d'Angleterre s'étoit plaint à lui, que beaucoup de complices de la derniere conjuration d'Angleterre s'étoient retirés à Lewarde, où ils tenoient des Aſſemblées, & faiſoient des conſpirations contre ſa perſonne & contre ſon Etat; qu'il y avoit des perſonnes de la République qui y participoient, & entr'autres un Miniſtre nommé Brakel, qui étoit venu depuis peu s'habituer à Roterdam, & de qui on avoit intercepté des Lettres; le Sieur Citters ajoûtoit que le Roi d'Angleterre devoit donner ordre, par le premier ordinaire, au Sieur Chudley, d'en faire des plaintes à l'Etat. Il n'y avoit rien de plus juſte que de conclurre de là que les Etats Généraux auroient dû s'allier avec le Roi, pour ſe mettre en repos & en ſûreté contre tous les au-

tres Princes de l'Europe ; les honnêtes gens le voyoient assez : mais ils n'étoient plus en état de faire ce qui convenoit le mieux a leur République.

Je mandai au Roi dans la même Lettre que les Députés des Etats Généraux ayant écrit aux Etats de Frise, il y avoit plus de quatre mois pour porter cette Province à consentir que le Prince d'Orange fît la cassation de vingt-deux hommes par Compagnie de Cavalerie, & seize hommes par Compagnie d'Infanterie, prétendant que c'étoit un droit réservé au Prince, comme Capitaine général de l'union ; la Province de Frise écrivit aux Etats Généraux une Lettre que je me donnai l'honneur d'envoyer à Sa Majesté. Non-seulement elle étoit conçûe en termes très-forts pour appuyer le droit de chaque Province en particulier, & faisoit voir en passant que l'on introduisoit de certains termes dans la résolution de l'Etat, contraires aux fondemens du Gouvernement, & qui n'avoient pas été usités 25 Janvier 1685.

jusqu'à ce tems-là, comme étoit ce lui de Capitaine général de l'union cette Lettre finissoit par une manier de parler assez précise, en déclaran aux Etats qu'ils n'avoient fait cett réponse qu'afin que les Etats Généraux sussent sur quoi se régler à l'a venir, & que la Province de Frise fû dorénavant délivrée de pareilles réquisitions.

Le Comte de Waldeck fit une déduction de toutes les affaires dont i s'étoit mêlé depuis la paix de Nimegue jusqu'à cette heure là; c'étoi proprement un manifeste pour se justifier; il ne l'avoit communiqué qu'à ses plus particuliers amis, & avoi fort prié qu'on ne m'en donnât poin de copie. On voyoit par-là le premier dessein que le Prince d'Orange avoit eu après la paix de Nimegue de faire une ligue avec l'Angleterre & avec tous les Princes de l'Europe, contre Sa Majesté, sous prétexte de garantie; & ce premier dessein ayant manqué, par le refus que les Etats firent de ce traité de garantie, le

Comte de Waldeck expliquoit les nesures que le Prince d'Orange avoit prises contre les intérêts de Sa Majesté, en formant le Traité d'association, en conséquence duquel il rapportoit outes ces allées & venues, qui faisoient voir un enchaînement de négociations contre Sa Majesté. Je me lonnai l'honneur de lui envoyer cet crit.

J'appris que l'alliance que le Sieur Diert avoit proposée aux Etats Généraux, incontinent après la signature le la Treve, n'avoit pas été une simple alliance défensive, mais une alliance pour la défense & pour le maintien de la Religion Protestante; que lans cette alliance devoient entrer es Electeurs de Saxe & de Brandebourg; la maison de Lunebourg, & e Landgrave de Hesse, avec les Etats Généraux des Provinces-Unies, & u'une des principales raisons qui fit ue le Prince d'Orange n'écouta pas ette proposition, est que l'Electeur e Brandebourg vouloit être comme e Maître & le Directeur de cette al-

liance ; & des gens qui croyoient
avoir pénétré quelque chose depuis
peu, se persuadoient que M. Spar
avoit travaillé sur ce plan là, car je
savois, par une personne à qui le Ré
sident de l'Empereur l'avoit confié
que l'Electeur de Brandebourg avoi
encore ce dessein.

Il y avoit tant d'affectation dan
les bons traitemens que le Princ
d'Orange faisoit au Duc de Mont
mouth, qu'il sembloit chercher ave
plaisir à insulter au Roi d'Angleterre
Il lui donnoit la même liberté qu'
Benting, d'entrer à tous momen
dans sa chambre. Il ne faisoit guere
de graces qu'à sa recommandation
& personne ne croyoit avoir bien fa
sa cour au Prince d'Orange s'il ne l
faisoit aussi à M. le Duc de Mon
mouth, & toutes les personnes le
plus qualifiées de Hollande s'empre
soient, à l'envi l'un de l'autre, à l
régaler. Il sembloit même que l
Prince d'Orange eût changé d'hu
meur, ou qu'il eût des desseins qu
l'on ne comprenoit pas ; car lui, qu
é

eſt le plus jaloux du monde (jusques-là qu'il ne permet pas que la Princeſſe d'Orange reçoive aucune viſite particuliere, non-ſeulement d'aucun homme; mais auſſi d'aucune femme) preſſe lui-même M. de Montmouth d'aller les après-dînées chez la Princeſſe d'Orange, pour lui apprendre des contredanſes. Ils lui firent même faire des perſonnages qui ne conviennent gueres à une Princeſſe, & que je dirois qui ſeroient ridicules pour une femme ordinaire; car dans les grandes gelées qu'il fit cette année là, le Prince d'Orange l'obligea, par la complaiſance qu'elle a pour lui, d'apprendre à aller en patins ſur la glace; parce que M. de Montmouth vouloit auſſi apprendre à y aller. C'étoit une choſe fort extraordinaire de voir la Princeſſe d'Orange avec des jupes fort courtes & à demi retrouſſées, & des patins de fer à ſes piés, apprendre à gliſſer, tantôt ſur un pié, tantôt ſur un autre.

Juſqu'à ce tems-là la vie de la Princeſſe d'Orange avoit été réglée

de telle ſorte, que depuis qu'elle étoit levée juſqu'à huit heures du ſoir, elle ne ſortoit point de ſa chambre, hors peut-être en été, pour ſe promener une fois en huit jours; qu que ce ſoit n'avoit la liberté d'entre dans ſa chambre, pas même ſa Dam d'honneur, ni ſes Filles d'honneur il y avoit ſeulement quatre Filles qui étoient un peu moins que de Filles d'honneur, mais plus que de Femmes de chambre, dont il y e avoit chaque jour deux qui étoien de garde auprès d'Elle, & qui avoien ordre de ne la point quitter.

Les créatures du Prince d'Orang tiroient un grand avantage du peu d reſſentiment qu'on avoit eu en An gleterre, du retour de M. de Mon mouth à la Haye; ils diſoient que l Prince d'Orange n'avoit pas encor perdu l'eſprit, & qu'il faudroit qu' l'eût tout à fait perdu pour tenir un pareille conduite à l'égard du Ro d'Angleterre, s'il n'avoit été aſſûr que Sa Majeſté Britannique en éto ſatisfaite; & en effet, on n'avoit rie

à répondre à cela lorſqu'on voyoit qu'après la défenſe que le Roi d'Angleterre avoit faite au Sieur Chudley de voir le Prince d'Orange, & après la déclaration que le Sieur Chudley avoit faite ſur ce ſujet à tous les Miniſtres Etrangers, le Prince d'Orange en avoit fait encore quatre fois plus qu'auparavant, ſans que le Roi d'Angleterre en eût témoigné aucun reſſentiment. Car d'alléguer qu'il falloit donc que ç'eût été de concert avec le Duc de Montmouth, que le Roi d'Angleterre avoit fait couper le cou au Sieur Hemſtran ſon favori, & à Mylord Ruſſel ſon intime ami; ce n'eſt rien de concluant, puiſqu'il pouvoit bien être que le Roi d'Angleterre fît punir des gens coupables d'une ſi grande trahiſon, & qu'il conſervât encore un fonds de tendreſſe pour M. de Montmouth.

Le Sieur Chudley préſenta un mémoire aux Etats Généraux, par lequel il ſe plaignoit de la liberté avec laquelle on vendoit publiquement à la Haye le Livre qui avoit été fait ſur

la mort du Comte d'Eſſex. Il alla en même tems en parler au Penſionnaire Fagel, parce que cette affaire regardoit principalement la Province de Hollande. Le Penſionnaire Fagel le pria de n'en point parler aux Etats Généraux, diſant que cette affaire feroit trop d'éclat, & que cela l'empêcheroit de découvrir l'Imprimeur de ce Livre; mais que s'il vouloit bien retirer ſon mémoire qu'il avoit envoyé aux Etats, & le laiſſer faire, il lui promettoit de lui faire avoir une entiere ſatisfaction là-deſſus. Il lui donna même à connoître, que, comme tous les Libraires ſe rendent compte à la fin de l'année de ce qu'ils ſe ſont envoyé en ſecret pendant le cours de l'année l'un à l'autre, celui qui avoit imprimé ce Livre, & qui en avoit diſtribué des exemplaires à tous les autres Libraires, auroit demandé ſon payement au commencement de cette année là, & qu'ainſi on feroit infailliblement informé de l'Auteur de ce Libelle. Le Sieur Chudley accepta les offres que lui

faisoit le Pensionnaire Fagel, & retira aussi-tôt son mémoire d'entre les mains du Président des Etats Généraux : mais il fut obligé de présenter une seconde fois ce même mémoire, ayant reconnu que le Pensionnaire Fagel le trompoit fort mal-honnêtement & fort grossierement, car il avoit laissé passer dix ou douze jours sans rien faire ; & après avoir pris ses mesures, il fit assigner par les Echevins de la Haye tous les Libraires de cette Ville, pour prêter serment s'ils avoient imprimé ce Livre, sur quoi ils pouvoient jurer hardiment, puisqu'on savoit bien qu'il n'avoit pas été imprimé à la Haye ; cependant on n'en vint pas même jusques-là, car les Echevins de la Haye les renvoyerent absous, sans leur demander de faire serment, parce qu'il n'y avoit pas assez de preuves, à ce qu'ils disoient, pour les y obliger.

Je mandai au Roi que les factieux d'Angleterre s'étoient adressés à quelques Princes d'Allemagne pour leur demander de l'argent & des armes ; Premier Février 1685.

mais que ces Princes n'ayant pas trouvé de ſûreté pour leur rembourſement, ni d'apparence pour le ſuccès de leur entrepriſe, avoient refuſé de s'y engager. Je ne ſai point ſi ces Princes ont fait un refus formel & poſitif, ou bien s'ils n'ont fait que remettre cette affaire juſqu'à ce que les meſures ſoient mieux priſes. Je ne ſai pas non plus ſi le Prince d'Orange ne travaille point à former une ligue de Religion avant que de laiſſer rien entreprendre, afin que quand M. de Montmouth & les Religionnaires d'Angleterre voudront agir, ils trouvent un parti tout formé pour les ſoûtenir.

6 Février 1685. Meſſieurs d'Amſterdam firent un écrit pour juſtifier la réſolution qu'ils avoient priſe ſur les affaires de Dort, qu'ils firent imprimer avec leurs réſolutions des huitieme & quinzieme de Janvier, dont ils envoyerent des copies dans toutes les Villes de Hollande, & les prierent en même tems de ne pas ſouffrir que la nomination que les Commiſſaires de la Cour de

Justice avoient fait faire à Dort subsistât, comme étant faite au mépris des Etats de Hollande, & étant d'une pernicieuse conséquence pour l'avenir. On ne rapporte rien ici de cet écrit, qui est très-long, & qui contient une discussion si exacte du pouvoir du Prince d'Orange, qu'il eût été réduit sur un très-petit pié, si Messieurs d'Amsterdam eussent été secondés par les autres Villes de Hollande.

Le Conseil de la Ville de Dort résolut de faire une forte protestation, tant contre la nomination que contre l'élection que le Prince d'Orange avoit faite, & demanda que toutes les procédures fussent déclarées nulles, & comme ayant été entreprises contre toute sorte de droit, & par des voies injustes & violentes. Ils envoyerent ces protestations & ces demandes avec les preuves des violences que les Commissaires de la Cour de Justice avoient faites, par un Sécretaire & un Thrésorier de leur Ville. 8 Février 1685.

Messieurs d'Amsterdam ont suivi

en partie le conseil qui leur a été donné. Ils veulent absolument une réforme de douze mille hommes, & ils ont pris résolution, que, si l'on empêche que la Province de Hollande n'y donne son consentement, ou même qu'on traverse la conclusion de cette affaire, & qu'on la fasse traîner en longueur, leurs Députés déclareront qu'ils ne payeront plus que leur contingent de vingt-neuf mille trois cents quinze hommes, à quoi ils prétendent réduire leurs Troupes après la mi-Mars, qui est le terme à peu près auquel les deux premiers mois de l'état de guerre, qui sont ici de six semaines, doivent expirer. C'est le Sieur Borsvanvaure, le plus hardi de tous les Bourguemestres, qui est Député à la Haye, & chargé de faire cette déclaration.

9 Février 1685. Messieurs de Dort firent le 8 Février leur protestation dans les Etats de Hollande, telle que j'ai marqué ci-dessus; ils y ajouterent qu'ils ne reconnoissoient point, & qu'ils ne reconnoîtroient point, les huit Prud-

hommes que le Prince d'Orange avoit élûs en conſéquence de la ſeconde nomination. Les Députés d'Amſterdam les appuyerent avec toute la vigueur qu'on peut ſouhaiter : mais lorſqu'on voulut opiner, le Penſionnaire Fagel répondit pour le corps des Nobles, que ces proteſtations étoient inutiles dans une Aſſemblée qui n'avoit rien décerné contr'eux ; que s'ils étoient grevés, ils devoient faire leurs plaintes à l'Aſſemblée, & non des proteſtations. Les Villes de Delft, de Leyde, & la Brille, furent du ſentiment de Meſſieurs d'Amſterdam. Quelqu'autres Députés dirent qu'ils n'étoient pas encore en état d'opiner, & la pluralité fut pour l'avis des Nobles. Le Prince d'Orange s'abbaiſſoit juſqu'à aller ſolliciter les particuliers de la Ville de Dort, pour les prier de changer de parti.

Cependant Meſſieurs d'Amſterdam qui ne veulent pas perdre de tems, ni laiſſer courir l'état de guerre, exécuteront leur réſolution par rapport à ce chef ; & j'ai ſû encore au-

jourd'hui qu'ils feront leur proposition pour la réforme de douze mille hommes, & que si elle n'est acceptée ils sont résolus de la laisser par écrit dans l'Assemblée, & de fermer absolument leurs Comptoirs pour toutes sortes de contributions. S'ils en viennent jusques-là, c'est tout ce qu'on peut attendre d'eux; mais comme dans ce pays le moindre incident change les affaires du tout à rien, je ne puis assûrer Votre Majesté de ce qui en sera.

13 Février 1685. Messieurs d'Amsterdam délivrerent enfin aux Etats de Hollande un écrit pour faire une réforme de leurs Troupes, ensorte que les Etats n'eussent plus à leur solde que vingt-six mille trois cents quinze hommes d'Infanterie, & trois mille Chevaux, y compris les Dragons; & il n'y eut que la petite Ville d'Enkhuisen qui fut d'avis de se conformer à Messieurs d'Amsterdam. Quelques-unes se déclarerent pour l'état de guerre dressé par le Conseil d'Etat, & les autres demanderent d'aller consulter là-dessus leurs Supérieurs.

Meſſieurs d'Amſterdam déclarerent en délivrant cet écrit qu'il y avoit quatre points principaux, ſur leſquels ils avoient ordre d'inſiſter, de même que ſur l'état de guerre. Le premier étoit le rétabliſſement de la Marine. Le ſecond que les Troupes ne fuſſent plus payées par le Receveur de la Province de Hollande; mais que chaque Compagnie fût payée directement par la Ville ſur laquelle elle étoit répartie : ce point là étoit de très-grande conſéquence. Le troiſieme que l'on redreſſât les Finances, & que l'on délibérât ſur tous les points du ménage : dans ce troiſieme point devoient être compriſes les propoſitions que Meſſieurs d'Amſterdam avoient touchées dans leurs conſidérations, c'eſt-à-dire le raſement des Places qu'ils prétendoient être inutiles ; la ſuppreſſion des fonds deſtinés pour les correſpondances ſecretes qui étoient à la diſpoſition du Prince d'Orange, & du Penſionnaire Fagel, & autres choſes ſemblables. Le quatrieme point conſiſtoit dans la demande

qu'ils faisoient que toutes les dépenses que les Etats Généraux résoudroient de faire, fussent payées également, & en même tems par toutes les Provinces. Ce point étoit encore de conséquence, parce que la Province de Hollande avance très-souvent l'argent pour trois ou quatre autres, & la Ville d'Amsterdam l'avance pour la meilleure partie de la Province de Hollande; ainsi quand il auroit fallu mettre la main à la bource, les autres Provinces, & la plûpart des Villes de Hollande, n'auroient pas été si promptes à acquiescer aux desirs du Prince d'Orange. Enfin, ils conclurrent qu'ils ne prétendoient plus continuer le payement de l'état de guerre de l'année précédente que jusqu'à la mi-Mars, ce qui faisoit deux mois militaires, qui sont de six semaines, & que ce terme-là expiré ils ne payeroient qu'à raison de vingt-neuf mille trois cents quinze hommes, & qu'ils ne payeroient que ceux qui se trouveroient sur la répartition de leur Ville, ne voulant plus désormais en-

voyer leur argent au Comptoir général à la Haye.

Il paroiſſoit dans cette propoſition que Meſſieurs d'Amſterdam ne s'étoient pas vûs aſſez appuyés de toutes les autres Villes, pour demander abſolument la caſſation du Comte de Waldeck; & comme ils étoient déterminés à ſoûtenir leur réſolution, juſqu'à fermer leurs Comptoirs ſi la cabale du Prince d'Orange empêchoit qu'on ne l'acceptât; ils crurent ſans doute qu'ils pourroient ſe ſervir plus efficacement de ces moyens, lorſqu'ils ſe renfermeroient à ne demander que ce qui regardoit en général le bien du pays, que s'ils s'attachoient à la caſſation du Comte de Waldeck, & autres choſes ſemblables, qu'on auroit attribuées à quelque animoſité particuliere. Cependant c'étoit lui donner honnêtement ſon congé, pour peu qu'il eût de cœur, que de le réduire à cinq cents livres d'appointemens par mois. Il avoit déja témoigné aſſez de baſſeſſes dans cette rencontre, puiſqu'après avoir

été ſolliciter de porte en porte ceux qu'il croyoit diſpoſés à le caſſer ; il s'étoit réduit à faire le malade, & à garder le lit pendant deux mois, eſpérant que la conſidération de ſon grand âge & de ſes infirmités ſeroient plus preſſantes pour le faire conſerver, que n'auroit été celle de ſon mérite.

13 Février 1685. Le Prince d'Orange & le Penſionnaire Fagel étoient extrèmement embarraſſés de cette propoſition de Meſſieurs d'Amſterdam; cela les obligea d'aſſembler le corps des Nobles le 11 de Février. Le Prince d'Orange en étoit le Chef, & Fagel en étoit le Penſionnaire ; Benting & deux ou trois autres, qui ne ſont pas moins au Prince d'Orange, étoient de ce Corps, qui n'étoit compoſé que de neuf ou dix; ainſi on n'en devoit attendre que des réſolutions conformes aux ſentimens du Prince d'Orange. Il fut donc réſolu ce jour-là par les Nobles de conſentir à l'état de guerre propoſé par le Conſeil d'Etat, & le Penſionnaire Fagel dreſſa une Lettre,

& l'envoya en leur nom à toutes les Villes de Hollande, par laquelle les Nobles les exhortoient à maintenir l'état de guerre qui étoit sur pié.

Le Pensionnaire Fagel fit quelques jours le malade, & le Sieur Allwin fit semblant d'avoir la goutte, afin d'avoir le loisir l'un & l'autre de travailler jour & nuit à une réponse pour détruire la proposition de Messieurs d'Amsterdam, & pour gagner pendant ce tems-là le suffrage de quelques Villes. 15 Février 1685.

Les Nobles témoignent en cet écrit avoir vû avec un très-grand étonnement que Messieurs d'Amsterdam ont déclaré leur avis, touchant l'état de guerre, d'une maniere aussi absolue; que si la constitution de l'Etat requéroit nécessairement que la Milice fût mise sur un si bas pié, elle deviendroit tout à fait inutile pour la défense du pays; & ils soûtiennent que la décadence des Finances n'est pas causée par l'entretien de la Milice, mais par les arrérages des capitaux que l'Etat a empruntés depuis l'année 20 Février 1685.

1672, & que les contributions de l'Etat ſont plus que ſuffiſantes pour l'entretien de la Milice, puiſque la recrue faite en 1682 a été entretenue par les mêmes moyens, ſans qu'on ait mis de nouvelles impoſitions.

Ils reprennent Meſſieurs d'Amſterdam d'imprudence & de contradiction, faiſant voir que lorſqu'ils propoſent de rétablir les forces maritimes, enſorte qu'elles donnent à l'Etat la ſupériorité de la Mer, ils attirent la jalouſie des Princes voiſins, & cauſent beaucoup plus de troubles par l'opinion qu'on auroit qu'on voudroit diriger ici les affaires du monde ſuivant ſon bon plaiſir, pendant qu'ils ſoûtiennent eux-mêmes qu'il faut éviter avec ſoin tout ce qui peut au-dehors donner ſujet d'offenſes & de broüilleries.

Qu'ils voyent avec douleur que Meſſieurs d'Amſterdam ont oublié avec quel ſoin & avec quelle peine les Commiſſaires Députés de l'Etat avoient travaillé avec M. le Prince d'Orange à former en 1678 un état

de

de guerre ordinaire ſur le pié que le requéroit abſolument la défenſe de l'Etat, puiſqu'ils veulent à préſent, ſans en donner aucune communication au Capitaine général de la Milice, ni aux autres membres de l'Etat, qu'on reçoive comme une choſe infaillible ce qu'ils ont déterminé, & ce qu'ils ont même déclaré, qu'ils ne conſentiront à aucun entretien de la Milice qui excéderoit le nombre, & qui ne ſeroit pas réglé par l'avis de leurs Supérieurs, ce qui eſt contre la conſidération qu'ils doivent avoir pour des membres qui ſont ſi étroitement unis.

Qu'il eſt vrai que la puiſſance maritime de l'Etat eſt tombée dans une grande décadence, puiſqu'ils ne peuvent comprendre eux-mêmes comment, après avoir ſecondé comme ils ont fait le zele avec lequel M. le Prince d'Orange a preſſé les membres de l'Etat de donner les ordres néceſſaires pour le rétabliſſement des fonds maritimes, pluſieurs membres de l'Etat, intéreſſés au commerce,

ont traité cette propoſition comme ſi elle ne les touchoit point; qu'ils jugent abſolument néceſſaire qu'on mette en délibération les moyens de rétablir la Marine, pour prevenir la ruine inévitable des forces maritimes de l'Etat; mais que ce ne ſeroit pas pourvoir à la ſûreté de l'Etat de rendre les forces de terre inutiles à ſa défenſe pour rétablir celles de mer.

Qu'ils ne ſavent pas ce qui peut avoir induit Meſſieurs d'Amſterdam à vouloir régler l'état de guerre ſur le pié de l'année 1650, puiſque cet état de guerre a été un ſujet continuel de broüillerie entre les membres & le Capitaine Général de la Milice, & qu'ils ne peuvent croire qu'on voulût à préſent faire naître les mêmes diſputes, par le changement de l'état de guerre de 1678, qui a été dreſſé, après un examen ſi pénible, avec le conſentement unanime des membres de cette Province, & avec celui de toutes les autres.

Que c'eſt ſe tromper de croire que la conſtitution du pays eſt meilleure

qu'elle n'étoit après la paix d'Espagne, sur la supposition qu'on fait que cette Couronne est à présent intéressée à la conservation de cet Etat, à cause de ce qu'elle possede aux Pays-Bas; au lieu qu'en ce tems-là elle étoit une ennemie si foible, qu'elle faisoit à peine une guerre défensive; que l'expérience n'a pas seulement fait voir dans ces derniers tems le peu qu'on doit attendre de cette Couronne, tant pour sa propre défense, que pour le secours de cet Etat; mais aussi que ce qu'elle possédoit ci-devant de pays, qui couvroit ces Frontieres, est si diminué, qu'on peut venir droit à Nimegue, sans laisser derriere soi aucune Forteresse.

Qu'après avoir vû jusqu'ici, sans soupçon, le soin que Messieurs d'Amsterdam ont eu de mettre leur Ville en bon état de défense du côté de terre, on pourroit conclurre qu'ils ne songent qu'à leur sûreté particuliere, en insistant qu'on rétablisse les forces maritimes, si l'on n'étoit for-

tement persuadé que la prospérité de la Ville d'Amsterdam dépend aussi de celle des autres Villes, qu'ils semblent négliger absolument.

Qu'on ne doit pas diminuer la Milice de cet Etat sur l'ancien pié, à cause que les Rois & Princes de l'Europe font aussi des réformes, puisque, excepté l'Espagne, aucun Roi ni Prince n'entretenoit un corps considérable de Troupes en ce tems-là, au lieu qu'à présent ils ont tous des forces considérables sur pié, & que l'Electeur de Brandebourg en a presque autant que cet Etat en entretient.

Qu'ils ne croyent pas que l'Etat doive demeurer armé en tems de paix comme en tems de guerre; mais qu'ils sont persuadés que l'état de guerre formé en 1678 est absolument nécessaire pour la défense du pays; qu'en un mot, un Etat qui néglige sa propre défense ne peut espérer aucun secours de ceux qui pourroient lui en donner, s'il ne prend tous les soins qu'il doit de sa conservation.

Après toutes ces considérations, les Nobles font dans leur écrit l'apologie des services que les Généraux & les Colonels rendent à l'Etat pour éluder la proposition que font Messieurs d'Amsterdam par rapport au retranchement de leurs appointemens, exagérant sur-tout les obligations que l'Etat a à M. le Prince d'Orange, d'avoir mis les Troupes sur un pié qui fait qu'elles ne sont inférieures à celles d'aucun Prince.

Cet article des Nobles contre Messieurs d'Amsterdam, touchant la réforme des Troupes, n'eut pas plûtôt paru, que les Régens d'Amsterdam en firent un autre en réponse contre celui des Nobles. J'en fus informé sous main, & il étoit sous la presse lorsque j'eus l'honneur d'en informer le Roi.

16 Février 1685.

Cependant les amis du Prince d'Orange tâchoient d'exciter la haine des autres Villes contre celle d'Amsterdam : ils leur représentoient qu'un nombre particulier & égal à eux, n'étoit pas en droit de se déclarer aussi

17 Février 1685.

décisivement qu'avoit fait Amsterdam ; que cette Ville prétendoit que toutes les autres se rendissent à son sentiment, & que s'il falloit être maîtrisé par quelqu'un, ce devoit être plûtôt par un Prince, qui étoit leur Gouverneur, que par une Ville particuliere.

Messieurs d'Amsterdam de leur côté demeurent également fermes, & dans la même résolution de fermer leurs Comptoirs, & de ne plus contribuer à rien pour l'état de guerre si la cabale du Prince d'Orange est assez forte pour empêcher la réforme.

Votre Majesté est bien informée de quelle maniere les Anglois passent l'anniversaire du Roi Jacques premier. Le Prince d'Orange obligea la Princesse d'Orange de se parer ce jour-là, au lieu de prendre un habit de deüil; ensuite il la contraignit d'aller dîner, quelque priere & quelque instance qu'elle lui fît au contraire. Cette Princesse qui dîne toûjours seule fut obligée de souffrir

qu'on lui portât tous les plats l'un après l'autre ; il eſt vrai qu'elle en mangea peu, ou pour mieux dire point du tout ; & pour rendre public l'outrage qu'il a voulu faire en cela au Roi d'Angleterre, il mena la Princeſſe à la Comédie, quoi qu'elle pût faire pour s'en exempter. Il eſt à remarquer qu'on joue la Comédie quatre fois la ſemaine, & que ce n'étoit pourtant que la troiſieme fois qu'il y avoit été, depuis la Touſſaints juſqu'au 16 de Février, ce qui fait voir que c'eſt par une pure affectation qu'il a été ce jour-là à la Comédie.

Je ne puis ajuſter cette conduite du Prince d'Orange, avec une nouvelle que des perſonnes des premiers du Gouvernement, & des mieux intentionnés, ont reçûe d'Angleterre. Ils prétendent y avoir de fort bonnes correſpondances, & m'ont toûjours paru en être bien informés. On leur mande que M. de Montmouth fait tous ſes efforts pour remettre bien le Prince d'Orange auprès du Roi d'Angleterre, & que les amis de M.

de Montmouth ne déſeſperent pas d'y réuſſir.

Le Sieur Damerongue étoit de retour à la Haye de la Cour de Berlin. Il eut pluſieurs conférences avec le Sieur Spaen ; & comme il avoit beaucoup de crédit dans la République, il communiqua aux Etats Généraux l'état de guerre de M. l'Electeur de Brandebourg, qu'il faiſoit monter à trente mille cinq cents hommes effectifs, & parloit avec beaucoup de chaleur du deſſein de Meſſieurs d'Amſterdam, de diminuer tellement leur état de guerre, qu'ils ſeroient inférieurs en forces à M. l'Electeur de Brandebourg, lui qui n'avoit autrefois que ſix mille hommes lorſque les Etats en avoient quarante mille.

16 Février 1685. La Province de Friſe devoit s'aſſembler quelques jours après. Je ſavois de bonne part que la réſolution qu'elle devoit prendre ſeroit conforme aux ſentimens de Meſſieurs d'Amſterdam.

M. de Starembourg envoya aux Etats Généraux des propoſitions

dreſſées par quatorze Miniſtres, pour ſatisfaire au pieux deſſein qu'avoit le Roi, de n'avoir dans ſes Etats qu'une ſeule Religion. Cet écrit étoit fort examiné en Hollande, & y faiſoit bien du bruit.

Les Lettres d'Angleterre du ſeize, arriverent hier à ſept heures du ſoir; elles ont apporté la triſte nouvelle de la mort du Roi d'Angleterre. Le Prince d'Orange ne monta point dans la chambre de la Princeſſe d'Orange, où les Dames de la Haye étoient à faire leur cour; il l'envoya prier de deſcendre, & lui apprit cette nouvelle. M. le Duc de Montmouth s'y trouva auſſi; enſuite M. de Montmouth ſe retira chez lui, & ne revint chez le Prince d'Orange qu'à dix heures du ſoir. Ils demeurerent enfermés eux deux tous ſeuls juſqu'à minuit ſonné. M. de Montmouth eſt parti cette nuit fort ſecretement, & pour mieux cacher ſon départ, il a fait dire ce matin, juſqu'à près de midi, qu'il dormoit encore. J'ai ſû que le Prince d'Orange lui a prêté de 20 Février 1685.

l'argent, mais pas beaucoup; c'est apparemment pour les frais de son voyage.

22 Février 1685. J'appréhende que les affaires de Dort ne changent de face, le Prince d'Orange prenant toute une autre conduite que celle qu'il a tenue jusqu'à cette heure; il avoit voulu d'abord exclurre Muys du Gouvernement, pour se vanger de ce qu'il avoit conclu la Treve; & ce Prince avoit fait servir cette affaire d'occasion naturelle à pouvoir s'attribuer les droits de Souveraineté qui ne sont pas spécifiés dans les anciens privilèges des Villes: mais comme il a vû que cela n'avoit servi qu'à faire connoître le dessein qu'il a de se rendre maître de la République, sans en avoir tiré aucune utilité, & que Messieurs d'Amsterdam s'étoient joints à ceux de Dort comme dans une affaire commune, il a commencé à caresser l'ancien Bailli, & le Sécretaire de la Ville; & n'ayant rien gagné auprès d'eux, il a fait parler à Muys. On ne sait pas précisément ce qu'il

lui aura fait dire ; mais il y a grande apparence qu'il lui a fait témoigner qu'il lui pardonneroit volontiers tout ce qu'il avoit fait à la conclusion de la Treve, s'il vouloit rentrer dans ses intérêts ; que bien loin de le faire sortir du Gouvernement de Dort, il l'y maintiendroit. Muys a été de tout tems des amis intimes du Pensionnaire Fagel, & l'un & l'autre sont ennemis déclarés du Sieur Allwin, qui a entrepris l'affaire contre Dort, ainsi le Sieur Muys aura cru plus facilement tout ce que le Pensionnaire Fagel lui aura dit là-dessus. C'est, Sire, par ces motifs, ou par de semblables, que Messieurs d'Amsterdam s'imaginent que le Prince d'Orange a regagné Muys ; car ils m'ont fait dire que lui & le Bailli de Dort étoient sur le point de présenter une Requête pour faire terminer les affaires de Dort à la satisfaction du Prince d'Orange. Cela les surprend d'autant plus, qu'ils avoient soûtenu Muys avec beaucoup de vigueur ; que Muys avoit encore pour lui la plura-

lité des voix dans la Ville de Dort. Que le Prince d'Orange n'avoit pas établi ſon droit par l'entrepriſe qu'il a faite cette année, puiſque ce droit lui avoit été conteſté dans la Province de Hollande par pluſieurs Villes, & que l'affaire y étant demeurée indéciſe, il n'y avoit pas lieu de douter qu'elle ne ſe terminât à l'avantage des bons Républiquains lorſque la réforme ſeroit faite, & que l'on auroit encore diminué entr'autres choſes la trop grande autorité du Prince d'Orange; que d'ailleurs l'ancien Bailli de Dort joüiſſoit à cette heure paiſiblement de ſa Charge, ſans que la Cour de Juſtice oſât lui rien dire.

Meſſieurs d'Amſterdam ont témoigné beaucoup d'indignation de ce procédé de Muys; ils doivent pourtant lui faire parler encore pour le détourner de faire une choſe qui le déshonorera entierement; mais ils n'ont pas beaucoup d'eſpérance d'en venir à bout. Si ces Meſſieurs là ne peuvent retenir Muys dans le bon chemin, il faut croire qu'il n'a tenu

ferme contre le Prince d'Orange, que parce que le Prince le vouloit perdre, & qu'il voyoit bien qu'il y alloit autant de sa conservation particuliere, que de celle de la République, & qu'à cette heure qu'il se retrouvera, par la protection du Prince, dans les mêmes avantages qu'il a eus auparavant; & délivré de tous les embarras où il s'est vû engagé, il se souciera peu de l'intérêt de la République.

Pour ce qui est, Sire, de l'état de guerre, les choses sont au même état qu'elles étoient avant-hier. Messieurs d'Amsterdam ont donné leur écrit en réponse de celui des Nobles. Ils se justifient de ce qu'on leur impute, d'avoir imprudemment proposé de rendre les forces maritimes de l'Etat supérieures à celles de toute autre Puissance. Ils prétendent aussi se disculper de ce que les Nobles leur reprochent si souvent, d'avoir choisi l'état de guerre de l'année 1650, préférablement à tout autre. Ils savent que le Prince d'Orange & le Pensionnaire Fagel, ont prétendu qu'on

avoit voulu par-là faire souvenir le peuple de l'année 1650, lorsque le feu Prince d'Orange voulut se rendre maître d'Amsterdam; ce qui fut cause qu'on réduisit si fort l'état de guerre. Ils protêstent dans cet écrit qu'ils n'ont eu en cela aucune pensée particuliere, & finissent par la demande qu'ils font d'une conférence pour régler incessamment l'état de guerre, jugeant bien que le Pensionnaire Fagel feroit traîner les choses en longueur si l'on faisoit des écritures de part & d'autre, d'autant plus que le Pensionnaire Fagel se sert de tous ces délais pour gagner les suffrages des Villes. Il alla il y a trois jours à Leyde, & Bewerning s'y rendit; & comme ils y ont beaucoup de crédit l'un & l'autre, ils firent tous leurs efforts pour faire changer de sentiment à cette Ville. D'ailleurs Muys étant dans la disposition de s'accommoder, il n'a pas encore fait prendre la derniere résolution dans sa Ville sur l'état de guerre.

M. de Montmouth n'étoit pas par-

ti, comme on l'avoit cru; ce qui donna lieu à cette nouvelle, fut qu'il étoit ſorti de chez lui ce jour-là devant le jour, à cinq heures du matin, & étoit allé chez M. Benting, où il fut toûjours enfermé, de ſorte qu'on ne ſût qu'à ſix heures du ſoir qu'il étoit encore à la Haye. Je le fis ſavoir le même jour à M. de Barillon; car la poſte d'Angleterre ne part qu'à huit heures du ſoir. M. de Montmouth a été depuis ce tems-là comme un homme déſeſpéré; on l'a entendu, dans la petite maiſon où il loge, faiſant des cris & des lamentations; on dit qu'il eſt parti aujourd'hui entre quatre & cinq heures du matin.

Le changement qui vient d'arriver en Angleterre a fait faire beaucoup de réflexions à Meſſieurs d'Amſterdam. On tient ici pour certain que le Roi d'Angleterre d'à préſent n'aime pas les Hollandois, & que c'eſt un Prince à ne pas vouloir demeurer oiſif, ſans faire quelque choſe.

Quelques perſonnes des mieux in-

tentionnés n'ont pas manqué de représenter à Meſſieurs d'Amſterdam que cela devoit d'autant plus obliger la République à s'attacher entierement à Votre Majeſté, après quoi ils n'auroient rien à appréhender. Ils ont témoigné qu'ils en étoient plus perſuadés que ceux qui leur en parloient, & que je ne l'étois moi-même; mais que pouvons-nous faire (ont-ils dit) tant que nous aurons le Prince d'Orange en tête, lorſqu'il s'agit d'une affaire où il faut l'unanimité des ſuffrages ?

Les créatures du Prince d'Orange publient à tout le monde qu'il n'y a rien de plus obligeant que la Lettre que le Roi d'Angleterre lui a écrite, ſur la mort du feu Roi d'Angleterre, & le Prince d'Orange témoigna en être très-ſatisfait.

Van-Buning fut fort conſterné de la mort du Roi d'Angleterre. Il ſavoit qu'il avoit offenſé extrèmement M. le Duc d'Yorck ; la principale correſpondance qu'il avoit conſervée en Angleterre étoit avec Mylord Halifax.

Meſſieurs

Messieurs d'Amsterdam me dirent que Muys reprenoit courage, & qu'il s'étoit signalé hier dans l'Assemblée de Hollande pour la réforme des Troupes, & que la principale indignation qu'ils avoient témoignée n'étoit pas contre lui, mais contre le pere du Bailli de Dort, qui est un des Bourguemestres de cette Ville-là, & qui veut présenter une Requête au Prince d'Orange, pour le prier de faire lever la Sentence d'interdiction de la Cour de Justice, donnée contre son fils. Cet homme s'est laissé gagner par les caresses du Pensionnaire Fagel. Messieurs d'Amsterdam avouent qu'il sera bien difficile au Sieur Muys de se soûtenir après cela dans sa Ville; ainsi je vois bien que, soit que Muys soit forcé de se soûmettre, soit qu'il le fasse volontairement, il est à craindre que les affaires de Dort ne prennent bientôt un autre train. 23 Février 1685.

Pour ce qui est, Sire, de l'état de guerre, la Ville d'Eneuse, qui s'est déclarée d'abord pour l'avis d'Am-

ſterdam, a toûjours perſiſté. Celles de Dort, de Delft, & de Leyde, déclarerent hier dans l'Aſſemblée de Hollande, qu'il falloit faire une réduction, & qu'ils ne pouvoient conſerver l'état de guerre ſur le pié où il eſt : mais elles ne dirent pas qu'il falloit le réduire ſelon la propoſition de Meſſieurs d'Amſterdam. Cependant, de la maniere que les choſes tournent, il n'y a pas lieu de douter que Meſſieurs d'Amſterdam ne viennent à bout de leur deſſein, s'ils y veulent perſiſter : mais, Sire, je m'apperçus hier au ſoir qu'on ne parloit pas de la même maniere qu'on m'a parlé ces jours-ci. Je vois que la mort du Roi d'Angleterre a apporté quelque altération dans les affaires, & ce qui eſt d'extraordinaire, c'eſt que ceux qui ſont perſuadés que le Roi d'Angleterre n'aime pas les Hollandois, & qu'il pourroit bien leur en donner bientôt des marques ; & ceux qui, ſur de faux fondemens, s'imaginent que le Prince d'Orange, qui n'a plus d'eſpérance de réuſſir dans ſes deſ-

ſeins, ſe va bien remettre avec lui, ſont tous également d'avis qu'il ne faudroit point faire de caſſation à cette heure, & qu'il eſt à propos de voir comment les affaires tourneront en Angleterre & ailleurs : mais ce qui eſt plus ſurprenant, c'eſt que ceux qui craignent que le Roi d'Angleterre & le Prince d'Orange ne ſe raccommodent, ſont ceux qui oſeront moins être pour la réforme. Il ſeroit naturel que les gens qui ſont dans cette opinion s'appliquaſſent à diminuer l'autorité du Prince d'Orange, dans le tems que le Roi d'Angleterre n'y prend aucune part, afin de n'en pouvoir être opprimés lorſqu'il viendroit à ſe réunir avec Sa Majeſté Britannique. Mais, Sire, il y en a peut-être quatre ou cinq dans la République qui raiſonnent de cette ſorte, & j'appréhende que les autres n'entrent pas dans ces mêmes vûes.

C'eſt pourquoi, Sire, il n'y a rien de plus avantageux à cette heure pour le ſervice de Votre Majeſté en ce pays, ſi-non que l'on y ſoit forte-

ment persuadé que le Prince d'Orange est toûjours fort mal avec le Roi d'Angleterre, & qu'il n'est pas prêt à s'y pouvoir bien remettre quand il lui plaira; & je sai que les mieux intentionnés de ce pays-ci souhaitent, & esperent même, que le Roi d'Angleterre n'ordonnera pas au Sieur Chudley de donner part au Prince d'Orange de la mort du feu Roi d'Angleterre, & qu'il la notifiera seulement aux Etats Généraux.

Le Prince d'Orange, qui connoît ce qui lui est avantageux dans ce pays-ci, ne s'est pas contenté de faire publier ici par ses créatures qu'il avoit reçû des Lettres fort obligeantes du Roi d'Angleterre: mais il a fait dire sous main, à quelques personnes de l'Etat, que M. de Montmouth ne s'en étoit allé, que parce qu'il lui avoit témoigné qu'il ne pouvoit plus à cette heure le laisser à la Haye. Les Envoyés d'Angleterre sont bien persuadés du contraire, & m'ont dit eux-mêmes que depuis la nouvelle de la mort du Roi d'Angleterre,

jusqu'à hier matin qu'est parti le Duc de Montmouth, il avoit presque toûjours été enfermé avec le Prince d'Orange.

Ce qui me donne plus de lieu d'appréhender que Messieurs d'Amsterdam n'entrent dans quelque tempérament pour l'état de guerre, vient de ce que j'apprens que leurs Députés s'en retourneront demain pour prendre l'avis de leurs Supérieurs sur cette occurrence. Ce départ me fit conclurre que ces Députés croyent que la conjoncture présente demande une nouvelle délibération, & peut-être quelque changement à leurs premiers ordres. Je supplie très-humblement Votre Majesté de vouloir être persuadée que je n'omets rien de tout ce qui peut maintenir ces Messieurs-ci dans de bons sentimens, & je me sers pour ce sujet de tous les moyens que je connois les plus propres à les persuader.

J'ai aussi entrevû, Sire, ces jours-ci, par de certains discours, que le Prince d'Orange a quelque vûe sur

les affaires de la Religion. Le Comte de Waldeck n'a pû s'empêcher de dire au Sieur Skelton, qui l'alla voir le même jour, mais quelques heures avant qu'on apprît la mort du Roi d'Angleterre, que M. le Prince d'Orange n'avoit pris la protection du Duc de Montmouth, que pour maintenir la Religion Protestante en Angleterre. Que le Prince d'Orange sacrifieroit toûjours tous ses intérêts, & tout son ressentiment au Roi d'Angleterre ; mais que pour sa Religion, il ne pouvoit avoir la même complaisance.

Je donnai avis à M. de Louvois que les François réfugiés établissoient des Manufactures de France en Hollande ; qu'il y en avoit une d'étoffes de soie à fleurs à Amsterdam, qui réussissoit fort bien.

27 Février 1685. On commença à appréhender que Muys ne trouvât pas ses amis aussi fermes dans Dort qu'ils l'étoient, de sorte qu'il n'étoit pas aussi assûré d'emporter l'affaire dans sa Ville, qu'il l'eût été huit jours auparavant.

Il ſembloit que le Prince d'Orange voulût changer de conduite à l'égard du Roi d'Angleterre : il fit ſes efforts pour tâcher de faire croire qu'il étoit bien avec Sa Majeſté Britannique. Il lût à quelques-uns de ſes courtiſans la Lettre qu'il prétendoit en avoir reçu.

Le Sieur Deſmarets, Miniſtre, & un de ſes plus zélés partiſans, dit à des premieres perſonnes de l'Etat, que le Roi d'Angleterre & M. le Prince d'Orange alloient vivre dans une étroite union; que c'étoit la France qui avoit cauſé & entretenu la mauvaiſe intelligence qu'il y avoit eu entre le feu Roi d'Angleterre & le Prince d'Orange; mais que le raccommodement ſe faiſoit auſſi en partie à cauſe du chagrin que le Roi d'Angleterre avoit conçû contre la France, avec laquelle il alloit ſe broüiller; qu'on avoit trouvé dans le cabinet du feu Roi des papiers écrits de la Cour de Sa Majeſté, par un de ſes Miniſtres, contre les intérêts du Roi d'à préſent. Que Sa Ma-

jesté Britannique avoit ôté la Charge au fils de Madame de Portsmouth, sans en rien dire à M. de Barillon; qu'il alloit chasser Madame de Portsmouth, & qu'il avoit défendu à M. de Barillon de reparoître à la Cour, & de lui parler autrement que par audiences demandées par le Maître des Cérémonies.

Le Prince d'Orange dit au Résident de l'Empereur que M. de Montmouth lui avoit fait voir une Lettre qu'il vouloit écrire au Roi d'Angleterre, qui étoit conçûe en termes très-respectueux, par laquelle il l'assûroit de sa parfaite obéissance, & de son entiere fidélité, & lui demandoit très-humblement pardon de tout ce qu'il avoit fait. Le Prince d'Orange témoigna qu'il avoit approuvé entierement cette Lettre, & qu'il avoit conseillé au Duc de Montmouth de l'envoyer. C'étoit le Comte de Waldeck qui avoit minuté cette Lettre.

Les Sieurs Chudley & Skelton, dont l'un n'étoit pas encore parti, & l'autre étoit arrivé, étoient persuadés

auſſi bien que moi que le Roi d'Angleterre ne pourroit jamais prendre confiance en M. le Prince d'Orange. Que le Sieur d'Overkerke, Capitaine des Gardes du Prince d'Orange, & entierement dévoüé à lui, ayant donné à manger à M. de Montmouth il y avoit trois ſemaines, ils burent à la deſtruction du Duc d'Yorck, & de tous les Papiſtes. C'eſt une ſanté que le Prince d'Orange & M. de Montmouth burent auſſi à la Fête de Saint Hubert, dont le Sieur Chudley informa pour lors le Duc d'Yorck.

Le Comte de Waldeck témoigna qu'il avoit vû la Lettre, par laquelle le Roi d'Angleterre aſſûroit le Prince d'Orange de ſon amitié, & du ſoin qu'il auroit toûjours pour ſes intérêts. Que le Prince d'Orange avoit répondu à cette Lettre en termes très-reſpectueux & très-ſoûmis. Qu'il avoit aſſûré le Roi d'Angleterre qu'il le reconnoiſſoit pour ſon Roi légitime, & qu'il lui obéiroit comme un fidele ſujet; mais qu'il eſpéroit que le Roi d'Angleterre le reconnoîtroit &

Premier Février 1685.

le traiteroit comme le premier de ſes ſujets. Que pour lui il n'auroit jamais d'autres intérêts que ceux de Sa Majeſté Britannique, dans leſquels il ſe jetteroit aveuglement, & quil les ſuivroit en toutes choſes, excepté pour la Religion; mais que pour ce fait là, il n'écouteroit que Dieu ſeul & ſa conſcience.

Le Comte de Waldeck ajoûta que jamais M. le Duc d'Yorck n'avoit diſcontinué d'écrire au Prince d'Orange, & qu'il avoit toûjours entretenu un commerce très-régulier avec lui; & que le feu Roi d'Angleterre avoit eu fort agréable que le Prince d'Orange traitât bien M. de Montmouth.

Je ne doute pas que le Roi d'Angleterre ne faſſe grande réflexion ſur cette reſtriction que le Prince d'Orange a oſé faire, touchant la Religion; c'eſt une pierre d'attente qu'il a laiſſée pour un autre tems. Que ne doit-on pas attendre de lui, lorſqu'il verra l'occaſion de brouiller en Angleterre pourla Religion, s'il parle

ſi hardiment quand il n'y a point de néceſſité de le faire; que tout eſt calme dans ce Royaume là, & qu'il a tant d'intérêt de s'attirer quelque démonſtration publique de la bonne volonté du Roi d'Angleterre.

J'étois perſuadé que le Prince d'Orange ſe ſerviroit même contre les intérêts du Roi d'Angleterre, non-ſeulement de la facilité qu'il trouveroit à ſe remettre dans ſes bonnes graces; mais même de celle qu'il trouvera à recevoir ſeulement des marques extérieures de ſa bienveillance. Premier Mars 1685.

Je témoignai au Sieur Skelton, qui alloit en Angleterre, qu'on ne devoit point ſavoir bon gré au Prince d'Orange, ni au Duc de Montmouth, des ſoumiſſions qu'ils faiſoient l'un & l'autre. Ils étoient ſurpris, par un coup imprévû, ſans avoir pris leurs meſures; ainſi ils n'avoient garde de faire aucun mouvement qui leur auroit cauſé la perte de leurs plus zélés partiſans, ſans en tirer aucune utilité: mais il y avoit grande apparence,

que s'ils avoient le tems de se reconnoître, ils susciteroient bien des affaires au Roi d'Angleterre.

Le Comte de Waldeck dit au Sieur Skelton, que M. le Duc de Montmouth n'avoit pas jugé à propos d'envoyer sa Lettre au Roi d'Angleterre; qu'il n'avoit pas trouvé cette maniere d'agir assez respectueuse, & qu'il avoit jugé plus à propos d'interposer les offices de la Duchesse de Montmouth, ou de quelqu'un de ses amis. Pour moi je dis au Sieur Skelton, que c'étoit plûtôt parce qu'il n'avoit pas voulu décourager ceux qui étoient dans ses intérêts, en donnant des assûrances par écrit de sa soûmission au Roi d'Angleterre, & assûrément qu'il vouloit prendre d'autres mesures.

La Province de Hollande résolut d'envoyer trois Ambassadeurs en Angleterre, pour faire leurs complimens au Roi d'Angleterre. C'est une chose qu'ils doivent à l'avénement du Roi d'Angleterre à la Couronne.

Les Députés d'Amsterdam arrive-

rent à la Haye avec les mêmes ordres qu'ils avoient eus auparavant, touchant la réforme; ceux de Dort en apporterent de tous semblables: mais comme les Députés de la Ville de Leyde dirent qu'ils n'étoient pas encore prêts, je tins cela à mauvaise augure, & je crus que le Pensionnaire Fagel espéroit de gagner cette Ville par le moyen de Beverning.

Messieurs d'Amsterdam me firent encore prier pour la restitution du Vaisseau la Marie, qui avoit été mené à Toulon, & dont j'avois envoyé les pieces justificatives.

Messieurs d'Amsterdam demeuroient toûjours fermes dans les déclarations qu'ils avoient faites de ne plus payer au-delà du second mois, qui étant de six semaines chacun, finissoit le 24 de Mars. 2 Mars 1685.

La Province de Frise ne prenoit aucune résolution touchant l'état de guerre, & attendoit ce que feroit la Province de Hollande.

Les Etats de Hollande se séparerent après une longue séance, dans la- 8 Mars 1685.

quelle il ne fut rien conclu. Le Pensionnaire Fagel n'osa faire prendre une résolution à la pluralité des voix, ayant quatre des plus grandes Villes contre lui ; savoir, Dort, Delft, Leyde, & Amsterdam ; il fut bien aise de différer jusqu'à la premiere Assemblée, qui se devoit tenir le 15 du mois, pour voir s'il ne pourroit point encore gagner quelques Villes, ou s'il n'arriveroit point quelque chose au-dehors qui obligeât les Etats à conserver leurs Troupes : mais pour ce qui est du premier cas, Messieurs d'Amsterdam y avoient pourvû ; car le Pensionnaire de leur Ville avoit déclaré le 3 Mars, que quand ils demeureroient seuls de leur avis, & que toutes les autres Villes les abandonneroient ; ils fermeroient leur bourse, & ne payeroient plus les Troupes qu'à proportion de ce qu'ils en vouloient maintenir, quand les deux premiers mois de l'état de guerre seroient expirés.

Le Prince d'Orange fit nommer des Ambassadeurs qui lui étoient dévoués

pour aller en Angleterre; tout ce que purent faire Meſſieurs d'Amſterdam, fut de faire ordonner qu'ils n'y ſeroient que deux mois.

Je fus averti par un Domeſtique François, qui étoit à M. d'Odick, & qui alla pour lui parler lorſqu'il étoit avec le Prince d'Orange, qu'il entendit lire, étant à la porte de ce Prince, un écrit qui contenoit, qu'il étoit au déſeſpoir d'avoir déplû à Sa Majeſté Britannique; que la conſtitution des affaires l'avoit engagé malgré lui à tenir cette conduite, qu'il avoit crû être la plus propre pour détruire les deſſeins de Sa Majeſté, qu'il en demandoit pardon, & promettoit de ſe régler à l'avenir de la maniere qu'il plairoit au Roi d'Angleterre. Il le flatoit enſuite ſur ſa grande généroſité, & ſur ſa fermeté, & lui diſoit qu'il eſpéroit, qu'ayant les ſentimens ſi nobles & ſi généreux, il ne jugeroit pas mal de ceux du Prince d'Orange, & qu'il ſeroit perſuadé que ce n'étoit point par aucun intérêt qu'il lui parloit à préſent de la ſorte; qu'il ne lui

demandoit aucun avantage particulier; qu'il ne vouloit seulement que l'honneur de ses bonnes graces. Qu'il espéroit qu'un aussi grand Roi que lui ne souffriroit pas qu'un Prince qui avoit eu l'honneur d'épouser sa fille aînée, continuât à être balotté par le Roi de France; & que quand même Sa Majesté Britannique voudroit attendre encore quelque tems, pour voir qu'elle feroit la conduite du Prince d'Orange, au moins elle voudroit bien lui donner des marques de sa bonne volonté, afin qu'il ne fût plus en but à ses ennemis.

Il offroit dans cet écrit, au Roi d'Angleterre, de faire tout ce qu'il lui commanderoit pour ses intérêts; & il faisoit quatre ou cinq propositions différentes, dont l'une étoit de travailler auprès des Etats Généraux pour les unir étroitement avec l'Angleterre.

Autant que cet homme en peut comprendre, cette instruction devoit être envoyée à un Anglois, qui l'examineroit, pour savoir son sentiment.

Le

Le Sieur Dickfeld étoit chargé de la conduite de cette affaire, qui n'avoit d'autre but que d'endormir le Roi d'Angleterre, en quoi on a fort bien réussi.

Le Comte de Waldeck alla à Amsterdam, pour leur faire voir la nécessité qu'il y avoit de maintenir leur état de guerre. D'un autre côté le Prince d'Orange tâchoit, pour s'accréditer en Hollande, de faire accroire au public qu'il étoit parfaitement bien avec le Roi d'Angleterre; & que Sa Majesté Britannique ne conserveroit pas long-tems une bonne intelligence avec Sa Majesté. Il fit mettre l'article suivant dans la Gazette Flamande.

On a ici nouvelle qu'on a refusé l'Audience à l'Ambassadeur de France, à la Cour d'Angleterre, jusqu'à ce que les Vaisseaux Anglois, emmenés par les François, sous prétexte qu'ils étoient chargés de marchandises de Genes; ayent été relâchés.

D'un autre côté, il tâchoit d'augmenter le déplaisir que l'on avoit en

Hollande de l'état des affaires de la Religion en France. Il fit exagérer la démolition des Temples de la Rochelle, de Saumur, & de Roüen. Outre cela, il y eut des Calvinistes zélés, qui furent alarmés d'eux-mêmes de l'aveu public que Sa Majesté Britannique avoit fait de sa Religion. Ils s'imaginoient que cela ne s'étoit pas fait sans la participation de Sa Majesté, & sans un concert pour la destruction de leur Religion.

Cependant le Prince d'Orange jusques-là n'avoit pû ébranler Messieurs d'Amsterdam; la seule chose qui leur eût fait quelque impression, & qui en avoit chagriné en effet quelques-uns, étoit ce que leurs Ministres leur avoient dit de Saumur & des autres Temples de leur Religion en France. J'évitois de leur parler de cette matiere-là, & je me contentois de leur dire en général, que les choses n'étoient point comme on le leur faisoit accroire.

On me donna en ce tems-là avis

que M. de Montmouth étoit à Amſterdam, & je ſûs qu'il étoit venu faire un tour aux environs de la Haye ; & je fus perſuadé, auſſi-bien que l'Envoyé d'Angleterre, qu'il avoit vû M. le Prince d'Orange en ſecret, ce Prince ayant été deux fois tout ſeul, ſans aucune ſuite, telle qu'elle pût être, à une maiſon qu'il a à trois lieues de la Haye.

Les Rebelles d'Angleterre, qui étoient épars dans beaucoup de Villes de Hollande, & dans le Duché de Cleves, s'étoient raſſemblés depuis environ deux mois à Utrecht, ſous la protection de M. Dickfeld. Le jour qu'ils apprirent la mort du feu Roi d'Angleterre, ils firent des feſtins & de grandes débauches, en réjoüiſſance de cette nouvelle. Cette protection des Anglois rebelles, donnée à Utrecht, ne peut être un bon préparatif pour faire bien recevoir le Sieur Dickfeld par Sa Majeſté Britannique.

Quoique je ne doutaſſe point que M. de Barillon ne fût informé de ce

qui s'étoit paſſé dans l'Audience particuliere que le Sieur d'Overkerke eût du Roi d'Angleterre ; je ne laiſſai pas d'en rendre compte à Sa Majeſté. Le Prince d'Orange s'étant remis par ſa Lettre pleine de ſoûmiſmiſſions, à ce que le Sieur d'Overkerke diroit de bouche, celui-ci offrit la carte blanche au Roi d'Angleterre, qui le prit au mot, & lui déclara qu'il demandoit trois choſes au Prince d'Orange ; qu'il abandonnât abſolument M. de Montmouth, & qu'il ne gardât aucun commerce, quel qu'il pût être, avec lui ; qu'il caſſât tous les Officiers Anglois dans le corps de Troupes que les Etats Généraux entretenoient, que le Roi d'Angleterre lui indiqueroit ; & qu'il entrât dans tous les ſentimens & dans toutes les vûes du Roi d'Angleterre, ſur les engagemens qu'il voudroit prendre pour le bien de ſes Etats avec ſes voiſins. Il eſt hors de doute que le Prince d'Orange exécutera volontiers ces deux premiers points, dans l'eſpérance de pouvoir éluder le troiſieme.

Le Sieur Wittſen, en m'apportant le mémoire, me parla du Vaiſſeau la Marie, & me pria en même tems de me charger d'une très-humble priere des Bourguemeſtres d'Amſterdam au Roi, pour un Hollandois Proteſtant qui avoit demeuré quelques années à Roüen, & qui demandoit un paſſeport pour pouvoir ſortir lui & ſa famille avec ſes effets.

Tant de perſonnes attachées au Prince d'Orange ſont allées à Amſterdam; qu'il eſt aiſé de voir que l'on tâche de profiter de la préſente conjoncture pour porter cette Ville à donner d'autres inſtructions à ſes Députés, lorſqu'ils viendront le 13 Mars à l'Aſſemblée de Hollande; outre le Comte de Waldeck, & le Réſident de l'Empereur, deux Députés aux Etats Généraux, qui ont quelques habitudes à Amſterdam, y ſont allés. M. Damerongue s'y eſt auſſi rendu, ſous prétexte d'un différend qu'a M. l'Electeur de Brandebourg pour un Vaiſſeau. On m'a dit qu'il veut perſuader Meſſieurs d'Amſter-

9 Mars 1685.

dam d'entrer dans l'alliance que M. l'Electeur de Brandebourg propose. J'ai appris qu'il a dit aux Etats Généraux que l'Electeur de Brandebourg les exhortoit à conserver leurs Troupes, & à ne s'en point défaire dans un tems où tout est encore incertain.

Le Prince d'Orange a montré à M. Wittsen la Lettre de Sa Majesté Britannique. Messieurs d'Amsterdam sont dans une appréhension extraordinaire que ce Prince ne se remette bien avec le Roi d'Angleterre. Ils ont même quelque inquiétude que Sa Majesté Britannique, en se raccommodant avec le Prince d'Orange, ne le remette dans l'honneur des bonnes graces de Votre Majesté; enfin, par tout ce que j'apprens d'eux, je vois qu'ils sont fort en peine, & un peu consternés; je les rassûre autant que je puis.

J'ai découvert aujourd'hui que l'on travaille à raccommoder le Prince d'Orange & le Prince de Nassau. Le Ministre Vandervaye, qui a été si opposé à cette réunion, est depuis

deux jours fort en ſecret à la Haye. Le moyen qu'on a pris pour faire agir cet homme, vient de ce qui ſe paſſe en France au ſujet de la Religion prétendue Réformée ; on en parle ici plus qu'on n'a jamais fait, & le Prince d'Orange s'en eſt ſervi aſſez utilement en Friſe, à ce qu'il me paroît, ceux de cette Province là étant fort zélés pour leur Religion ; on a commencé à en voir des effets, lorſqu'ils n'ont pas voulu prendre de réſolution touchant la réforme des Troupes, & qu'ils ont voulu attendre celle de la Province de Hollande.

C'eſt le Comte de Waldeck qui a conduit toute l'intrigue pour l'accommodement du Prince d'Orange avec le Prince de Naſſau. Il a fait remontrer, depuis plus d'un mois, au Prince de Naſſau, toutes les raiſons qui pouvoient l'obliger à ſe raccommoder avec le Prince d'Orange, ſoit pour ſon intérêt particulier, ſoit pour l'avantage de la République ; & enfin, il l'a ſi fort ſollicité d'envoyer

12 Mars 1685.

quelqu'un à la Haye, que ce Prince n'a pas crû pouvoir s'exempter de donner ordre au Miniſtre Vandervaye & au Sieur Arſolt, de venir écouter les propoſitions que le Comte de Waldeck auroit à leur faire.

Le Miniſtre Vandervaye a été en paſſant rendre compte de tout ceci à Meſſieurs d'Amſterdam, qui n'ont pas jugé à propos de s'y oppoſer. Comme il étoit en conférence là-deſſus avec le Comte de Waldeck, ſa femme eſt retombée malade; il l'eſt allé retrouver en Friſe.

Il n'y a pas lieu de douter que le Prince d'Orange n'ait fait faire ces avances au Prince de Naſſau, pour empêcher que la Province de Friſe ne prît réſolution de faire une réforme de Troupes, conformément à l'avis de Meſſieurs d'Amſterdam. J'ai fait remarquer par un de mes amis qui a parlé à Vandervaye, que c'eſt la quatrieme fois que le Prince d'Orange a fait de belles propoſitions au Prince de Naſſau, lorſqu'il a beſoin de lui, ſans que jamais cela ait

abouti à rien quand l'occaſion eſt paſſée, & il eſt aiſé de voir que le Comte de Waldeck ne s'eſt excuſé de n'être pas aſſez bien inſtruit que pour traîner les choſes en longueur, & empêcher que le Prince de Naſſau, dans l'eſpérance de ſon raccommodement avec le Prince d'Orange, ne preſſe la Province de Friſe de former la réſolution ſur la réforme des Troupes.

Le Comte de Waldeck n'a pas moins envie de remettre la bonne intelligence entre le Prince d'Orange & Meſſieurs d'Amſterdam; c'eſt à ce que j'ai appris, le principal ſujet de ſon voyage en cette Ville-là.

Le Penſionnaire Fagel a témoigné une extrême joie lorſque le Sieur Dalonne eſt arrivé d'Angleterre. Il a dit le lendemain aux Etats Généraux, que l'accommodement alloit être fait entre Sa Majeſté Britannique & le Prince d'Orange.

Le Sieur Dickfeld a fait dire depuis trois jours aux Rebelles d'Angleterre, qui étoient réfugiés à Utrecht,

de ſe retirer le plus doucement & le plus ſecretement qu'il leur ſeroit poſſible.

Le Miniſtre Vandervaye a aſſûré la perſonne qui lui a parlé de ma part, que le Comte d'Argile eſt venu en ce pays-ci dès le vivant du feu Roi d'Angleterre. Il y a grande apparence qu'il venoit concerter avec M. de Montmouth & avec le Prince d'Orange, ce qu'ils avoient à faire, & j'ai ſû aujourd'hui que le Comte d'Argile a joint M. le Duc de Montmouth à Rotterdam, lorſque celui-ci y eſt allé quatre jours après la nouvelle de la mort du Roi d'Angleterre. On vit bientôt après les ſuites de ces entrevûes.

Les Miniſtres Prédicans s'emporterent hier dans tous leurs Prêches, avec beaucoup de véhémence, ſur l'état de leur Religion en France; on veut par ces ſortes de moyens animer le peuple, & cela va ſi loin, que le Réſident de Munſter m'eſt venu parler pour voir ſi je n'y pourrois pas mettre quelqu'ordre: mais il eſt con-

venu avec moi, non-ſeulement que je n'en dois point parler aux Etats, mais même que plus je témoignerois par des diſcours particuliers que cela me fait de la peine, plus les Miniſtres redoubleroient leurs déclamations; car ils agiſſent par les ordres du Prince d'Orange, & ne reconnoiſſent d'autres Souverains que les Etats de la Province de Hollande, qui ne s'en mêleront pas contre l'avis de ce Prince & du Penſionnaire Fagel.

J'ai appris de très-bonne part que le Comte de Waldeck eſt revenu d'Amſterdam, ſans avoir rien pû obtenir de cette Ville là, ni pour un accommodement avec le Prince d'Orange, ni pour l'entretenement de l'état de guerre ſur le pié où il eſt. Ils ſe ſont même moqués de lui, & lui ont demandé s'il croyoit faire grand peur au Roi avec deux ou trois mille hommes de plus. Leurs Députés ſont revenus ici, avec les mêmes ordres qu'ils ont eus ci-devant, & la Ville d'Amſterdam perſiſte à ne vouloir plus payer l'état de guerre paſſé le 24 15 Mars 1685.

de ce mois. Le Bourguemeſtre Heude, & les autres Bourguemeſtres-Régens n'ont pas voulu voir le Comte de Waldeck. Ses amis voudroient fort qu'il ne ſe fût pas commis ſi mal à propos.

On m'a donné en même tems avis qu'une des principales raiſons dont le Comte de Waldeck, & les autres créatures du Prince d'Orange, qui ont été ces jours paſſés à Amſterdam, ſe ſont ſervis pour induire cette Ville là à conſerver l'état de guerre ſur le pié où il eſt, a été, qu'ils ſavent fort bien, que non-ſeulement il y a une union fort étroite entre Vôtre Majeſté & le Roi d'Angleterre, mais encore qu'il doit ſe faire une alliance plus particuliere, & qu'après la déclaration & la profeſſion publique que Sa Majeſté Britannique a faite de la Religion Catholique, ils voyent évidemment qu'une nouvelle alliance entre Votre Majeſté & le Roi d'Angleterre, eſt néceſſaire à ce dernier, (ils raiſonnoient juſte; mais Sa Majeſté Britannique ne l'a point voulu faire,)

& que cette alliance ne tendra qu'à la ruine de la Religion Proteſtante; de ſorte que ce ſeroit une imprudence à Meſſieurs les Etats, de ſonger à diminuer leurs Troupes dans une ſi dangereuſe conjoncture.

J'ai été informé par Meſſieurs d'Amſterdam, que leur réponſe a été que les Etats ſeroient bien malheureux s'ils étoient obligés de demeurer toûjours armés pour de ſimples ſoupçons & pour des conjectures, où l'on ne voit pas beaucoup d'apparence; que pour environ trois mille hommes effectifs de plus que n'eſt le nouvel état de guerre que Meſſieurs d'Amſterdam ont propoſé, les Etats Généraux ne ſeroient pas plus en pouvoir de réſiſter aux grandes forces de Votre Majeſté, qui peut les accabler quand il lui plaira, en quelque poſture qu'ils ſe mettent. Que s'ils ſont en effet menacés, ainſi qu'on vouloit le leur perſuader, ils trouvoient qu'ils étoient d'autant plus obligés d'embraſſer les moyens de faire un bon ménage, & de ſonger au rétabliſſe-

ment des forces maritimes, qui étoient ſeules capables de les ſauver dans les plus grands dangers; que cependant ils étoient perſuadés que c'étoit l'intérêt de Votre Majeſté de conſerver plûtôt la République de Hollande, que de la détruire.

La Ville de Dort perſiſta pareillement en ſes premieres réſolutions, & ordonna à ſes Députés de demander la caſſation de dix mille hommes.

La Ville de Dort étoit en grande agitation pour l'élection des Bourguemeſtres, parce qu'on devoit voir ce jour-là quel parti prévaudroit, ou de celui du Prince d'Orange, ou de celui qui lui étoit contraire.

Le Sieur Vandervaye revint à la Haye, & le Sieur Dalonne repartit pour l'Angleterre.

M. Citters manda que l'accommodement entre le Roi d'Angleterre & le Prince d'Orange, pouvoit ſe compter comme fait. Meſſieurs d'Amſterdam n'en ſont pas ſans inquiétude; ils jugent que le Prince d'Orange, dans l'embarras où il ſe trouve, ſera

16 Mars 1685.

forcé d'accorder tout ce que le Roi d'Angleterre défire de lui pour rentrer dans fes bonnes graces ; & qu'après cette réconciliation Votre Majefté, qui eft en parfaite intelligence avec Sa Majefté Britannique, voudra bien avoir des complaifances pour le Prince d'Orange, dont ils craignent extrèmement les fuites.

M. Dickfeld, qui vouloit détruire ces préventions, eft allé débiter à Amfterdam les mêmes chofes que le Miniftre Defmarets a répandues ici, du prétendu mécontentement que le Roi d'Angleterre a de la France. Ces impoftures, toutes groffieres qu'elles font, ne laiffent pas de faire quelque impreffion. Votre Majefté fait que dans une République, tous les efprits ne font pas capables de pénétrer bien avant dans les chofes : c'eft pour cela que l'on répand ici tant d'écrits, lorfqu'il s'agit de quelque affaire importante ; on a même recours aux Gazettes, parce que tout le peuple les lit. Le Penfionnaire Fagel a fait mettre dans la derniere, que

16 Mars 1685.

le Roi d'Angleterre avoit témoigné à M. Citters qu'il embrasseroit toûjours les intérêts de l'Etat, & qu'il ne se contenteroit pas de maintenir la bonne intelligence qui étoit entre le feu Roi son frere & les Etats; mais encore qu'il seroit bien aise de faire de nouvelles & de plus fortes liaisons avec eux.

M. DICKfeld mene avec lui en Angleterre un Ministre d'Utrecht, nommé Vicius; c'est le plus habile & le plus savant de tout ce pays, & il est outre cela fort accort & fort insinuant. Il y en a peu qui soient plus capables que lui d'exciter quelque mouvement en Angleterre. Je sai qu'on le mene en partie pour conférer avec les Ministres de l'Eglise Anglicane; mais principalement pour parler aux Ministres Prédicans, pour sonder quels sont leurs sentimens dans la conjoncture présente, & surtout pour les assûrer de la fermeté inébranlable du Prince d'Orange pour la Religion Calviniste: ce que l'on croit d'autant plus nécessaire à cette

cette heure, que quelques-uns des Proteſtans d'Angleterre, réfugiés en ce pays, ne ſont pas perſuadés que M. le Duc de Montmouth ſoit ferme dans ſa Religion; en effet, j'ai été informé aujourd'hui par un aſſez bon endroit, que la plûpart des factieux Anglois qui ſont en ce pays-ci, ne ſont pas ſatisfaits de M. le Duc de Montmouth, & qu'il n'y en a eu qu'un d'eux qui l'ait été voir lorſqu'il a paſſé par Utrecht, où les chefs de ces mécontens, comme Papillon, & celui qui a été Maire de Londres, avec deux ou trois autres, ſont encore à cette heure; ainſi on n'en a pas fait retirer les principaux.

Le Prince d'Orange a fait encore de nouveaux efforts pour ébranler la fermeté de Meſſieurs d'Amſterdam: il leur a fait donner des avis ſous main qu'il étoit raccommodé avec le Roi d'Angleterre; & pour les confirmer dans cette opinion, il caſſa les Officiers Anglois qu'il avoit fait venir de leurs Garniſons, & s'expliqua en même tems qu'il ne rempliroit leurs pla- 19 Mars 1685.

ces que par les Officiers que le Roi d'Angleterre voudroit lui nommer. Messieurs d'Amsterdam ont en même tems reçû des Lettres d'Angleterre qui portoient les mêmes choses que le Ministre Desmarets & les Créatures du Prince d'Orange ont déja publiées ici. Tout cela a fait croire à Messieurs d'Amsterdam que l'accommodement du Roi d'Angleterre avec le Prince d'Orange est fait ; d'ailleurs on les allarme par la nouvelle qu'on débite à cette heure, que Votre Majesté fait secretement équiper dans ses Ports une Flote très-considérable pour croiser dans la Manche. Cependant ils n'ont pas changé pour cela de sentimens ni de conduite ; ils en donnerent des preuves assez fortes le 17 au matin. Le Prince d'Orange croyoit les avoir intimidés, de sorte que le Pensionnaire Fagel entreprit de faire résoudre dans l'Assemblée de Hollande, à la pluralité des voix, la continuation de l'état de guerre sur le pié où il est. Messieurs d'Amsterdam s'y opposerent fortement; ils représen-

terent que c'étoit une chose qui ne pouvoit être conclue que d'un consentement unanime; & déclarerent que quoi que l'on fît, leur Ville ne fourniroit plus que son contingent de l'état de guerre sur le pié de vingt-neuf mille hommes. Quelqu'un des Députés les plus zélés voulut parler contre l'avis d'Amsterdam; mais le Bourguemestre Borsvanuaure l'entreprit avec des termes si forts, qu'il le contraignit de se taire. Enfin, après beaucoup de contestations, qui allerent si loin que le Pensionnaire Fagel voulut sortir de l'Assemblée, ce Pensionnaire n'eut d'autre ressource que de faire déclarer par le corps des Nobles, qu'ils ne consentiroient plus dorénavant à la continuation du droit de Verponding: mais Messieurs d'Amsterdam ne se désisterent pas pour cela; ils réitérerent au contraire la déclaration qu'ils venoient de faire, de sorte que l'Assemblée se sépara dans une confusion dont il y a peu d'exemples.

Le droit qu'on appelle ici de Ver-

ponding, eſt proprement une taille réelle; car n'y ayant point d'autres tailles dans le pays, les maiſons & les arpens de terres, tant des Nobles que des Roturiers, ſont taxés à un certain prix; & les deniers qui proviennent du Verponding, ſervent à payer l'intérêt des dettes de la Province, qui montent à ſept millions par an; ainſi Meſſieurs d'Amſterdam ne ſont pas fort en peine de la menace des Nobles; elle eſt chimérique, car l'éxécution ne dépend pas d'eux, & les Villes n'ont garde de ſouffrir que l'Etat tombe dans le déſordre où il ſeroit réduit s'il diſcontinuoit de payer une partie des arrérages.

On tâche auſſi de chagriner Meſſieurs d'Amſterdam contre la France, ſur les affaires de la Religion. Les Miniſtres recommencerent hier avec beaucoup d'emportement leurs déclamations ſur cette matiere là. Ces ſortes de choſes font beaucoup d'effet parmi le peuple, & ont fait même de l'impreſſion ſur l'eſprit de quelques perſonnes du Gouvernement: mais,

Sire, si Votre Majesté jugeoit qu'il fût du bien de son service de favoriser le commerce des Marchands d'Amsterdam dans les occasions particulieres, cela effaceroit bien les impressions que les Ministres leur veulent donner, car je les crois bien plus sensibles sur l'intérêt de leur négoce, que sur celui de la Religion.

Il s'en présente aujourd'hui une occasion, au sujet de quelques Vaisseaux qui ont été emmenés à Marseille & à Toulon. Messieurs d'Amsterdam se plaignirent il y a environ quinze jours, aux Etats Généraux, de ce qu'on avoit mené à Marseille deux de leurs Vaisseaux. Les Etats Généraux résolurent de m'envoyer des Députés, & d'en écrire à M. de Starembourg; cependant les Etats ne me sont point venus parler, parce que les Députés qui sont au Prince d'Orange ont toûjours trouvé des prétextes pour éviter de me faire des instances sur une affaire qui regarde Messieurs d'Amsterdam : c'est pourquoi les Députés de cette Ville là me-

ſont venus trouver ce matin, & m'ont prié de vouloir bien repréſenter à Votre Majeſté le dommage que ſouffre en particulier leur Ville, des Vaiſſeaux qui ont été menés à Toulon & à Marſeille. Ils m'ont dit, qu'outre les Vaiſſeaux qui ont été conduits à Toulon, & dont M. de Starembourg a eu ordre de faire des inſtances auprès de Votre Majeſté, ils avoient eu nouvelle avant-hier qu'un Vaiſſeau nommé le Simon, chargé de mats & de cordages deſtinés pour Veniſe, avoit été mené à Toulon, ſous prétexte que ſa Charge étoit pour Genes; mais que l'on pouvoit aiſément juſtifier le contraire par les connoiſſemens. Ils m'ont enſuite réitéré leurs inſtances pour le Vaiſſeau la Sainte Marie, dont je me ſuis donné l'honneur d'écrire à Votre Majeſté, & de lui en envoyer les pieces juſtificatives il y a déja quelque tems. La Députation que Meſſieurs d'Amſterdam m'ont faite aujourd'hui d'un de leurs Bourguemeſtres-Régens, avec trois autres de leurs prin-

cipaux Membres, fait voir qu'ils prennent un très-grand intérêt en ces affaires du commerce; aussi rien ne les accrédite plus parmi leurs Bourgeois que la protection que leurs bons offices leur acquierent; & Messieurs d'Amsterdam s'intéressent à cette heure d'autant plus en ces restitutions, que les Nobles, dans l'écrit qu'ils ont fait entr'eux, & dont je me suis donné l'honneur d'envoyer copie à Votre Majesté, semblent avoir affecté de les insulter sur le peu de difficulté qu'on fait d'arrêter leurs Vaisseaux, & de troubler leur commerce. Il est surprenant qu'après ces remontrances on ne leur donne aucune satisfaction.

Sire, depuis cette Lettre écrite, j'ai appris que Messieurs d'Amsterdam sont fort embarrassés du refus que font les autres Villes de contribuer au rétablissement de la Marine. Ils appréhendent que les Vaisseaux de Votre Majesté, qui seront ce Printems dans la Manche, ne troublent leur commerce. Si Votre Majesté ju-

ge qu'Elle leur doive faire rendre quelque justice sur les trois Vaisseaux menés à Toulon, dont ils se plaignent ; cela serviroit, sans doute, beaucoup à leur faire voir qu'ils n'ont pas besoin de Flotte pour maintenir leur commerce, & que l'équité, ou plûtôt la bonne volonté de Votre Majesté pour leur Ville, leur sera un plus fort garand que toutes leurs forces maritimes ne leur pourroient être.

22 Mars 1685. Le Prince d'Orange témoigna une extrême joie après qu'il eut lû les Lettres d'Angleterre, du 16, qui lui donnoient part de ce qui s'étoit passé après l'arrivée du Sieur Dalonne à Londres. M. Citters a écrit par le même ordinaire, que le Roi d'Angleterre n'est pas disposé à entretenir une bonne correspondance avec Votre Majesté ; il a exagéré pour cet effet les moindres particularités qui se sont passées à l'Audience de M. le Maréchal de l'Orge. Il a mandé que ce Maréchal avoit été surpris & fâché de ce que le Roi d'Angleterre l'avoit reçû assis, & d'une maniere fort

ſeche; qu'il en avoit témoigné quelque choſe aux Miniſtres d'Etat, à qui il avoit fait connoître que le feu Roi d'Angleterre n'en avoit jamais uſé de cette maniere à l'égard des Envoyés de Votre Majeſté; & que ſes Miniſtres lui avoient répondu que Votre Majeſté ayant traité de cette ſorte Mylord Churchil, le Roi d'Angleterre avoit voulu en uſer de même avec le Maréchal de l'Orge. Il a ajoûté beaucoup d'autres circonſtances qui ne ſont pas plus conſidérables, mais qui font voir le deſſein du Prince d'Orange & de ſes amis.

Le Comte de Thun, & quelqu'autres perſonnes d'Angleterre, ont auſſi mandé qu'on alloit envoyer inceſſamment les ordres au Sieur Chudley de retourner en Angleterre, ce que l'on n'a pas voulu faire juſqu'à cette heure ſans que ſon ſucceſſeur fût arrivé à la Haye. La raiſon qu'on apporte de ce changement vient de ce que le Roi d'Angleterre, étant ſatisfait du Prince d'Orange, ne veut pas que Chudley demeure plus long-tems à

la Haye, & que Skelton aura ordre de le voir, & de rétablir avec lui la même correſpondance qui a été auparavant.

Je ſuis toûjours également perſuadé, Sire, que M. le Prince d'Orange éludera l'article qui regarde Votre Majeſté dans l'accommodement qui lui a été propoſé par le Roi d'Angleterre; & que cependant il tirera de grands avantages des marques d'amitié qu'il eſpere que le Roi d'Angleterre lui donnera, après que Sa Majeſté Britannique aura vû qu'il ſe ſera ſoûmis à l'égard des deux autres points, bien qu'on puiſſe dire qu'il n'exécute pas de bonne foi, même à l'égard de ce deuxieme point, ce qu'il a promis à Sa Majeſté Britannique. Il eſt vrai qu'il a caſſé les Officiers Anglois qui étoient déſagréables au Roi d'Angleterre, & qu'il a dit qu'il ne rempliroit leurs places que des Officiers que Sa Majeſté Britannique lui preſcriroit : mais ce qui paroît une grande déférence, (c'eſt-à-dire que le Roi d'Angleterre nom-

me d'autres Officiers,) n'eſt en effet qu'une ruſe, car il eſpere que le Roi d'Angleterre, touché de ſa prompte obéiſſance, lui permettra de rétablir ces mêmes Officiers. Le Comte de Waldeck l'a aſſez témoigné au Sieur Chudley, & lui a dit que l'on avoit donné une grande mortification au Prince d'Orange de l'avoir obligé de caſſer des Officiers qui n'avoient d'autre crime que celui de lui avoir obéi. Que le Prince d'Orange eſpéroit que Sa Majeſté Britannique conſidéreroit que ces Officiers n'avoient pû ſe diſpenſer de ſuivre les ordres de leur Général; que même elle les en eſtimeroit davantage, & qu'elle ne voudroit pas qu'ils demeuraſſent plus long-tems privés de leur emploi. Le Sieur Chudley m'a dit que le Prince d'Orange a parlé à tous ces Officiers ſéparément, & qu'il leur a promis d'employer tous ſes offices, & même d'écrire de ſa propre main au Roi d'Angleterre, pour les faire remettre dans leurs Charges; & on ſe tient aſſûré qu'ils ſeront rétablis, tant on eſt

préoccupé d'une parfaite réunion entre le Roi d'Angleterre & le Prince d'Orange.

Le Comte de Waldeck a dit dans ce même entretien au Sieur Chudley, que le Prince d'Orange se soûmettroit aveuglément à tout ce que le Roi d'Angleterre souhaiteroit de lui, excepté sur le fait de la Religion, & sur ce qui regardoit les intérêts des Etats Généraux. Il ne faut qu'une de ces deux réserves là pour donner prétexte au Prince d'Orange de refuser tout ce que le Roi d'Angleterre demandera de lui.

Le Prince d'Orange en use encore de plus mauvaise foi, sur ce qu'il a promis de n'avoir plus aucun commerce avec M. le Duc de Montmouth; car on a découvert que, depuis qu'il a fait cette promesse, M. de Montmouth a été quatre jours à Dort, & a envoyé ici un Page, qui a parlé à M. Benting, à qui il a donné une Lettre, & s'en est retourné la nuit, après en avoir reçû la réponse.

Les Etats de Hollande furent assem-

blés le 21 de Mars; on y diſputa ſur l'état de guerre, avec toute l'animoſité & toute l'aigreur poſſible. Le Penſionnaire Fagel voulut gourmander Meſſieurs d'Amſterdam: mais Hop, Penſionnaire d'Amſterdam, ſans s'emporter, l'entreprit de telle ſorte, & lui dit des choſes ſi fortes, que les larmes vinrent aux yeux dudit Fagel, qui dit qu'il aimoit mieux ſortir de l'Aſſemblée que d'y être traité ſi indignement. Ils ſe ſéparerent à deux heures & demie ſonnées, ſans avoir rien conclu; la petite Ville de Munikendam ſe déclara pour Amſterdam.

Il ne m'eſt pas poſſible de repréſenter à Votre Majeſté, les ruſes, les menteries, & même les menaces, que le Prince d'Orange & le Penſionnaire Fagel ont mis en uſage ces jours-ci pour ébranler la fermeté de Meſſieurs d'Amſterdam. Toutes ſortes de gens ſe ſont employés auprès d'eux, ſoit pour les induire par des raiſonnemens, ſoit pour les intimider par de faux avis; & le Prince

d'Orange n'a pas fait plus d'efforts pour obliger les Etats à faire la levée de seize mille hommes qu'il en vient de faire, pour empêcher la cassation. Aussi rien ne lui peut arriver de plus sensible, ni qui intéresse plus son honneur dans les pays étrangers. Car si les Etats ont refusé la levée, on a pû croire que ce n'étoit point qu'ils manquassent pour cela de considération pour le Prince d'Orange, mais seulement parce qu'ils ne vouloient point de guerre : mais à cette heure il paroît assez qu'ils ne font cette réforme que pour diminuer son autorité, & pour le mortifier.

Le Ministre Vandervaye a recommencé, malgré les remontrances de Messieurs d'Amsterdam, d'écouter des propositions d'accommodement que le Comte de Waldeck lui a faites, & l'on croit que les choses sont si avancées, que l'on n'attend plus que le consentement du Prince de Nassau. Le Sieur Arsolt partit avant-hier pour le lui aller demander, & Vandervaye est demeuré à la Haye.

Meſſieurs d'Amſterdam ſont fort fâchés de ce raccommodement; & s'il eſt vrai qu'il ſoit fait, ils ne pourront plus compter ſi ſûrement ſur la Province de Friſe. Je ne ſai quel effet cela fera auprès d'eux dans la ſuite: mais cela ne les a point ébranlés pour ce qui eſt de l'état de guerre, malgré toutes les mauvaiſes nouvelles qu'ils ont reçûes en même tems; car ils apprirent avant-hier que le Prince d'Orange l'avoit emporté d'une voix contre Muys, dans l'élection d'un des Bourguemeſtres de Dort; que ce Prince étoit raccommodé avec l'Angleterre, & qu'il étoit d'accord avec le Prince de Naſſau.

Il eſt vrai que les affaires des Religionnaires de France ont donné du chagrin à quelques particuliers d'Amſterdam: mais elles n'ont pas fait encore aſſez d'impreſſion ſur l'eſprit en général de ceux du Gouvernement de cette Ville là, pour les avoir fait changer de conduite. Je ſuis toutefois obligé de dire à Votre Majeſté, que les Miniſtres Prédicans, & les re-

lations qu'on envoye de France, les aigrissent si fort, que je ne sai ce qui en arrivera dans la suite.

Pour ce qui est de ceux de Frise, qui sont fort entêtés de leur Religion, cela a fait de fort mauvais effets, non-seulement à l'égard du Ministre Vandervaye, auprès de qui M. le Comte de Waldeck s'est servi de ces moyens-là pour le porter à faire l'accommodement du Prince de Nassau, mais encore à l'égard de beaucoup d'autres personnes de la Régence de la Province, qui, poussés par les mêmes motifs, furent les premiers il y a trois ans à consentir au Traité d'association proposé par la Suede.

Il n'y a que les Ariminiens qui soient moins sensibles à ces sortes de choses, quoiqu'ils voulussent bien qu'elles allassent autrement, parce qu'ils voyent que cela aliene l'esprit de beaucoup d'autres bons Républiquains, qui autrément ne se détacheroient jamais des intérêts de Votre Majesté: mais ces Ariminiens poussent

ſent leurs raiſonnemens encore plus loin que les autres, & enviſagent ce qui arriveroit s'il venoit faute du Roi d'Angleterre. Ce qui leur a donné lieu de faire là-deſſus leurs réflexions, eſt le bruit qui ſe répandit ces jours paſſés, que Sa Majeſté Britannique ſe trouvoit mal. Ils croyent que le Prince d'Orange parvenant à la Couronne d'Angleterre, propoſeroit tout auſſi-tôt une ligue aux Etats Généraux, pour ſoûtenir la Religion prétendue Réformée, & entreroit le premier en guerre contre Votre Majeſté, & releveroit tellement le parti Proteſtant, qu'il mettroit les Etats Généraux dans la néceſſité d'entrer dans tous ſes deſſeins; de ſorte que tous les bons Républicains, qui ſont Ariminiens, ſe verroient indiſpenſablement obligés d'y ſouſcrire, quoique dans cette union ils viſſent leur perte inévitable, & la ruine certaine du bon Gouvernement de la République; car s'ils vouloient s'y oppoſer, ils paſſeroient ici pour les ennemis de la Religion du pays, & ſe

roient déchirés par le peuple ; & il eſt vrai que ſi ce malheur arrivoit au Roi d'Angleterre, & que les eſprits ſe trouvaſſent alors dans la diſpoſition où ils ſont à préſent, il s'en enſuivroit indubitablement ce que ces Meſſieurs prévoyent.

23 Mars 1685. Le Penſionnaire Fagel, & Meſſieurs d'Amſterdam, eurent des diſputes fort violentes Samedi dernier dans les Etats de Hollande ; ils n'en eurent pas moins hier matin & aujourd'hui. Il a propoſé pluſieurs expédiens, entr'autres de leur faire trouver la même épargne qu'ils cherchent dans la réduction de l'état de guerre à vingt-neuf mille hommes, en caſſant plus de Cavalerie & moins d'Infanterie, & en réduiſant au denier trois & demi les rentes ſur la Province qui ſont au denier quatre, & pluſieurs autres : mais Meſſieurs d'Amſterdam n'en accepterent aucun, & demeurerent toûjours fermes dans leurs ſentimens.

27 Mars 1685. Les conteſtations recommencerent plus violentes que jamais, entre le

Penſionnaire Fagel & Meſſieurs d'Amſterdam, dans l'Aſſemblée qui ſe tint le 24 de Mars. Il eſt à remarquer que dans ces deux ou trois dernieres ſéances, il n'a pas été ſimplement queſtion de régler l'état de guerre; mais que Meſſieurs d'Amſterdam ont remis ſur le tapis la propoſition qu'ils ont donnée il y a deux mois dans leurs Conſidérations, & ont déclaré qu'ils n'envoyeroient plus au comptoir général l'argent des Troupes; mais qu'ils le délivreroient dans leur Ville aux Officiers de leur répartition, cela diminueroit plus à proportion l'autorité du Prince d'Orange, que ne feroit la réforme; auſſi le Penſionnaire Fagel, & M. Benting, ſe ſont emportés fortement là-deſſus. Le premier déclara que ſi ceux d'Amſterdam n'envoyoient plus leur argent au Comptoir général, les Nobles ne ſouffriroient pas non plus que l'on portât à ce même Comptoir l'argent qui ſe leve ſur le plat pays, & qu'ils ſe ſerviroient des moyens que Dieu & la nature leur avoient

mis en main. Borſvanuaure reprit ces dernieres paroles du Penſionnaire Fagel, & le ſomma de déclarer ce qu'il prétendoit dire, que les Nobles ſe ſerviroient des moyens que Dieu & la nature leur ont mis en main; & le Penſionnaire Fagel étant ſi tranſporté de colere, qu'il ne pouvoit preſque parler, Borſvanuaure lui dit que le plat pays ne dépendoit pas plus des Nobles que des Magiſtrats des Villes, & qu'il y avoit dans Amſterdam des gens plus Nobles, & qui contribuoient plus à l'Etat, & par leur argent, & par leur conſeil, que les ſept Nobles qui étoient là préſens. Il ajoûta que quand on diſoit qu'on ſe ſerviroit des moyens que Dieu & la nature ont mis en main, cela vouloit dire qu'on ſe ſerviroit des voies de fait. Que ſi les Nobles le faiſoient, Meſſieurs d'Amſterdam avoient des bras & des mains qui ſauroient bien ſe faire ſentir. Enſuite ayant conſulté les autres Députés d'Amſterdam, (comme ils le peuvent faire ſans ſortir de leur place,) il ſomma le Pen-

ſionnaire Fagel, au nom de Meſſieurs d'Amſterdam, de déclarer ce qu'il avoit voulu dire lorſqu'il avoit déclaré que les Nobles ſe ſerviroient des moyens que Dieu & la nature leur avoient mis en main. Le Penſionnaire Fagel demeura toûjours fort interdit. Benting, qui étoit à ſon côté, lui dit de répondre à Meſſieurs d'Amſterdam qu'ils entendiſſent ce mot là tout comme ils voudroient, & que s'ils avoient des bras & des mains, les Nobles en avoient auſſi. Là-deſſus un des Nobles prit la parole, pour appaiſer ce déſordre, & M. Benting, & le Penſionnaire Fagel, ne parlerent pas davantage.

Meſſieurs d'Amſterdam furent encore fortifiés ce même jour, par une déclaration préciſe de ceux de Leyde. Cette Ville là avoit déja fait entendre à la vérité qu'il falloit une réduction : mais elle a envoyé dans cette derniere Aſſemblée ſon avis par écrit, conforme à celui de Meſſieurs d'Amſterdam; ainſi on compte à cette heure ſix Villes de même avis, deſ-

quelles il y en a quatre qui ſont des plus conſidérables; ſavoir, Dort, Delft, Leyde, & Amſterdam; les deux autres ſont Encuſe & Munikendam.

Cependant Meſſieurs d'Amſterdam partirent ce même jour 24, après dîné. Ils ne doivent revenir que ce ſoir, je ne ſai encore pourquoi c'eſt; mais il court un bruit qu'ils continueront de payer l'état de guerre ſur le pié où il eſt, pendant un mois. Ce qui les embarraſſe le plus, c'eſt qu'ils appréhendent que s'ils emportent de haute lute la réforme, ils ne pourront obtenir des autres Villes que l'on donne de l'argent aux Amirautés pour rétablir les affaires de la Marine; elles ſont en ſi mauvais ordre, qu'ils ne ſont pas en état de maintenir leur commerce ſi quelque Prince, comme par exemple le Roi de Danemarck, vouloit le troubler. La protection qu'ils doivent à leurs ſujets demande d'eux qu'ils y apportent quelque remede: mais par-deſſus cela les avis du Prince d'Orange, & leurs propres confreres, les intimident

tous les jours, & leur font appréhender qu'ils recevront quelque déplaisir des Vaisseaux de Votre Majesté. Cette menace seroit contre toute sorte d'apparence, & sans fondement, si les Vaisseaux de Votre Majesté ne visitoient tous les jours les Vaisseaux de la République, & n'en enlevoient pas publiquement les marchandises, comme ils viennent de faire tout récemment à quelques Vaisseaux Hollandois, qui portoient des marchandises de Genes. C'est, Sire, ce qui me fait prendre la liberté de représenter à Votre Majesté, que si Elle jugeoit qu'il y eût quelque justice dans la très-humble priere que Messieurs d'Amsterdam ont souhaité que je fisse de leur part à Votre Majesté, le plûtôt que je pourrois leur donner satisfaction là-dessus seroit le mieux pour le service de Votre Majesté; & que moins ils auront de sujets d'inquiétude sur leurs Vaisseaux, moins ils seront pressés à s'engager dans de certaines choses, qu'ils seront peut-être obligés de faire pour avoir le consentement

des Villes qui ſont au Prince d'Orange, ſur le rétabliſſement de la Marine.

Les Etats Généraux m'ont envoyé ce matin les pieces qui regardent les dernieres plaintes qu'ils ont faites; c'eſt la même choſe dont Meſſieurs d'Amſterdam m'avoient déja parlé; auſſi, en cas que Votre Majeſté leur faſſe quelque grace là-deſſus, je rendrai réponſe à Meſſieurs d'Amſterdam, avant que d'en rien dire aux Etats Généraux. J'envoye toutes les pieces à M. le Marquis de Seignelay. Ils ſe plaignent ſur-tout d'un Vaiſſeau qui a été pillé & maltraité à la Rade de Livourne le 5 de Février, ſur ce qu'il n'avoit pas voulu aller à bord de M. du Queſne, ſur quoi ils ont allégué que ce Vaiſſeau n'avoit pas le Pavillon de France, & qu'ainſi ils ne le reconnoiſſoient pas pour un Vaiſſeau Royal.

On ne parloit d'autre choſe à la Haye que de la Lettre que le Roi d'Angleterre a écrite au Prince d'Orange après le retour du Sieur Dalonne, dans laquelle Sa Majeſté Bri-

tannique l'appelle ſon fils, l'aſſûre qu'il le conſidérera toûjours comme tel, & qu'il lui feroit avoir ſatisfaction, avec le tems, ſur tout ce qu'on avoit fait contre lui en France; mais qu'il ſe donnât patience, & que cependant il ne ſe brouillât pas avec le Roi; qu'il regardoit la Princeſſe d'Orange comme ſa fille aînée qu'il aime tendrement, & beaucoup d'autres expreſſions encore plus fortes & plus tendres.

Le Prince d'Orange a lui même montré cette Lettre à des premieres perſonnes de l'Etat: cela fait un très-mauvais effet, car on en conclut, ou que le Roi d'Angleterre remettra le Prince dans l'honneur des bonnes graces de Votre Majeſté, ou qu'ils demeureront étroitement unis enſemble; & ni l'un ni l'autre n'accommode ces Meſſieurs-ci. Votre Majeſté voit par-là que le Prince d'Orange n'omet rien de tout ce qui peut ſervir à ſes deſſeins, ſoit vrai, ſoit ſuppoſé; en quoi le Sieur Citters le ſert fort bien par les nouvelles particulie-

res dont il remplit ses Lettres; c'est dans cette vûe qu'il a mandé que le Roi d'Angleterre a refusé un million que Votre Majesté lui a fait offrir.

29 Mars 1685. Messieurs d'Amsterdam furent très-fâchés de l'accommodement que le Ministre Vandervaye avoit signé entre le Prince d'Orange & le Prince de Nassau, & les Etats de Frise n'en furent pas moins mécontens. J'employe assez utilement quelques personnes de mes amis, & des plus considérables de l'Etat, auprès de Messieurs d'Amsterdam, pour leur faire comprendre la nécessité où ils sont de s'attacher entierement à Votre Majesté, & qu'ils doivent être d'autant plus portés à le faire, que le Roi d'Angleterre paroît disposé à recevoir le Prince d'Orange dans ses bonnes graces. Messieurs d'Amsterdam ont assez bien compris toutes les raisons qui leur ont été alléguées, dont je n'importunerai point Votre Majesté, pour avoir rejetté fortement la proposition que Van Buning leur a faite de se raccommoder avec le Prince

d'Orange. Cet homme, qui a toûjours des vûes contraires au bien de ſon pays, & au bon ſens, s'eſt extrèmement réjoüi d'apprendre que le Roi d'Angleterre & le Prince d'Orange étoient dans une bonne intelligence; car il le ſuppoſe de la ſorte. Il a repréſenté à Meſſieurs d'Amſterdam qu'il ne tenoit plus qu'à eux de conſerver la paix dans toute l'Europe, & de mettre leur commerce en ſûreté, qu'ils pouvoient aiſément procurer l'un & l'autre, ſi en oubliant leurs démêlés particuliers & domeſtiques, ils ſe raccommodoient avec le Prince d'Orange, qu'il n'y auroit après cela qu'à faire une étroite alliance avec l'Angleterre, qu'ils trouveroient aſſez d'autres Princes pour ſe joindre à eux, & qu'ils pouvoient s'aſſûrer de voir par ce moyen un parfait repos dans toute l'Europe, & une entiere ſûreté dans leur navigation. Tous ces raiſonnemens, & d'autres ſemblables, dont Van-Buning fatigue inceſſamment les Bourguemeſtres d'Amſterdam, n'ont fait juſqu'à préſent

aucune impreſſion ſur eux, on leur a fait comprendre au contraire que leur véritable intérêt les doit porter à prendre des meſures toutes oppoſées aux perſuaſions & aux conſeils de Van-Buning; & je vois que les raiſons qui ont été alléguées ſur ce point à Meſſieurs d'Amſterdam, leur ont paru d'autant plus fortes, qu'ils ne peuvent ſoupçonner qu'elles leur ſoient inſinuées de ma part; & de cette ſorte les mêmes perſonnes que j'ai employées ont lieu de pouvoir plus efficacement travailler à faire entrer Meſſieurs d'Amſterdam dans une plus étroite correſpondance avec moi, comme ils firent lorſqu'il s'agiſſoit de la levée de ſeize mille hommes, & de la concluſion de la Treve.

Les Députés d'Amſterdam étant revenus dans l'Aſſemblée de Hollande le 29 Mars, ils déclarerent que le 24 étant paſſé, ils ne payeroient plus l'état de guerre qu'à proportion de ce qu'ils vouloient bien conſerver de Troupes; cela fit naître de grandes

conteſtations : mais enfin les Députés des autres Villes voyant la fermeté de Meſſieurs d'Amſterdam, & que cette Ville fermoit ſes Comptoirs, ils demanderent permiſſion d'en aller informer leurs Supérieurs; ainſi l'Aſſemblée ſe ſépara pour juſqu'au 31 de Mars.

Enfin Dickfeld partit avec des ordres de l'Etat, de faire de ſimples complimens au Roi d'Angleterre ; il en avoit d'autres du Prince d'Orange, de tâcher de renouveller l'alliance avec Sa Majeſté Britannique, bien que dans le fonds cela ne fût pas néceſſaire, puiſque l'alliance qu'ils avoient faite avec le feu Roi n'étant pas expirée, elle continuoit avec celui-ci comme il arrive dans les Royaumes ſucceſſifs; mais ce n'étoit que pour endormir Sa Majeſté Britannique, car il alloit pour prendre des liaiſons avec ceux du Parlement, & les principaux Proteſtans, contre le Roi d'Angleterre; & ce fut dans cette Ambaſſade qu'il jetta les fondemens de l'entrepriſe que nous avons vûe éclater trois ans après.

Lettre de M. de Seignelay, du 11 Mars 1685.

M. de Seignelay me manda que le Roi ſe feroit rapporter les raiſons des Marchands Hollandois pour les marchandiſes qui étoient ſur le Vaiſſeau la Demoiſelle Marie, réclamé depuis ſi long-tems par Meſſieurs d'Amſterdam, & qu'il me feroit ſavoir ce qu'il auroit décidé ſur ce ſujet.

Lettre du Roi, du 20 Mars 1688.

Le Roi me manda qu'il lui paroiſſoit par tout ce que lui écrivoit M. de Barillon, que le Roi d'Angleterre étoit bien éloigné de prendre beaucoup de confiance aux promeſſes qui lui ſeroient faites de la part du Prince d'Orange; & que comme celui-ci ne pourſuit ſon accommodement que pour en tirer ſes avantages particuliers, le Roi d'Angleterre a auſſi la même intention, & ne prétend pas faire ſon ami d'un Prince dont il a tant de ſujet de ſe défier.

5 Avril 1685.

Comme le Miniſtre Vandervaye avoit inſéré beaucoup de choſes dans l'accommodement qu'il avoit fait entre le Prince d'Orange & le Prince de Naſſau, qui intéreſſoient les Provinces de Friſe & de Groningue; ils en-

voyerent des Députés au Prince de Naſſau, qui lui déclarerent que la Province de Friſe ne pouvoit plus ſouffrir que le Miniſtre Vandervaye eût dorénavant aucune part dans les affaires de leur Province, où il avoit été admis juſqu'à cette heure de la part du Prince de Naſſau; que s'il vouloit lui conſerver la place qu'il lui avoit donnée de ſon Conſeiller, & lui laiſſer la direction de ſes affaires, ils ne pouvoient l'en empêcher; mais que tant qu'il garderoit cet homme, ils n'auroient plus la même confiance en lui, qu'ils auroient ſans cela, & qu'ils ne lui accorderoient pas non plus beaucoup de choſes qu'ils lui pourroient accorder, s'il l'éloignoit de ſa perſonne.

Les Etats de la Province de Friſe écrivirent en même tems au Conſeil d'Etat qu'ils étoient fort ſurpris qu'il ſe mêlât de donner une nouvelle Compagnie de Gardes du Corps à leur Gouverneur. Que s'ils vouloient qu'il en eût, ils la lui donneroient eux-mêmes, & que c'étoit à eux, &

non pas au Conseil d'Etat, à régler ces sortes de choses qui regardent leur Gouverneur.

Le Sieur Skelton, nouvel Envoyé du Roi d'Angleterre, alla voir M. le Prince d'Orange, & lui redit, de la part du Roi d'Angleterre, tout ce que Sa Majesté Britannique avoit déja dit au Sieur d'Overkerk. Le Prince d'Orange lui donna sa parole qu'il n'y auroit jamais aucun commerce avec lui & M. de Montmouth, l'assûra qu'il ne savoit pas même où il étoit à cette heure-là; ensorte que le Sieur Skelton fut assez bon pour être persuadé que le Prince d'Orange est de bonne foi sur ce chapitre-là. Sur le second point il lui dit qu'il avoit cassé les Officiers Anglois, & qu'il mettroit en leur place ceux que le Roi d'Angleterre lui avoit recommandés. Sur le troisieme, il témoigna qu'il souhaitoit la paix, & qu'il ne feroit rien qui la pût troubler; & sur le quatrieme, qui regardoit Sa Majesté, il s'étendit en de grandes plaintes; il promit néantmoins qu'il feroit

ensorte de satisfaire le Roi d'Angleterre là-dessus, pourvû qu'il ne demandât rien contre le serment qu'il devoit à l'Etat ; & enfin qu'il entreroit aveuglement dans ses intérêts, excepté sur ce qui regarde la Religion.

Van-Buning fit tous ses efforts dans le Conseil qui se tint le trois d'Avril à Amsterdam, pour persuader cette Ville là qu'elle ne pouvoit maintenir son commerce si elle n'étoit appuyée de l'Angleterre ; & pour ce sujet il exagéra extrèmement ce qui s'étoit passé entre les Vaisseaux de Sa Majesté & ceux des sujets des Etats Généraux, & s'appuya de ce qu'ils n'avoient pas eu depuis quatre mois réponse sur le Vaisseau la Sainte Marie ; il leur représenta qu'on les insultoit toûjours sans avoir la moindre considération pour eux. Quelques personnes des mieux intentionnés d'Amsterdam m'en firent avertir, car ils appréhendoient que Van-Buning ne se fît enfin écouter par une partie du Magistrat & des Trafiquans : c'est

pourquoi je pris la liberté de représenter encore une fois ces choses-là à Sa Majesté, afin qu'Elle voulût bien y faire telle attention qu'Elle jugeroit à propos.

10 Avril 1685. Je donnai avis au Roi que le Sieur Skelton, qui est un homme fort léger & fort inconstant, s'attachoit fort au Prince d'Orange, que cela faisoit un mauvais effet, & autorisoit fort les discours que l'on avoit de l'accommodement du Prince d'Orange avec le Roi d'Angleterre, car il assûroit toutes les personnes des Etats à qui il parloit, qu'il y avoit une tendre amitié entre le Roi d'Angleterre & le Prince d'Orange.

Van-Buning faisoit bien son profit de toutes les démarches du Sieur Skelton, car aussitôt qu'il l'a sû, il a harangué dans le Conseil d'Amsterdam pour faire voir la nécessité qu'il y avoit, non-seulement de s'allier avec l'Angleterre pour maintenir le repos dans l'Europe; mais encore de s'accommoder promptement avec le Prince d'Orange, pour n'être pas ac-

cablé par lui, comme il les pourra tous opprimer l'un après l'autre.

Les amis du Prince d'Orange sont devenus aussi, depuis ces démarches du Sieur Skelton, d'une grande insolence. Un d'eux, & qui est des premiers dans le Gouvernement, dit le neuvieme d'Avril, dans l'Antichambre du Prince d'Orange, que ce Prince sauroit bien à cette heure se vanger de ceux qui ont voulu diminuer son autorité, & qui l'ont si maltraité depuis un certain tems.

Mais toutes ces impressions dont on est prevenu à cette heure, vont bien augmenter par la harangue que fera le Sieur Skelton aux Etats Généraux, qu'il m'a lûe : il a mis qu'il espéroit d'autant plus aisément continuer à maintenir la bonne intelligence entre le Roi d'Angleterre & les Etats Généraux, que le Roi d'Angleterre & le Prince d'Orange étoient unis, non-seulement par une tendre amitié, mais encore par le mariage, &c. Le Sieur Skelton m'a dit qu'il n'avoit pû s'empêcher de parler ainsi

du Prince d'Orange, parce que ce Prince l'en avoit prié; qu'il lui avoit témoigné qu'il lui feroit fort avantageux dans la conjoncture préfente qu'il inférât quelque chofe dans fa harangue, par où il parût qu'il étoit parfaitement bien avec le Roi d'Angleterre, qu'il n'avoit point d'ordre de le faire, mais qu'il n'avoit ofé le lui refufer. De l'humeur qu'eft le Prince d'Orange, il n'eft pas homme à mendier ces fortes de chofes; & je fuis perfuadé qu'il fit cela de fon chef.

12 Avril 1685. Le Prince d'Orange fait fes derniers efforts pour empêcher la caffation des Troupes; il a tâché pour cet effet de faire concourrir trois ou quatre chofes différentes pour abbattre le courage de Meffieurs d'Amfterdam. La harangue du Sieur SKELTON, qui a confirmé ce matin dans les Etats Généraux ce qu'il a dit à tout le monde en particulier, de la tendre amitié qui eft entre le Roi d'Angleterre & le Prince d'Orange; le raccommodement de ce Prince avec le Prince de

Naſſau, qui s'eſt jetté ſi aveuglément dans les intérêts du Prince d'Orange, qu'il a déja engagé trois Cantons de la Province de Friſe à demander la continuation de l'état de guerre ſur le pié où il eſt ; l'arrivée de ce même Prince à la Haye, où il eſt attendu depuis hier ; tout cela a été employé par le Prince d'Orange pour intimider Meſſieurs d'Amſterdam, & pour les faire conſentir à continuer au moins pendant encore quelque mois l'état de guerre.

Mais Meſſieurs d'Amſterdam ſont auſſi fermes que jamais dans leur réſolution. Ils avoient ſommé le ſix Avril le Penſionnaire Fagel de prendre une concluſion ſur l'état de guerre : ce Penſionnaire leur répondit qu'il ne pouvoit conclurre, ni pour ſix Villes contre douze, ni pour douze contre ſix. Meſſieurs d'Amſterdam lui répliquerent qu'il n'avoit pas toûjours été ſi délicat, & qu'il avoit bien conclu autrefois à la pluralité des voix ; qu'il le pouvoit bien faire encore ; mais qu'ils déclaroient à

l'Aſſemblée que les Villes qui avoient opiné à la continuation de l'état de guerre, le payeroient ſi bon leur ſembloit; & que pour eux ils ne contribueroient qu'à proportion de la réforme qu'ils ont demandée. Le Penſionnaire Fagel ſépara là-deſſus l'Aſſemblée, qui fut remiſe à hier matin.

Tant de différentes prorogations de l'Aſſemblée ont bien fait connoître à Meſſieurs d'Amſterdam que le Penſionnaire Fagel ne vouloit que les amuſer & gagner du tems, qu'il falloit une fois finir cette affaire. Là-deſſus ils ont pris leurs meſures avec les autres Villes qui ſont de leur ſentiment, & hier matin Meſſieurs d'Amſterdam ſommerent encore une fois le Penſionnaire Fagel de conclurre; il refuſa de le faire, ſous le même prétexte dont il s'étoit ſervi auparavant. Mais Dort, Delft, Leyde, Encuſe, & Munikendam, ont déclaré que puiſque le Penſionnaire Fagel ne vouloit point conclurre cette affaire, ils n'en vouloient plus entendre parler, & qu'ils tenoient la caſſation ré-

ſolue, & ne payeroient rien à l'avenir pour l'état de guerre, que ſur le pié de la caſſation propoſée; auſſi les Committers de Rades n'expédient aucunes Ordonnances pour le payement des Officiers, parce que le Député d'Amſterdam, qui eſt dans ce College, refuſe d'y conſentir.

Le Prince d'Orange ayant envoyé un Huiſſier à Dort pour aſſigner le Bailli, le Conſeil de Ville lui défendit d'obéir, lui ordonna de continuer ſes Charges, & commanda aux Bourgeois de la Ville de le défendre ſi on lui vouloit faire quelque violence.

Meſſieurs d'Amſterdam me firent avertir que Van-Buning & ſes amis profitoient du chagrin que les Marchands d'Amſterdam témoignoient de la priſe des marchandiſes qui étoient dans les Vaiſſeaux Hollandois, & qu'ils ſe ſervoient utilement de ce prétexte pour attirer quelques perſonnes du Conſeil d'Amſterdam dans leurs ſentimens. Ils m'ont fait demander depuis deux jours ſi je n'avois point quelque bonne réponſe à

rendre là-dessus aux Députés d'Amsterdam. Je leur ai communiqué celles que Votre Majesté m'a fait l'honneur de m'envoyer : mais ils m'ont témoigné que l'on seroit fort surpris à Amsterdam de la déclaration qui porte que les marchandises du Vaisseau Marie Burn ont été confisquées, & que celles du Vaisseau la Demoiselle Marie ont été retenues, parce que les premieres avoient été pour la plûpart chargées à Genes pour des Marchands Génois, & celles du Vaisseau la Demoiselle Marie étoient pour les Espagnols. Ils m'ont représenté qu'on ne pouvoit confisquer ni retenir des marchandises qui sont dans leurs Vaisseaux lorsqu'ils sont en paix avec Votre Majesté, sans sapper les fondemens du Traité de Commerce, qu'un Vaisseau ami sauve toutes les marchandises qu'il porte (qui ne sont pas de contrebande) quand même elles seroient portées d'un Port ennemi à un autre Port ennemi. Ils m'ont dit de plus, que quand même Votre Majesté auroit la bonté de leur faire

rendre à cette heure leurs marchandises, il y en a beaucoup qui ſont dépéries, entr'autres le blé qui étoit ſur le Vaiſſeau la Demoiſelle Marie.

Je puis vous aſſûrer que les éclairciſſemens que j'ai donnés à Meſſieurs d'Amſterdam, ſur les priſes auxquelles ils ont le plus d'intérêt, ne les ont pas ſatisfaits; & comme il eſt vrai que c'eſt abſolument contre la teneur des Traités de prendre des marchandiſes qui ne ſont pas de contrebande dans un Vaiſſeau ami, je n'ai pas preſſé ceux d'entr'eux à qui j'ai parlé de communiquer la réponſe de Sa Majeſté au Conſeil de Ville d'Amſterdam; car aſſûrément Van-Buning en feroit un mauvais uſage, & je vous ſupplie d'être bien perſuadé qu'une prompte & favorable juſtice ſur cette affaire feroit fort utile dans la conjoncture préſente pour le ſervice de Sa Majeſté. Vous voyez, Monſieur, tout ce que Meſſieurs d'Amſterdam ont à ſoûtenir; Van-Buning eſt un de ceux qui leur fait le plus de peine; leurs Bourgeois & leurs Marchands

A M. de Croiſſy, le 12 Avril 1685.

ſont ceux qui ſont les plus perſuadés de l'avantage que leur commerce peut recevoir de l'amitié du Roi ; ſi ces raiſons ſont détruites, & que ces gens-là ſoient dégoûtés, les bien-intentionnés ne les maintiendront jamais dans les intérêts du Roi.

Lettre de M. de Seignelay, du 7 Avril 1685.

M. de Seignelay me fit réponſe que le Roi faiſoit écrire à ſon Intendant à Toulon, ſi les Vaiſſeaux avoient fait de mauvais traitemens aux Vaiſſeaux Hollandois, & que ſi cela étoit vrai on feroit punir les Officiers qui étoient coupables.

19 Avril 1685.

Le Prince d'Orange pria le Sieur Skelton d'aller à Amſterdam faire connoître aux Bourguemeſtres de cette Ville là, qu'il étoit entierement raccommodé avec le Roi d'Angleterre ; que leur réunion étoit ſincere, & qu'ils feroient une choſe agréable au Roi d'Angleterre, & qui leur feroit, en leur particulier, fort avantageuſe, de ne ſe plus oppoſer avec tant d'opiniâtreté aux ſentimens du Prince d'Orange.

Je fis convenir le Sieur Skelton

que le Prince d'Orange ne cherchoit qu'à tirer tous les avantages qu'il pourroit de l'opinion où l'on feroit en Hollande, qu'il étoit parfaitement bien avec le Roi d'Angleterre, & qu'il n'avoit nulle envie de se remettre effectivement bien avec lui; que s'il l'avoit désiré sincerement, il n'auroit pas eu besoin de tous ces détours pour persuader le public qu'il étoit dans ses bonnes graces; il savoit bien que quand il les auroit méritées par sa conduite, ces Messieurs-là n'auroient pas été long-tems sans s'en appercevoir, & qu'il sauroit bien alors le leur faire sentir.

Nous découvrîmes que Benting avoit un commerce secret avec M. de Montmouth, & qu'il en recevoit souvent des Lettres.

Je trouvai moyen d'avoir copie de la premiere Lettre que les Ambassadeurs des Etats Généraux écrivirent au Pensionnaire Fagel, par laquelle ils lui apprenoient que le Roi d'Angleterre leur avoit parlé d'une alliance, & avoit ajoûté que si les Etats

Généraux vouloient faire alliance avec lui, il ne craindroit aucune puissance de l'Europe. Il y avoit encore dans cette même Lettre quelques endroits sur lesquels on fit en Hollande beaucoup de réflexions; entr'autres que le Roi d'Angleterre avoit témoigné aux Ambassadeurs de l'Etat, qu'il avoit toûjours eû beaucoup d'estime & d'inclination pour la personne du Prince d'Orange, qui étoit de la Famille Royale, dont Sa Majesté Britannique étoit le Chef, & que pour cette raison elle feroit toûjours paroître qu'elle vouloit du bien au Prince d'Orange, & aussi que le Roi d'Angleterre avoit eu leurs personnes d'autant plus agréables, qu'ils avoient été envoyés sur l'avis & sur la proposition du Prince d'Orange.

Je donnai avis au Roi que les Anglois réfugiés se donnoient beaucoup de mouvement; que ceux qui étoient à Dort, à Amsterdam, à Utrecht, & dans les autres Villes, s'étoient rendus à Rotterdam, & que quelques-

uns étoient déja paſſés en Angleterre ; que les autres les alloient ſuivre, & que j'étois perſuadé que M. de Montmouth vouloit haſarder d'y aller lui-même.

Je fus informé auſſi en grand ſecret que le Prince d'Orange cherchoit avec empreſſement à gagner l'amitié de Mylord Rocheſter, & qu'il faiſoit toutes les avances pour cela.

Le Prince de Waldeck a donné au plus ſéditieux de tous les Officiers Anglois, que le Roi d'Angleterre a fait caſſer, des Lettres de recommandation, adreſſées au Prince de Bade, & aux Officiers Généraux de l'Armée de l'Empereur.

J'ai trouvé moyen ces jours-ci de parler à quelques-uns des principaux de l'Etat : je leur ai fait comprendre que la réunion entre le Roi d'Angleterre & le Prince d'Orange, n'étoit ni ne pouvoit être ſincere ; & qu'en tout cas ils devoient s'aſſûrer que Votre Majeſté demeureroit toûjours dans les mêmes ſentimens où elle eſt à leur égard, à quoi j'ai ajoûté que 29 Avril 1685.

je leur déclarois une fois pour toutes, que l'intention de Votre Majesté étoit de conserver le repos dans leur voisinage, & de faire fleurir leur commerce; de maintenir leur Etat & leur liberté; que le Prince d'Orange & les Autrichiens ne manquoient pas de gens pour faire courir de faux bruits; que s'ils s'y laissoient surprendre, ils s'en imputassent la faute, puisque je leur déclarois de la part de Votre Majesté, que toutes les fois qu'ils auroient quelque appréhension, ils n'auroient qu'à me la communiquer, & que Votre Majesté détruiroit tellement ces fausses impressions, qu'il ne leur resteroit aucun lieu de douter, & qu'ils auroient le plaisir de pouvoir vivre dans une entiere sûreté, tant que leur conduite répondra à la bienveillance que Votre Majesté a pour eux.

On ne doute pas que le Prince de Nassau ne fasse tous ses efforts pour porter les Etats de Frise à continuer l'état de guerre; on dit même que ses amis ont déja fait changer quel-

ques particuliers de ce Gouvernement; ainſi quelque eſpérance que Meſſieurs d'Amſterdam ayent eu depuis quelques jours, que cette Province conclurroit à une réforme, je ne puis en rien dire de bien certain à Votre Majeſté, juſqu'à ce qu'elle ſoit une fois décidée dans les Etats de Friſe.

Van-Buning a ſi fort fatigué les Bourguemeſtres-Régens d'Amſterdam, des propoſitions qu'il leur a faites continuellement depuis plus d'un mois, de faire une alliance avec l'Angleterre, qu'ils n'ont pû s'empêcher de lui en témoigner leur mécontentement, & de lui déclarer qu'il leur feroit plaiſir de ne les pas pouſſer davantage ſur une affaire qu'ils ne croyent pas être de l'intérêt de leur République. Van-Buning ne ſe rebutera pas pour cela, & je ne doute pas que dans quelque tems il ne recommence ſes pratiques. Il leur a témoigné depuis quelques jours qu'il vouloit ſe retirer du Gouvernement; il attendoit ſans doute qu'on le prieroit

d'y vouloir demeurer : mais on n'a garde de le faire, car on voudroit qu'il en fût déja dehors.

Je ne sai, Sire, si le Prince d'Orange ne se servira point de l'ordre que Votre Majesté m'a donné, de faire savoir aux Etats Généraux le sujet de l'Audience que M. le Marquis de Feuquieres doit demander au Roi d'Espagne, pour tâcher d'obtenir la continuation de l'état de guerre au moins pour un mois ou deux. Cependant, Sire, je ne vois pas qu'on en puisse tirer la moindre conséquence. Il me paroît tout au contraire, que, de la maniere que Votre Majesté s'explique, les Etats Généraux doivent s'assûrer d'une parfaite tranquillité dans les Pays-Bas, & que ceci leur doit être une nouvelle certitude des sinceres intentions de Votre Majesté pour le repos de leur voisinage. J'ai pris même les précautions que j'ai crû nécessaires pour prevenir là-dessus les bien-intentionnés, car j'en ai donné part au Bourguemestre Witzen, qui l'a mandé à Messieurs d'Amsterdam.

sterdam.

ſterdam. Il m'a paru très-perſuadé du deſir ſincere qu'a Votre Majeſté de conſerver la paix dans l'Europe, ou du moins (ſi cela ne ſe peut) de la maintenir dans les Pays-Bas. Je ne doute pas que la premiere impreſſion qui en aura été donnée ce matin à Meſſieurs d'Amſterdam, ne faſſe un fort bon effet.

J'ai donné la même communication cette après dînée aux Etats Généraux, qui ſont venus chez moi. Ils n'ont pas manqué de me demander, à leur ordinaire, de leur donner par écrit ce que je leur avois dit; j'aurois pû m'en défendre ſi je l'avois voulu abſolument, en leur témoignant que ce n'étoit point une affaire ſur laquelle je demandois qu'ils délibéraſſent; qu'il me ſuffiſoit de leur faire ſavoir les ſentimens de Votre Majeſté, & ſes bonnes diſpoſitions; mais il m'a paru qu'il étoit plus avantageux de le leur donner par écrit, parce que l'on connoît aiſément, par toutes les précautions que prend Votre Majeſté, la ſincérité de ſes intentions, au

lieu que le Penſionnaire Fagel pourroit donner toute une autre face à cette affaire, & l'expoſer de telle ſorte dans les Provinces, qu'il en tireroit avantage.

Lettre du Roi, du 24 Avril 1685. Le Roi me manda qu'il étoit ſatisfait de la réponſe du Roi d'Eſpagne, ſur l'Electeur de Baviere.

3 Mai 1685. Le Penſionnaire Fagel avoit déja fait connoître qu'il cherchoit à tirer de grands avantages de cette affaire, juſques-là qu'il avoit réſolu d'en faire un point de convocation pour les Etats de Hollande, & les faire aſſembler inceſſamment, afin que le mouvement que cela donneroit dans la Province de Hollande, fît croire au peuple que cette affaire étoit de grande conſéquence, & fît même impreſſion ſur l'eſprit de quelques-uns des Régens des Villes, qui ne ſont pas tous également éclairés.

Skelton m'apprit qu'on n'avoit pas jugé à propos qu'il allât témoigner aux Bourguemeſtres d'Amſterdam qu'ils feroient plaiſir au Roi d'Angleterre de ne ſe plus oppoſer au Prince

d'Orange; mais qu'il avoit ordre de les assûrer qu'il y avoit une parfaite intelligence, & une étroite union, entre le Roi d'Angleterre & le Prince d'Orange.

J'envoyai au Roi deux Lettres des Ambassadeurs de Hollande en Angleterre, qui faisoient bien voir le contraire de ce que le Sieur Skelton m'avoit assûré, que le Roi d'Angleterre ne vouloit rien demander au Prince d'Orange, ni faire rien non plus en sa faveur, qu'après que le Parlement d'Angleterre seroit séparé; puisque ces Lettres marquoient que le Roi d'Angleterre avoit déja donné plein pouvoir à des Commissaires, pour travailler à un Traité d'alliance avec les Etats Généraux, & qu'il avoit donné ordre à son Envoyé extraordinaire en France, de faire des instances si pressantes en faveur dudit Prince, qu'ils ne doutoient pas que Sa Majesté Très-Chrétienne ne fût obligée de le rétablir dans la Souveraineté d'Orange.

Comme il étoit de mon devoir

d'informer Sa Majesté de l'état du pays, & que je le pouvois faire plus commodément par le retour du Courier que je renvoyois, je lui mandai que si le Roi d'Angleterre pressoit les Etats Généraux de faire une alliance, je ne pourrois me servir des mêmes menaces que j'avois employées autrefois pour l'empêcher. Les Etats avoient crû alors qu'ils s'attireroient infailliblement la guerre s'ils concluoient un Traité de Ligue avec l'Angleterre; qu'à cette heure ils n'appréhendoient pas la guerre, & même qu'ils ne craignoient pas, quoique je pusse dire, qu'elle s'en ensuivît pour cela, & que je ne ferois que commettre Sa Majesté si je tenois une pareille conduite.

Que je croyois bien que Messieurs d'Amsterdam s'opposeroient fortement à une alliance avec l'Angleterre, & qu'autant qu'on pouvoit juger de l'avenir dans une République, le Prince d'Orange ne les y feroit pas consentir; mais qu'il étoit à craindre qu'il ne la fît conclurre à la pluralité

des voix, si les Provinces de Frise & de Groningue entroient dans ses sentimens, que celle de Groningue ne le feroit pas; mais qu'on ne pouvoit répondre que le Sieur Picard, Pensionnaire des Ommelandes, ne les rebroüillât de nouveau avec la Ville, & ne rendît caduque la voix de cette Province; que pour ce qui étoit de celle de Frise, je n'en pouvois rien dire de certain, ceux qui en avoient la Régence ne s'accordant que pour chasser le Ministre Vandervaye, & pour refuser de consentir à l'accord fait entre le Prince d'Orange & le Prince de Nassau; qu'ils étoient fort divisés sur tout le reste depuis cet accommodement. Que d'ailleurs le motif de la Religion, dont le Prince d'Orange se servoit auprès d'eux, avoit fait quelque effet dans cette Province-là; & que comme on croyoit en Hollande que le principal sujet de l'envoi du Sieur Fucks regardoit la Religion, j'appréhendois beaucoup son arrivée.

Que je tâcherois d'être encore plus

particulierement informé des sentimens de Messieurs d'Amsterdam sur la présente conjoncture, & de savoir ce qu'on pouvoit attendre d'eux; mais que je ne le pouvois de quelques jours. Qu'il ne m'étoit pas si aisé d'avoir une correspondance réglée avec eux, parce que Van-Buning s'y opposoit, & que Heude, qui avoit le plus de crédit dans cette Ville-là, étoit d'une timidité extraordinaire; de sorte qu'il n'auroit osé hasarder d'avoir aucun commerce, & j'étois obligé de me servir de beaucoup de détours pour entretenir une correspondance.

Qu'il m'étoit assez aisé de faire savoir à Messieurs d'Amsterdam les intentions de Sa Majesté, & ce n'étoit pas peu d'avoir fait consentir le Sieur Heude à cela; que je pouvois aussi apprendre, quoiqu'avec peine, leurs sentimens; mais que c'étoit par ceux d'entr'eux, qui étoient les plus zélés pour la liberté du pays, & les mieux intentionnés; que je n'avois encore pû parvenir à en être informé de la

part de la République, & en ſon nom, comme ils avoient fait lors de la levée de ſeize mille hommes, & du tems de la négociation de la Treve, Van-Buning s'étoit alors rangé à l'avis de toute ſa Ville; ainſi, étant tous d'accord, ils oſerent communiquer avec moi: c'eſt le ſeul bien que fît Van-Buning, quoique ceux qui n'étoient pas bien informés lui en attribuaſſent davantage, & beaucoup plus qu'il n'en méritoit; car même à peine fût-il engagé dans ces affaires, qu'il s'en repentit.

Lorſque le Sieur Damerongue alla à Amſterdam, ce fut dans le deſſein de raccommoder Van-Buning avec le Prince d'Orange; il étoit ami intime de ce Bourguemeſtre, & n'étoient ni l'un ni l'autre amis du Penſionnaire Fagel. Le Sieur Damerongue trouva Van-Buning entierement diſpoſé à rechercher, par toutes ſortes de voies, les bonnes graces du Prince d'Orange. Van-Buning lui déclara que ſon ſentiment étoit que les Etats devoient s'unir étroitement à l'Angleterre, en-

ſorte qu'ils n'euſſent que le même intérêt. Qu'il falloit, quand cela ſeroit fait, renoüer avec les autres Princes les dernieres alliances qu'ils avoient contractées par les Traités d'aſſociation, & qu'il promettoit au Prince d'Orange que s'il vouloit quelque choſe de plus, il entreroit dans tous ſes deſſeins, & ſeroit dorénavant attaché à ſes intérêts.

Damerongue convint qu'il lui manderoit fidelement ce que le Prince d'Orange répondroit à ces avances, & vint à la Haye en rendre compte à ce Prince: mais quoiqu'il le preſſât extrèmement, & qu'il lui remontrât fortement ſes intérêts; le Prince d'Orange ne voulut point écouter aucune propoſition d'accommodement à l'égard de Van-Buning, & ne fit d'autre réponſe, ſinon qu'il étoit un faquin, & qu'il ne vouloit jamais avoir affaire à lui. Damerongue ne jugea pas à propos de rendre cette réponſe; de ſorte que Van-Buning s'impatienta, & envoya Hemskerk, ſon neveu, pour demander au Sieur Damerongue ce

que le Prince d'Orange lui avoit dit; alors Damerongue l'apprit au Sieur Hemskerk.

Le Prince d'Orange ne se montra pas en cela fort politique; car s'il avoit eu Van-Buning dans ses intérêts, quoiqu'il ne pût pas pour cela engager les Bourguemestres d'Amsterdam à entrer dans ses sentimens, il les auroit embarrassés, du moins il les auroit fatigués par tous les raisonnemens de Van-Buning, qui peut-être en auroit persuadé quelqu'un, & auroit mis par ce moyen la Ville d'Amsterdam hors d'état de se soûtenir, que très-difficilement, contre le Prince d'Orange.

Je mandai au Roi que le Duc de Montmouth, le Comte d'Argile, Mylord Gray, & les Anglois de leur parti, avoient fretté trois Bâtimens à Amsterdam; que Mylord Gray s'étoit déja embarqué dans l'un des trois pour aborder en quelque endroit des Côtes d'Angleterre. Que le Comte d'Argile devoit incessamment s'embarquer dans le second, qui étoit 10 Mai 1685.

de dix-huit pieces de canons, pour aller dans quelque Isle, sur les Côtes d'Ecosse. Le troisieme devoit aussi aborder en Angleterre, par un autre endroit; qu'ils portoient beaucoup d'armes en Angleterre; qu'ils avoient fait faire quantité de casaques d'un rouge couleur de pourpre, & qu'ils prétendoient faire un soulevement en trois lieux différents, c'est-à-dire en Ecosse, & en deux endroits d'Angleterre. Qu'ils étoient persuadés que, quoiqu'ils fussent en petit nombre au commencement, bien des gens se joindroient à eux, & que cette affaire devoit éclater dans le dernier de Mai.

Le Sieur Skelton envoya un homme à Amsterdam, pour les avertir que M. de Montmouth avoit au Texel deux Bâtimens chargés d'armes, qu'il vouloit faire porter en Angleterre, pour exciter des soulevemens contre le Roi de la Grande-Bretagne; qu'il les en avertissoit, afin qu'ils y donnassent ordre, puisque tout étoit encore dans leur Port, & qu'ils

étoient maîtres de l'empêcher. Meſſieurs d'Amſterdam répondirent à cet homme qu'ils n'avoient aucun pouvoir hors de leur Juriſdiction ; qu'elle ne s'étendoit pas juſqu'au Texel, & que cela dépendoit des Etats Généraux, à qui M. Skelton devoit s'adreſſer. Il reçut le huitieme Mai au ſoir cette réponſe, & alla en même tems trouver le Préſident des Etats Généraux, lui demanda un ordre pour faire arrêter ces Bâtimens ; le Préſident des Etats Généraux lui témoigna qu'il n'avoit pas ce pouvoir de ſon chef, mais qu'il en feroit le rapport le lendemain à l'Aſſemblée des Etats Généraux, ſi le Sieur Skelton vouloit lui en donner un mémoire ; il ne le voulut pas faire, & ſe tint fort offenſé de ce refus.

Meſſieurs d'Amſterdam, & le Préſident des Etats, lui avoient dit vrai dans leurs réponſes ; mais c'étoit à prendre les choſes à la derniere rigueur, car il eſt conſtant que s'ils avoient voulu effectivement obliger le Roi d'Angleterre, il auroit ſuffi,

pour y mettre ordre, qu'ils en eussent été informés ; sans même que M. Skelton les en eût averti, & encore moins sans qu'il eût été obligé de leur en donner un mémoire.

Un des principaux motifs de l'envoi du Sieur Fucks en Hollande, étoit pour unir l'Electeur de Brandebourg avec le Roi d'Angleterre & les Etats Généraux.

Le prétexte du voyage du Sieur Fucks étoit pour demander la satisfaction aux Etats sur le mémoire que M. l'Electeur de Brandebourg avoit donné au Sieur Damerongue à son départ de Berlin. Il contenoit trois chefs, le premier regardoit les arrérages des subsides dont M. l'Electeur de Brandebourg demandoit d'être payé, ainsi que l'avoient été les Evêques d'Osnabruck & de Munster, jusqu'au jour que les Etats avoient fait la paix avec Sa Majesté, & que les Etats ne prétendoient payer que jusqu'à la fin de 1676. Le second consistoit dans le dédommagement que les Etats devoient à l'Electeur de

Brandebourg, en vertu de leur Traité, des pertes que le Duché de Cleves avoit souffertes pendant la derniere guerre. Le troisieme regardoit aussi le dédommagement que prétendoit M. l'Electeur de Brandebourg, pour les Etats de la Poméranie, qu'il avoit été obligé de restituer à la Suede.

Le Sieur Silverkroon, autrefois Résident de Suede en Hollande, & qui, depuis trois ans, a presque toûjours été en Suede, ou dans le Duché de Breme, est de retour ici depuis trois ou quatre jours. Il m'est venu voir aussi-tôt après son arrivée; & de la premiere visite qu'il m'a rendue, il s'est expliqué à moi du dessein qu'a le Sieur Oliverkrans, qui a été Ambassadeur à Nimegue. Il a commencé par me demander si je croyois que Votre Majesté n'eût point désagréable que le Sieur Oliverkrans, qui étoit allé à Rome trouver la Reine Christine, repassât par la France, & si je pouvois disposer les choses afin qu'il y fût agréablement reçû. Je lui témoignai que je n'avois pas besoin de

prendre beaucoup de mesures pour le faire recevoir avec toute l'estime qu'on devoit à une personne de son mérite; que M. le Marquis de Croissy l'avoit bien connu, & qu'il l'avoit toûjours estimé & considéré. J'ajoûtai à cela beaucoup de choses obligeantes pour le Sieur Oliverkrans, qui en effet étoit très-bien intentionné, comme je l'avois reconnu par les discours, & encore plus par la conduite du Sieur Cantenstern, son gendre, qui avoit été Résident quelque tems à la Haye. Le Sieur Silverkroon me témoigna une extrème joie de ce que je lui disois au sujet du Sieur Oliverkrans, & autant que j'en puisse juger, il vouloit avoir cette assûrance avant que de s'expliquer à moi, comme il fit incontinent après; car il me dit qu'on avoit donné beaucoup d'impressions au Roi son Maître, qui sans doute étoient très-fausses; que M. Oliverkrans étoit bien aise de s'en éclaircir; qu'il souhaitoit fort aussi de voir qu'elles pouvoient être les dispositions de Sa Majesté pour le Roi

de Suede. Que le Sieur Oliverkrans étoit peut-être le plus habile homme qui fût en Suede ; qu'il avoit pris une affection pour la France qui n'étoit pas imaginable. Qu'il connoissoit la nécessité indispensable où étoit la Suede, d'être unie à la France. Qu'il n'avoit aucun ordre de rien proposer ; que peut-être même ne seroit-il pas en état de profiter incontinent après son retour en Suede, des éclaircissemens qu'il avoit pris en France ; mais que ce qui ne se faisoit pas en un mois se faisoit en deux ; qu'en un mot, il avoit pouvoir de me dire, mais dans le dernier secret, & pour Sa Majesté seulement, que c'étoit de l'aveu & du consentement du Roi de Suede, que le Sieur Oliverkrans devoit passer en France, & avoir l'honneur de faire la révérence à Sa Majesté, si Elle lui en donnoit la permission. Il ne souhaitoit pas que le Sieur Lillieroot eût connoissance que le Roi de Suede avoit approuvé ou sû ce voyage.

Fin du Tome IV.

